



La Rainette verte

Rapport d'activités 2021

SOMMAIRE

Sommaire.....	1
RAPPORT MORAL du Président	2
Analyse des moyens humains.....	3
I. Bilan 2021.....	3
Prévisions 2022	6
OLT1 : Garantir la fonctionnalité de l'hydrosystème.....	9
I. Suivi à long terme	9
II. OPG01 : Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement.....	10
III. OPG02 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème	12
OLT2 : Maintenir le bon état de conservation des milieux ouverts.....	17
I. Suivi à long terme : relevés phytosociologiques	17
II. OPG03 : Entretenir les milieux ouverts	21
III. OPG04 : Restaurer des milieux ouverts enfrichés et boisés.....	24
OLT3 : Tendre vers un meilleur état de conservation des forêts alluviales à bois dur	27
I. Suivi à long terme : protocole « Forêt » (PSDRF).....	27
II. OPG05 : Inciter à une meilleure prise en compte les enjeux de la réserve dans la gestion forestière.....	27
OLT4 : Poursuivre et développer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans le contexte local	31
I. OPG06 : Améliorer les connaissances	31
II. OPG07 : Faire découvrir la réserve et ses enjeux	38
III. OPG08 : Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve.....	67
IV. OPG09 : Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve	69
Gestion administrative de la réserve.....	72
I. OPG10 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve	72
II. OPG11 : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion.....	74
III. OPG12 : Participer aux différents réseaux.....	74
ANNEXES.....	77
1. Description détaillée des sites	77
2. Bilan du questionnaire de satisfaction « scolaires » 2020-2021.....	84
3. Bilan du questionnaire de satisfaction « Grand public » 2021	85

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Et bien non, l'année 2021 n'a pas été non plus un long fleuve tranquille comme nous l'avions tous envisagé fin 2020.

En effet, il en a été tout simplement autrement puisque la pandémie liée à la COVID 19 s'est poursuivie et même accentuée avec l'arrivée de nouveaux variants plus virulents encore ce qui nous a obligé à nous adapter de nouveau pour la vivre au mieux ensemble et ce, en tenant compte de ses corollaires sanitaires qui l'accompagnait.

Alors tout comme l'année précédente, tout est devenu à nouveau un peu compliqué, pour faire face, nous avons donc été amenés à nous réorganiser en tenant compte en particulier de l'application du pass sanitaire et de la mise en place pendant plusieurs semaines du télétravail obligatoire.

Les nouvelles dispositions d'organisation mises en place par nos soins, nous ont permis en particulier de ne pas pénaliser l'animation dans le milieu scolaire puisque les écoles, collèges et lycées restaient ouverts pendant la pandémie.

Malgré les principales contraintes rappelées plus haut, avec nos agents placés chez eux en télétravail pendant plusieurs jours par semaine, nous avons pu quand même mener à bien au travers de notre PRAC, la plantation de nombreux pieds de vigne sauvage le long de la Seine et en particulier dans la réserve, poursuivre avec les élèves de l'école primaire d' EVERLY, l'ATE ou bien l'aménagement de la mare du Port-Montain sur la commune de NOYEN, lancer avec la CCBM l'étude du projet de réalisation de la future Maison de la Nature dans le hameau de Neuvry, commune de JAULNES, lancer à la demande de la commune de GOUAIX l'étude d'un projet d'aménagement de parcelles auprès du stade communal, recevoir sur le périmètre de notre réserve naturelle Monsieur le Préfet de l'Aube accompagné de très nombreux élus de l'Aube et de la Marne et ce, dans le cadre d'un projet de création d'une réserve naturelle nationale à cheval sur la Seine, sur dix communes et sur les deux départements, préparer, organiser et présenter en salle nos actions 2020 et projets 2021 à nos conseils d'administration, assemblées générale ordinaire et extraordinaire ainsi que nos conseil scientifique et comité consultatif, assister et participer aux assises nationales de la biodiversité à Carré Sénart (77), procéder avec la DRIEAT au lancement auprès des maires d'une étude sur les biens vacants et sans maîtres sur la réserve, monter des dossiers de demandes de subvention notamment pour nos deux passerelles, s'assurer des soins nécessaires à bonne vie de nos quatre bœufs, etc, ...

Et lorsque nos agents se trouvaient sur place à GOUAIX, ils ont pu réaliser des suivis et des inventaires, exécuter des travaux de gestion courante, réaliser avec certains de nos bénévoles, des travaux d'entretien et surtout procéder à la réalisation d'un pont qui enjambe dorénavant une noue située sur le sentier du Bois Prioux, etc, ...

Malgré ces trois dernières années difficiles pour nous tous et pour les raisons que nous connaissons, nous pensons que nous avons quand même pu « coller » au plus près des objectifs fixés dans notre plan de gestion en vigueur, certains étant même atteints.

Je tiens, nous tenons, à remercier notre équipe gestionnaire qui a dû se confronter à toutes sortes d'aléas tout au long de l'année pour assurer quand même un travail de bonne qualité.

Je tiens à remercier également notre vice-Président pour l'aide et les conseils éclairés qu'il m'apporte très régulièrement, mes collègues du conseil d'administration qui nous suivent favorablement dans nos actions, les maires, le Président de la CCBM, la DRIEAT, les bénévoles, le personnel du cabinet CEGECO et les différents acteurs que nous avons rencontrés.

Certes, l'année 2021 a été difficile pour tous, mais vous, les membres de l'équipe gestionnaire et du conseil d'administration, vous les bénévoles, vous avez tout fait quand même pour que nous puissions être fiers de notre travail, du travail accompli, souhaitons que l'année 2022 soit vraiment meilleure sous tous points de vue d'autant qu'en **octobre prochain, la réserve naturelle nationale de la Bassée aura déjà 20 ans d'existence**, bon sang, que le temps passe vite !

Fort de nos compétences et connaissances, toutes et tous saurons faire de notre mieux. Bon courage.

Merci pour votre attention.

Le Président, Jean-Pierre PETIT.

I. Bilan 2021

Généralités

Le plan de gestion 2017-2021 de la réserve naturelle de la Bassée tient compte du financement des missions dites « réserve » par la DRIEAT et des missions dites « hors PdG » par une subvention exceptionnelle de la DRIEAT (compensation de la perte de la subvention AESN), des subventions diverses de projets et les recettes des pôles animation et gestion.

Depuis 2017, l'AGRENABA bénéficie d'un soutien financier de la DRIEAT pour l'amélioration de l'ancrage de la réserve dans son territoire. Cela nous permet de financer 1 ETP entièrement dédié à l'animation sur le territoire. Cependant, nos actions de sensibilisation ont concerné en 2021 près de 2.5 ETP au total, qui sont financés par les recettes du pôle mais également des subventions diverses de projets.

L'animation du DOCOB du site Natura 2000 fait l'objet d'un rapport d'activités propre mais dans un souci de synthèse, les éléments les plus importants seront indiqués dans le présent rapport sous forme d'encarts en bleu.

De plus, victime de notre succès avec une notoriété en constante croissance sur le territoire, nous avons dû faire face à une surcharge de travail du personnel salarié mettant en lumière la nécessité de recruter une personne supplémentaire. Ce poste qui se veut très polyvalent mais avec une grande partie communication, permettra de décharger certains membres de l'équipe afin de pouvoir poursuivre nos actions et répondre aux demandes extérieures. Dans ce cadre, l'AGRENABA a recruté en octobre 2021 une nouvelle personne pour 6 mois au poste de chargée de mission communication, animation et gestion.

Tenant compte de tous ces éléments, les missions ont été réparties entre les salariés de la façon suivante :

Tableau 1 : Répartition des missions au sein de l'équipe gestionnaire en 2021

	Nila Souprayen- Cavery	Raphaële Solé	Fabien Branger	Sophie Pochet	Benjamin Burguet	Lucas Liard / Apprenti	Louise Horvath	Total ETP
Réserve	0,85	0,20	0,90	0,70	0,30	0,40	0,60	3,95
Hors PdG	0,15	0,05	0,10	0,30	0,70	0,10	0,40	1,80
Natura 2000		0,75						0,75

Ce tableau démontre bien que les besoins que nous avons sur la réserve et en dehors sont importants.

Présentation du nouvel agent

Louise HORVATH (chargée de mission communication, animation et gestion)

Bonjour,

Je m'appelle Louise et je fais, depuis le 4 octobre dernier, partie de l'AGRENABA. Vous avez peut-être déjà aperçu mes productions visuelles sur le site internet ou sur le Facebook ou peut-être nous sommes-nous déjà croisé.e.s lors d'animations car je m'occupe de communication, d'animation et un petit peu de gestion. La mission polyvalente qui m'est confiée m'amènera à vous proposer de nouvelles activités et de nombreux supports dont certains sont déjà en cours de création ! Un nouveau catalogue d'animations scolaires, un bilan naturaliste, une newsletter, des posts Facebook... tout un programme pour vous parler de la réserve et vous faire découvrir sa richesse. Et pour mieux se connaître, voici ma biographie express : j'ai fait une licence de Biologie, suivie d'un parcours en journalisme scientifique. Un service civique mêlant plantes utiles et vulgarisation m'a amenée à l'animation, que je pratique depuis dans différentes structures et différentes régions françaises, avec chaque fois le plaisir de la découverte (paysages, patrimoines, biodiversité, échanges).

Maintenant que les présentations sont faites, il ne me reste plus qu'à vous dire à bientôt, sur les réseaux, ou sur la réserve.

Détails du temps passé

Tableau 2 : Bilan 2021 des jours prévus et réalisés.

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs du plan de gestion (OPG) et suivis à long terme	Jours prévus 2021 (PdG réduit)	Jours réalisés 2021 (PdG)	Jours prévus 2021 (hors PdG)	Jours réalisés 2021 (hors PdG)
OLT1 : Garantir la fonctionnalité de l'hydrosystème	Suivis à long terme	10	9		
	OPG01 : Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement	15	13		
	OPG02 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème	11	1		
Total OLT1 :		36	23		
OLT2 : Maintenir le bon état de conservation des milieux ouverts	Suivis à long terme	5	12		
	OPG03 : Entretenir les milieux ouverts	42	41	0	2
	OPG04 : Restaurer des milieux ouverts enrichés et boisés	35	4		
Total OLT2 :		82	57	0	2
OLT3 : Tendre vers un meilleur état de conservation des forêts alluviales	Suivis à long terme	6	8		
	OPG05 : Inciter à une meilleure prise en compte les enjeux de la réserve dans la gestion forestière	32	47		

Total OLT3 :		38	55	0	0
OLT4 : Poursuivre et développer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans le contexte local	Suivis à long terme	0	0		
	OPG06 : Améliorer les connaissances	74	69	10	15
	OPG07 : Faire découvrir la réserve et ses enjeux	195	306	278	321
	OPG08 : Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve	30	3	15	3
	OPG09 : Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve	20	51	5	3
Total OLT4 :		319	429	308	342
Gestion administrative de la réserve	OPG10 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve	160	275	13	15
	OPG11 : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion	70	35	5	0
	OPG12 : Participer aux différents réseaux	15	19	5	4
Total "gestion" :		245	329	23	19
Total :		720	893	331	363

Pour l'OLT 1 relatif à l'hydrosystème, la récolte des données (piézométriques et inondations) visant à l'amélioration de nos connaissances (suivi à long terme + OPG01) s'est poursuivie conformément aux prévisions. Le temps passé dans les réunions en rapport avec l'eau a été intégré au rapport N2000 (OPG02). Ces réunions seront cependant décrites dans ce rapport d'activités.

Concernant la gestion des milieux ouverts (OLT 2), malgré une année compliquée au niveau sanitaire, les objectifs de gestion ont pu être atteints et même dépassés pour certains. La problématique des autorisations de défrichement reste constante et nous bloque sur les actions de restauration, d'où le nombre de jours effectués pour l'OPG04.

Dans le cadre de l'OLT 3 relatif aux forêts alluviales, le temps passé par les agents dépasse les prévisions notamment pour l'OPG5. En effet, en 2021, il y a eu beaucoup d'actions terrains pour le PRAC en faveur de la Vigne sauvage notamment avec la plantation de 50 individus de vigne sur le territoire. En 2022, il nous faudra reprendre le protocole PSDRF, il nous fallait donc également finir absolument la re-matérialisation des parcelles en 2021 d'où le nombre de jours élevé.

Le bon ancrage local de la réserve dans son territoire étant un facteur clé de réussite du projet de gestion conservatoire, l'OLT 4 a une place majeure dans le plan de gestion 2017-2021. Malgré la crise sanitaire, l'équipe a mis les bouchées doubles en animation afin d'améliorer nos recettes et l'objectif est largement atteint. Ce dépassement des objectifs explique également que pour avoir des recettes convenables et stables, il nous faudrait du personnel supplémentaire.

A l'inverse, le temps passé au développement du bénévolat (OPG08) est inférieur aux prévisions toujours en raison de la crise sanitaire et de la complexité de pouvoir réaliser des manifestations ou actions diverses de proximité. Concernant l'OPG09, nous avons également dépassé les prévisions en lien notamment avec le projet de recherche des biens vacants qui a demandé beaucoup de temps à

l'équipe ainsi que les projets dits « gagnant-gagnant » des communes de Noyen-sur-Seine et Gouaix.

Pour finir, la gestion administrative et financière a été très importante et intense en 2021. Il y a eu beaucoup de réunions internes, d'échanges et de réorganisation, mais aussi externe avec le réseau des Réserves notamment où plusieurs projets pourraient émerger d'ici 2022. Il y a eu également beaucoup de temps consommé pour les entretiens de recrutement (service civique et chargé de mission) où seul un poste a pu être pourvu en 2021.

Prévisions 2022

Généralités

Le plan de gestion 2017-2021 a été envisagé avec une équipe constante de 3.75 ETP. L'année 2021 nous a montré qu'aujourd'hui nous avons besoin d'un peu plus pour réaliser les actions du plan de gestion. De même, afin de répondre aux sollicitations extérieures, nous sommes aujourd'hui à 6.5 ETP pour réaliser toutes les actions de l'AGRENABA. Les autres subventions et financements divers permettent de couvrir la totalité des dépenses à l'année.

Pour 2022, le soutien financier de la DRIEAT pour l'amélioration permanente de l'ancrage local est de 1 ETP, cette dernière est portée par M. Burguet dont le contrat en CDD se terminera en mai. Il pourra être reconduit en CDI comme auparavant. Pour le poste de chargé de mission en CDD (Mme Horvath), la question de la reconduction de son contrat pour 6 mois de plus sera discutée en conseil d'administration en début d'année.

L'animation du site Natura 2000 sera poursuivie et portée par M^{me} Solé.

Tableau 3 : Répartition des missions au sein de l'équipe gestionnaire en 2022

	Nila Souprayencavery	Raphaële Solé	Fabien Branger	Sophie Pochet	Benjamin Burguet	Lucas Liard / Apprenti	Louise Horvath	Total ETP
Réserve	0,80	0,20	0,90	0,60	0,30	0,40	0,60	3,80
Hors PdG	0,20	0,05	0,10	0,40	0,70	0,10	0,40	1,95
Natura 2000		0,75						0,75

Détail du temps passé prévisionnel

Le plan de gestion 2017-2021 étant terminé, nous resterons principalement sur les mêmes objectifs de gestion pour 2022 en attendant d'avoir le nouveau. La mise en œuvre du plan de gestion sensus stricto représente 760 jours répartis selon les différents objectifs dans le tableau 4 ci-après. L'animation territoriale hors plan de gestion correspond à 336 jours.

Pour l'OLT 1 relatif à l'hydrosystème, il est prévu de poursuivre les relevés de terrain et de les formaliser. Dans le cadre de la description de l'hydrosystème (OPG01), il est prévu de réfléchir à l'analyse possible de ces données récoltées, des questions auxquelles elles permettront de répondre, en partenariat avec le conseil scientifique et le bureau d'études Antéa. Nous garderons également une veille sur les échanges avec le PIREN via le SAGE et le comité acteurs-chercheurs qui a été créé.

Pour la gestion des milieux ouverts (**OLT 2**), la poursuite du suivi à long terme et l'entretien des milieux déjà restaurés sont primordiaux. En revanche, la restauration ne sera poursuivie que sur les sites en cours, aucune recherche d'opportunités supplémentaires ne sera faite tant que le nouveau décret ne sera pas signé autorisant la réouverture de milieux sans autorisation de défrichement.

Dans le cadre de l'**OLT 3** relatif aux forêts alluviales, la mise en œuvre du Plan régional d'actions de conservation en faveur de la Vigne sauvage (OPG05) étant financée jusqu'en 2022 après accord écrit, le nombre de jours à y consacrer est supérieur aux prévisions du plan de gestion de manière à atteindre les objectifs finaux de fin de programme. Par ailleurs, il faudra démarrer le protocole de suivi PSDRF en 2022, 10 ans après la première session. Le lancement de ce suivi va nécessiter également beaucoup de temps à l'équipe.

La mise en œuvre des inventaires et des suivis du patrimoine naturel (OPG06) est réduite par rapport aux prévisions du plan de gestion. Elle sera axée sur le maintien des suivis des espèces patrimoniales et sur des protocoles de veille sur les autres espèces. Toutefois certains inventaires et suivis répondant aussi aux enjeux du DOCOB seront poursuivis au titre de l'animation Natura 2000. Concernant les autres objectifs liés à l'ancrage territorial (**OLT 4**) :

- La sensibilisation et les animations (OPG07) vont être développées et orientées par rapport notamment au nouveau plan de communication/animation 2021-2023.
- L'engagement de l'AGRENABA dans des partenariats (OPG07) avec les 7 communes et celles du territoire sera développé dans un esprit de rayonnement et d'amélioration locale des pratiques,
- Les activités bénévoles (notamment les chantiers « nature ») sont quant à elles diminuées en raison de la situation sanitaire encore compliquée (OPG09) conformément aux prévisions du plan de gestion mais des activités diversifiées supplémentaires pourront être proposées.

La gestion administrative a été revalorisée par rapport aux prévisions du plan de gestion en fonction des moyens humains qui ont été nécessaires depuis sa mise en œuvre. En effet, les précédents rapports d'activités montrent qu'ils avaient été sous-estimés.

Tableau 4 : Prévisions 2022

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs du plan de gestion et suivis à long terme	Jours prévus 2022 (PdG réduit)	Jours prévus 2022 (hors PdG)
OLT1 : Garantir la fonctionnalité de l'hydrosystème	Suivis à long terme	10	
	OPG01 : Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement	15	
	OPG02 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème	11	
	Total OLT1 :	36	
OLT2 : Maintenir le bon état de conservation des milieux ouverts	Suivis à long terme	5	
	OPG03 : Entretenir les milieux ouverts	42	
	OPG04 : Restaurer des milieux ouverts enrichés et boisés	35	
Total OLT2 :	82		
OLT3 : Tendre vers un meilleur état de conservation des forêts alluviales	Suivis à long terme	6	
	OPG05 : Inciter à une meilleure prise en compte les enjeux de la réserve dans la gestion forestière	32	
Total OLT3 :	38		
OLT4 : Poursuivre et développer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans le contexte local	Suivis à long terme	0	
	OPG06 : Améliorer les connaissances	74	10
	OPG07 : Faire découvrir la réserve et ses enjeux	195	278
	OPG08 : Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve	30	15
	OPG09 : Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve	20	10
Total OLT4 :	319	313	
Gestion administrative de la réserve	OPG10 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve	200	15
	OPG11 : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion	70	5
	OPG12 : Participer aux différents réseaux	15	5
Total "gestion" :	285	25	
Total :	760	338	

OLT1 : GARANTIR LA FONCTIONNALITE DE L'HYDROSYSTEME



I. Suivi à long terme

Pour rappel, VNF avait rétrocédé 17 piézomètres à l'AGRENABA courant 2018 afin de pouvoir continuer le suivi en interne dans le périmètre de la réserve dès 2019. Une convention précisant les conditions de relevé et d'entretien des piézomètres devait être rédigée avec VNF en 2020 mais toujours aucune convention à ce jour. Cependant, en 2021, lors d'échanges divers avec VNF et la DRIEAT, ils nous ont précisé qu'ils continueront l'entretien du matériel jusqu'en 2024. Au moindre problème sur les installations ou matériels défectueux, nous aurons juste à les contacter directement. A partir de 2024, s'il n'y a pas de changement d'ici là, nous devrions récupérer la gestion totale des piézomètres et hydromètres. Les conséquences financières pour l'AGRENABA devront être définies avant 2024.

Un début d'analyse des données a pu être fait en interne avec notamment l'élaboration de graphiques montrant l'évolution du niveau de la nappe alluviale sur plusieurs années. Plusieurs échanges et réunions de travail ont été faits avec certains chercheurs du PIREN Seine où il a été question de pouvoir mettre en place une formation sur le fonctionnement de l'hydrosystème pour l'équipe gestionnaire ainsi qu'une aide dans l'analyse des données du suivi piézométrique par le biais de stagiaires. Il avait été convenu de travailler sur ces deux dossiers dès le premier semestre 2021 mais malheureusement le PIREN n'a pas pu y répondre positivement.

II. OPG01 : Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement

1. MS02 : Récupérer les données en lien avec l'hydrosystème

Actuellement plusieurs protocoles de récupération de données en lien avec l'hydrosystème sont mis en place sur la réserve :

- **Le protocole de suivi des inondations :**

L'objectif est de connaître les durées et la régularité des inondations sur quelques sites entretenus régulièrement dont les habitats principaux sont des milieux humides (prairies humides, mégaphorbiaies, roselières), car ce paramètre influence en partie la composition floristique des habitats. Cette information pourrait être mise en relation avec les relevés phytosociologiques réalisés sur les sites, ainsi que les niveaux piézométriques de la nappe alluviale, mais devra faire l'objet d'un suivi à long terme pour pouvoir valider les analyses.



En 2021, une période d'inondation a été constatée durant le mois de février avec le débordement de la noue de Neuvry sur la route de Neuvry pendant deux semaines. L'ensemble des sites suivis a été inondé au moins en partie jusqu'en mai.

Inondation sur le site de la grande portée

- **Le suivi piézométrique et limnimétrique**

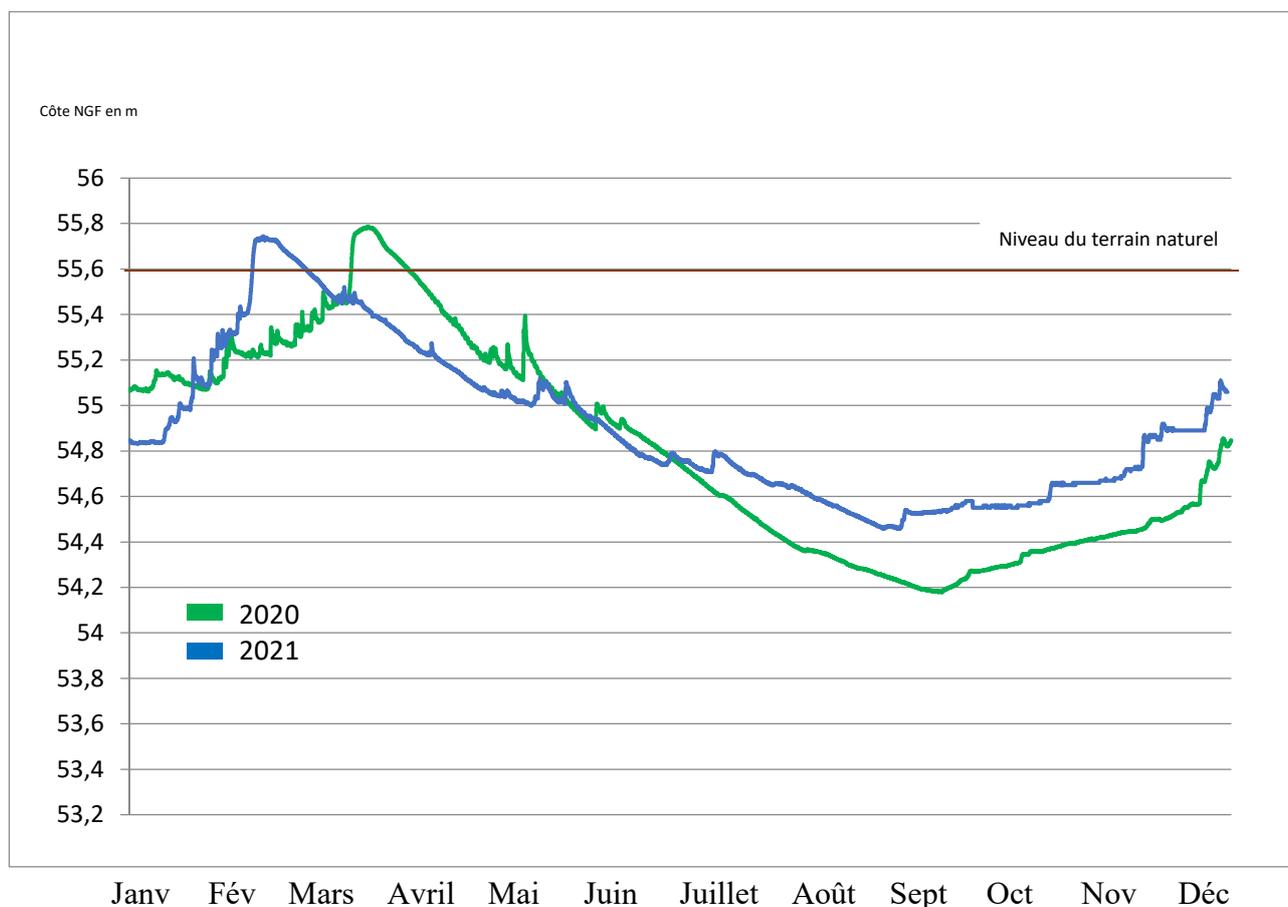
Les piézomètres permettent de suivre l'évolution du niveau de la nappe alluviale ou de la nappe de la craie, tandis que les hydromètres relèvent le niveau des cours d'eaux. Depuis 2019, l'AGRENABA récupère les données de 17 piézomètres et de 7 hydromètres cédés par VNF.



Relevé des données hydrométriques

Sur l'exemple ci-dessous, on observe une période d'inondation plus précoce en 2021 qu'en 2020, avec une hauteur de nappe qui dépasse celle du terrain naturel pendant 9 jours. Les pluies régulières au mois de juillet et août ont maintenu un niveau de nappe plus élevé (27 cm de plus) en période d'étiage en 2021 qu'en 2020.

*Comparaison de l'évolution de la nappe alluviale au niveau du piézomètre PZ40a situé au Bois
Prioux à Jaulnes entre 2020 et 2021*



Le relevé des échelles limnimétriques nous permet de voir l'évolution des niveaux dans les cours d'eaux secondaires. Ces noues contribuent en partie à l'alimentation des zones humides en périodes de crue et régulent les niveaux en périodes d'étiage. Depuis 2019, l'AGRENABA utilise les 7 hydromètres rétrocedés par VNF. Les relevés sont couplés à ceux des piézomètres.

2. CS03 : Analyser les données récupérées en lien avec l'hydrosystème

Les nombreuses données récupérées sur l'hydrosystème sont difficiles à analyser à notre niveau. En effet, les multiples relations entre précipitations, hauteurs et débits des noues, niveaux d'eau de la Seine ou encore échanges entre la nappe alluviale et la nappe de la craie sont très complexes. Toutefois le stockage de ces données est primordial car cela permettra aux études hydrologiques futures de s'appuyer rapidement sur des données de terrain.

Le plan de gestion prévoit d'ailleurs une analyse par un organisme externe. En rapport à cela, plusieurs échanges et réunions de travail ont été faits avec certains chercheurs du PIREN Seine où il a été question de mettre en place une offre de stage afin d'avoir un ou plusieurs étudiants qui travailleraient sur l'analyse des données du suivi piézométrique, co-dirigé par l'AGRENABA. Il avait été convenu de travailler sur ce sujet dès le premier semestre 2021. Cependant, le PIREN Seine n'a pas pu répondre positivement à cela. Nous prévoyons donc de passer par un prestataire externe en 2022.

3. RE01 : Prendre part à la détermination des unités fonctionnelles

Projet DEGASE

Le PIREN-Seine avait souhaité développer des recherches sur « l'Influence du métabolisme des grandes rivières du Bassin Parisien et de leurs annexes sur les échanges de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄) à l'interface eau-atmosphère (projet DEGASE) ». Il avait eu l'autorisation de l'AEV et du Comité consultatif de gestion de la réserve en 2017 afin de mettre en place ces recherches sur le plan d'eau de la Cocharde (ancienne gravière).

En 2020, les chercheurs prévoyaient une remise en état de la station météorologique installée sur la plateforme flottante au milieu de la gravière ainsi que la mise en place d'un suivi de la hauteur d'eau et de la conductivité électrique dans la gravière, intégré dans le dispositif régional du PIREN de suivi des hauteurs d'eau dans la zone de la Bassée, et le géo référencement du dispositif.

Cependant, la station d'accueil a été enlevée en 2021 car les réparations sont trop excessives et cette station n'a plus d'utilité pour le PIREN Seine.

Une campagne de mesures hydro-biogéochimiques dans la plaine alluviale de la Bassée a débuté fin 2020 et s'est poursuivie en 2021 par le PIREN. L'objectif est de prélever des échantillons d'eau de surface et souterraine dans le système de suivi habituel, qui inclut des stations situées de l'amont de la confluence Seine-Aube à l'aval de la confluence Seine-Yonne.

4. RE02 : Faire une analyse multifonctionnelle du lien entre les fonctionnements des écosystèmes et de l'hydrosystème

Ce projet de recherche a été présenté au directeur du PIREN-Seine à l'occasion de leur colloque annuel en octobre 2017 et des synergies avaient été identifiées entre le plan de gestion de la réserve et le futur programme du PIREN-Seine.

Des pistes ont été évoquées avec le Conseil scientifique de la réserve en mars 2018, notamment la rédaction d'une fiche projet avec le PIREN-Seine en lien avec le CBNBP-MNHN pour tout ce qui touche aux écosystèmes, à la végétation et à la flore.

En 2019, le PIREN-Seine a rédigé la programmation de ses actions pour la période 2020-2023. Il prévoit des actions en Bassée qui intègrent ce projet commun. Cependant, cette analyse serait très coûteuse à mettre en place et nécessiterait une aide financière particulière. Ce projet n'est pour l'instant plus d'actualité en attendant de pouvoir trouver les financements nécessaires.

III. OPG02 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème

1. MS04 : Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE Bassée-Voulzie

Le SAGE a été lancé en février 2015 et la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été arrêtée en septembre 2016 : **l'AGRENABA fait partie du collège des usagers.**

Le processus de recrutement d'un animateur a été long, et la première réunion de lancement a eu lieu le 13 mars 2019. Un changement d'animation a eu lieu en 2021 suite au départ de Damien Courbil en avril, remplacé par Eric Bonnot fin septembre 2021.

Les étapes prévisionnelles du SAGE sont les suivantes :

- Une tranche ferme prévoyant un état des lieux et un diagnostic pour l'émergence des enjeux en 2021.

Il y a 3 commissions thématiques dont 2 auxquelles participe l'AGRENABA : « protection des milieux aquatiques et gestion des inondations » et « gestion qualitative et quantitative de la ressource ».

- Une tranche conditionnelle pour la définition des scénarios et stratégie (1 an supplémentaire).

Il restera la rédaction du Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) et le règlement pour finaliser le rapport environnemental. En moyenne l'ensemble de ces étapes prend 6 ans.

Le 11 mars 2021 a eu lieu le COPIL de la commission « gestion qualitative et quantitative de la ressource » (en visio), dont l'objectif était de présenter la méthode d'évaluation des débits minimums biologiques et un résumé des résultats obtenus. Ce travail a fait l'objet d'un rapport détaillé, transmis aux membres de la commission.

Une Commission Locale de l'Eau (CLE) a eu lieu le 15 mars à Nogent-sur-Seine. Cette CLE était l'occasion de ré-élire des membres du 1^{er} collège (suite aux élections municipales de 2020), présenter le rapport d'activités de 2020, faire le point sur les projets et études en cours et à venir ainsi que sur le budget et le calendrier.

Le 18 mai et le 2 juin, deux réunions de commissions, « protection des milieux et gestion des inondations » (à Maizières-la-Grande-Paroisse) puis « gestion qualitative et quantitative de la ressource » (à Marcilly-sur-Seine) ont permis de faire le point sur l'état des lieux et débiter le diagnostic du SAGE, à travers des ateliers et tables rondes pour définir collectivement les enjeux liés à ces thématiques.

Une seconde Commission Locale de l'Eau (CLE) a eu lieu au Mériot le 5 juillet 2021, lors de laquelle ont été présentés l'état d'avancement de l'étude quantitative (menée par les bureaux d'études Ecodécision et Eaucéa), l'avancement du diagnostic du SAGE, la poursuite du travail sur les zones humides et le démarrage d'une collaboration avec le PIREN Seine à travers la création d'un collectif acteurs-chercheurs.

Ce collectif s'est réuni pour la première fois le 6 septembre à Périgny-La-Rose. Cette journée d'atelier avait pour objectifs de présenter l'état des connaissances sur le bassin de la Seine, les projets menés par les chercheurs du PIREN Seine et des retours d'expérience, puis d'échanger sur les attentes de chacun vis-à-vis de ce collectif et les objectifs qui en découlent. Le collectif se réunira à nouveau début 2022.

Le nouvel animateur, Eric Bonnot, ayant pris son poste fin septembre 2021, a sollicité l'AGRENABA pour organiser une rencontre afin de lui présenter la réserve naturelle et échanger sur nos attentes vis-à-vis du SAGE. Une visite terrain organisée le 10 novembre a été l'occasion de lui présenter les

différents milieux présents sur la réserve naturelle et les enjeux liés, et principalement ceux liés à la gestion de l'eau et au fonctionnement hydraulique.

Enfin, une inter-commissions thématiques s'est réunie à deux reprises à Fontaine-Fourches, le 22 novembre et le 1^{er} décembre, afin de présenter la première ébauche des différents diagnostics du SAGE (diagnostics quantité ; qualité ; milieux aquatiques et humides ; inondations ; acteurs, programmes et solidarités), et mettre en lumière les principales attentes des membres des commissions sur les objectifs à atteindre concernant ces 5 thématiques.

2. MS05 : Participer aux réunions en rapport avec la gestion de l'eau dans la Bassée

Captages d'eau

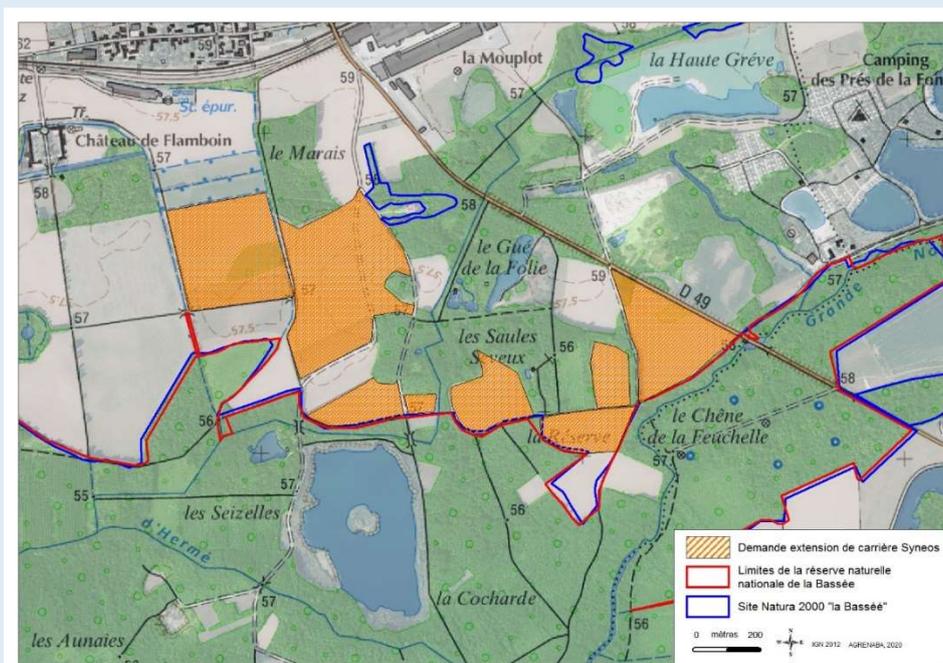
Dans le cadre des missions « Natura 2000 », l'AGRENABA continue de suivre les projets de captage d'eau potable. Suite aux différentes rencontres et réunions faites en 2020, nous n'avons eu aucun retour sur l'installation des nouvelles stations. Nous avons participé à une réunion de la Commission Consultatives Services Locaux du Syndicat de l'eau de l'Est Seine et Marnais (S2e77) où nous avons fait la demande de pouvoir avoir accès aux données récoltées au niveau de stations de pompage.

Carrières

L'AGRENABA fait partie du comité de pilotage du schéma régional des carrières d'Ile-de-France (SRC) à la demande de la DRIEE. L'objectif initial du SRC était une rédaction et une consultation en 2019-2020 et une adoption mi-2021 avec 4 groupes de travail : Besoins, Ressources, Transport et logistique et Impact environnemental. L'AGRENABA participe au 4^{ème}, pour lequel la première réunion a eu lieu en 2019. Une réunion était prévue début mars 2020 mais a dû être annulée, et aucune autre réunion n'a été planifiée depuis.

Plus localement, l'AGRENABA avait été sollicitée en 2019 par la société Syneos, dans le cadre de son projet de renouvellement et d'extension d'une carrière sur la commune de Gouaix. Après deux réunions et une visite de terrain, une note sur les mesures compensatoires envisagées a été rédigée par l'AGRENABA. En 2020, l'AGRENABA a été sollicitée par la DDT, au titre de Natura 2000, afin de transmettre d'éventuelles remarques concernant l'EIN (Evaluation des Incidences Natura 2000). Une synthèse a été transmise à la DRIEE, reprenant les préconisations déjà transmises à Syneos. L'EIN ne faisait pas mention de la bande transporteuse, ce qui a été signalé. En 2021, les services de l'état ont sollicité à nouveau les animateurs de la ZPS et de la ZSC pour avis sur le projet de renouvellement d'exploitation et l'extension de la carrière.

Un dossier comprenant l'étude d'impact du projet, l'évaluation des incidences Natura 2000 ainsi que l'expertise écologique, l'évaluation des impacts et les propositions de mesures d'accompagnement du projet réalisés par le bureau d'études Environnement a été transmis par la DRIEAT, afin de pouvoir émettre l'avis sur le projet.



Projet d'extension de la carrière de Syneos

Mise à grand gabarit de la Seine par VNF

En 2021, l'AGRENABA a donné son avis lors de l'enquête publique. Suite à cela, l'autorité environnementale a émis des demandes complémentaires d'études d'impacts notamment sur la réserve naturelle et son potentiel projet d'extension. Le bureau d'étude Ecosphère et VNF doivent donc réétudier le sujet et rédiger un nouveau rapport à l'autorité environnementale. Nous avons eu quelques réunions d'échanges avec VNF à ce sujet afin de discuter notamment de nos propositions d'actions de mesures compensatoires. Cependant, suite à des changements de personnels à leur niveau, le dossier ne sera traité qu'en 2022-23. De ce fait, les réunions de travail avec VNF pourront reprendre qu'à ce moment-là.

Casier réservoir pilote par l'EPTB

En début d'année 2021, suite à l'approbation du projet de casier pilote, l'AGRENABA a été contactée par l'EPTB afin de discuter de nos actions et échanger sur un potentiel partenariat entre nos deux structures. Une réunion plus institutionnelle s'est ensuite organisée avec le président de l'EPTB où il a été acté cette possibilité pour l'AGRENABA de devenir partenaire et acteur du projet de casier pilote, et plus particulièrement de la gestion des unités de valorisation écologique. Au second semestre 2021, une nouvelle rencontre s'est organisée entre la CCBM, l'EPTB et l'AGRENABA afin de travailler ensemble sur un projet de convention tripartite où l'AGRENABA deviendrait le « référent » en termes d'actions environnementales mais aussi gestionnaire des sites de valorisation écologique prévus dans le projet et aux alentours sur la Bassée avale. Ce projet de convention est donc à l'étude et devrait se concrétiser en 2022.

3. MS07 : Sensibiliser le Syndicat d'aménagement de la vallée de la Seine

Le Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants Bassée-Voulzie-Auxence met en œuvre 2 types de travaux pour :

- L'entretien annuel de la piste attenante aux noues par broyage (automne).

- L'entretien, tous les 10 ans, de la ripisylve par bûcheronnage avec enlèvement des principaux embâcles par portion de cours d'eau.

En 2021, seul l'entretien de la piste a été réalisé à l'automne.



OLT2 : MAINTENIR LE BON ETAT DE CONSERVATION DES MILIEUX OUVERTS

I. Suivi à long terme : relevés phytosociologiques

Pour maintenir le bon état de conservation des milieux ouverts, il convient de limiter le développement des ligneux par un entretien régulier des sites par fauche ou pâturage. La gestion mise en place est évaluée en étudiant l'évolution de la végétation au fil du temps via des suivis phytosociologiques au sein de placettes. L'analyse des relevés se base sur l'étude de la composition floristique et la structure de la végétation : richesse spécifique, proportion d'espèces ligneuses (indicateur de fermeture), niveau trophique (un niveau trophique élevé indique un enrichissement du sol qui n'est pas favorable à la diversité floristique). Pour les habitats de prairies nous étudions également l'indice de diversité floristique qui montre si le couvert herbacé est diversifié et équilibré et la proportion d'espèces indicatrices de la fermeture du milieu (espèces de mégaphorbiaies...). Depuis 2014, il a été décidé de suivre chaque site tous les deux ans. Ainsi, en 2021, ce sont 10 sites qui ont été suivis et 36 placettes qui ont fait l'objet d'un inventaire en juin et juillet.

Sites inventoriés en 2021

Sites	Habitats	Gestion
Champerlin	Fourrés arbustifs (restauration récente 2017)	Broyage
ENS Grande prairie	Prairies (dont prairies à molinie)	Fauche exportatrice
ENS Petit Gué	Mégaphorbiaies	Fauche exportatrice
ENS Petite prairie	Prairies à molinie et Mégaphorbiaies	Fauche exportatrice
Grande portée RTE	Mégaphorbiaies et Fourrés arbustifs	Fauche exportatrice
Plan d'eau Cocharde	Ourlets et Fourrés arbustifs	Pâturage et broyage
Prairie à Œillet	Prairies à molinie	Fauche exportatrice
Prairie Pro Natura	Prairies mésohygrophiles	Fauche exportatrice
Roselière Aunaie	Mégaphorbiaies	Fauche exportatrice

a) Sites dont l'entretien est régulier

Les résultats sont présentés par type de végétation pour les sites dont l'entretien régulier est mis en place depuis plusieurs années.

- Prairies à molinie sur sols calcaires :

Cet habitat d'intérêt communautaire présent sur les sites de la prairie à œillet, les ENS grande prairie et ENS petite prairie a fait l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 de la Bassée en 2017. Pour ce type de prairie, nous étudions un indicateur de plus qui concerne le recouvrement des espèces dites turficoles (qui aiment les zones

tourbeuses) présentes sur les placettes car ces espèces constituent un élément qui caractérise le bon fonctionnement des prairies à molinie.

Pour les trois sites étudiés, l'indice de diversité est maintenant en bon état (amélioration pour l'ENS grande prairie) ce qui indique que le couvert herbacé est relativement diversifié et équilibré. L'ENS de la petite prairie est le site où les indicateurs ont les meilleures notes, ce qui était déjà le cas en 2017. La fauche exportatrice réalisée au mois d'août participe efficacement au maintien de l'habitat sur ce site. En ce qui concerne l'ENS grande prairie et la prairie à œillets, on constate que le recouvrement des espèces turficoles reste en mauvais état à l'échelle des deux sites. Les facteurs limitants pour les espèces turficoles sont notamment un niveau trophique élevé et une faible hygrométrie, cependant ces deux paramètres restent relativement stables sur les deux sites. La proportion toujours élevée des espèces de mégaphorbiaies sur l'ENS de la grande prairie explique probablement le faible recouvrement des espèces turficoles. Les placettes qui ont le plus fort recouvrement en turficoles ont de faibles recouvrements en espèces de mégaphorbiaies et vice-versa. On constate malgré tout sur ce site une baisse des espèces de mégaphorbiaies depuis 2019 et ce phénomène est particulièrement visible sur une des placettes fauchées au mois de juin. En effet, la fauche a été avancée du mois d'août au mois de juin depuis 2017 sur certaines zones de cette prairie pour favoriser les habitats de prairies, alors que la plus grande partie du site est fauchée au mois d'août. Cette gestion en mosaïque doit être maintenue pendant quelques années afin de confirmer les tendances observées. La prairie à œillets a toujours eu peu d'espèces turficoles et une proportion relativement importante des ligneux, une fauche plus précoce à la mi-août permettrait de favoriser les herbacées.



Prairies à molinie sur sols calcaires



Mégaphorbiaies

- Prairies de fauche mésohygrophiles :

Elles sont localisées au niveau de la prairie Pronatura. Les indicateurs sont en bon état sauf pour les espèces de mégaphorbiaies dont la proportion déjà élevée les années précédentes a augmenté. Le contexte boisé de la prairie favorise ces espèces et il serait intéressant de ne pas intervenir trop tard à l'automne.

- Mégaphorbiaies mésotrophiles :

Ces végétations sont présentes sur les ENS Petit Gué et Petite prairie ainsi que la Roselière Aunaie. Les ligneux sont contenus par la gestion actuelle et les espèces de mégaphorbiaies sont toujours

dominantes, le niveau trophique est stable grâce à la fauche exportatrice. Pour l'ENS Petit Gué, on notera l'apparition de deux espèces patrimoniales turficoles : l'Ail anguleux et l'Oenanthe de Lachenal, sur deux placettes. Les espèces végétales patrimoniales se maintiennent bien sur les sites et sont désormais plus nombreuses sur l'ENS Petit Gué avec l'apparition de l'Ail anguleux et de l'Inule Britannique.

b) Sites en phase de restauration

En 2014, ces sites avaient été cartographiés comme des habitats d'ourlets, de fourrés arbustifs et de mégaphorbiaies et comportent plusieurs types de végétations. La gestion régulière des sites est assez récente et les résultats montrent la nécessité de poursuivre les travaux de restauration.

- Grande portée RTE

Les résultats sont contrastés, le recouvrement des ligneux augmente de nouveau sur la placette située dans le contexte le plus sec, tandis qu'il reste à un faible niveau pour les deux placettes situées en contexte humide. Les espèces de mégaphorbiaies restent dominantes sur les placettes. Cependant, les observations faites à l'échelle du site montrent que les habitats deviennent plus herbacés grâce à la mise en place d'une fauche exportatrice depuis 2017. Les espèces patrimoniales sont également plus abondantes.



Végétations sous la grande portée RTE

- Marais Augé

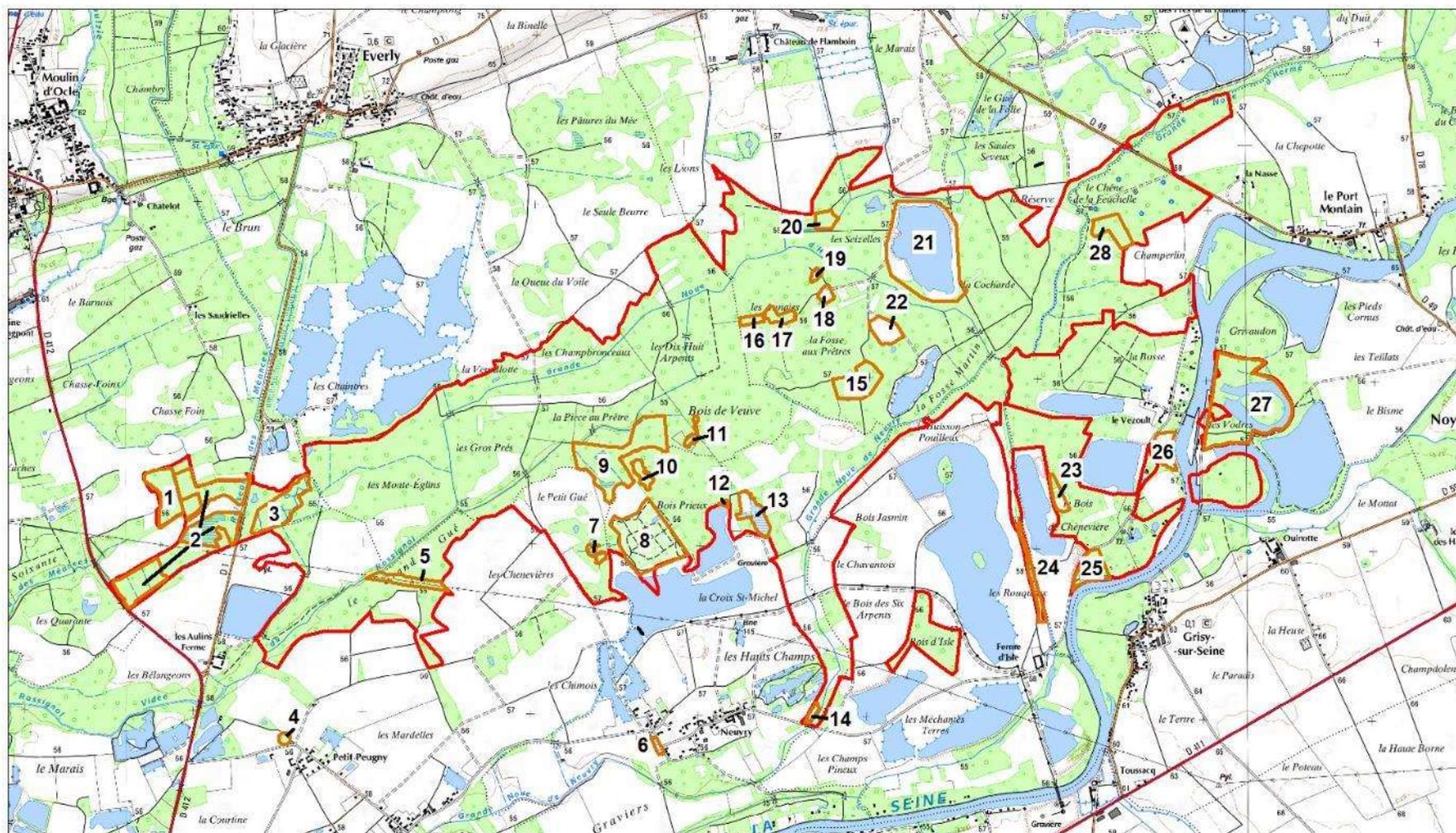
La régression des ligneux au profit des espèces herbacées montre les effets bénéfiques de la gestion mise en place depuis 2016.

- Plan d'eau Cocharde :

Le suivi n'a été mis en place que depuis 2019 mais l'on observe entre les deux passages une importante régression des ligneux et une légère augmentation du niveau trophique. Le broyage sans exportation de la matière sur les espaces pâturés après le passage des animaux explique probablement l'augmentation du niveau trophique observé sur les placettes. L'entretien doit se poursuivre afin de favoriser les végétations de prairies.

- Champerlin :

Ce site a été rouvert en 2017 et on constate que les ligneux sont toujours très présents sur la placette de suivi. Les travaux de broyage sont intervenus en fin de saison les deux dernières années, ce qui n'a pas permis de faire diminuer le recouvrement des ligneux sur le site.



- 1 : Marais Augé
- 2 : Site des Ormes
- 3 : Roselière les Chintres
- 4 : Mare de Peugny
- 5 : Grande portée RTE
- 6 : Mare de Neuivy
- 7 : ENS Petit Gué

- 8 : Layons de chasse Bois Prieux
- 9 : AESN Pièce au Prêtre
- 10 : Pelouse Pro Natura
- 11 : Roselière du Bois de Veuve
- 12 : Prairie Pro Natura
- 13 : ENS Grande prairie
- 14 : ENS Petite prairie

- 15 : Pelouse de Munch
- 16 : Roselière Aunaie
- 17 : Prairie à Oeillets
- 18 : Sablière de Gouaix
- 19 : Pelouse de Gouaix
- 20 : Prairie Seizelles
- 21 : Plan d'eau Cocharde

- 22 : Jachère Terre Poussin
- 23 : Roselière Bois Chenevière
- 24 : Pâture Noue d'Isle
- 25 : Etang et mare de Grisy
- 26 : Prairie de Champ Blanc
- 27 : Boucle de Noyen Nord
- 28 : Champerlin

Limites de la réserve naturelle nationale de la Bassée

0 mètres 600

IGN 2003 AGRENABA, 2017

f) Prairie à Œillet et Roselière Aunaies, propriétés AESN – Gouaix

Ces deux sites contigus ont été fauchés avec exportation par un prestataire à la fin du mois de septembre pour une surface totale d'environ 1,8 ha.

g) Sablrière et Pelouse de Gouaix - Gouaix

Comme tous les ans, un débroussaillage des repousses de saules a été réalisé à la fin octobre afin de limiter le développement des végétaux non consommés par les moutons lors de leur passage en juillet. Cette année, le chantier a été réalisé avec 5 bénévoles et un agent durant une demi-journée et fini par un agent et un stagiaire 2 semaines plus tard.

h) Plan d'eau de la Cocharde – Gouaix

Il s'agit d'un étang résultant de l'extraction de granulats alluvionnaires, dont la fin d'exploitation date du début des années 2000. Pendant plusieurs années, le site n'a pas été entretenu régulièrement et s'est progressivement fermé. Le plan d'eau est acheté en 2008 par l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Ile-de-France. A partir de 2010, l'AGRENABA entreprend des actions localisées de débroussaillage (pour favoriser les roselières à l'ouest du site et des zones herbacées au sud-est) dans le cadre de chantiers bénévoles. De 2017 à 2019, des travaux de broyage ont permis de rouvrir la partie nord, le sud-ouest et le sud du site.

Les principaux enjeux naturalistes du site sont liés à la présence de roselières qui permettent la reproduction du Blongios nain et de la Rousserolle turdoïde, mais aussi des milieux herbacés, favorables à la Violette élevée dans les parties les plus fraîches, et à plusieurs oiseaux et invertébrés qui y trouvent leur nourriture, comme la Pie-grièche écorcheur et la Cordulie à corps fin.

Travaux d'entretien par gestion mécanique

Ces actions visent à entretenir des milieux ouverts, récemment recréés, tels que les prairies mésophiles à mésohygrophiles, par gestion mécanique. Aucun broyage n'a été effectué sur le site en 2021.

La dynamique végétale est importante autour du plan d'eau et les moutons ne consomment pas tous les végétaux, c'est pourquoi une action mécanique complémentaire au pâturage est réalisée après le passage des animaux. Une fauche exportatrice a été réalisée le 15 août au niveau de la partie sud/sud-ouest sur environ 0,5 ha (fauche Brebisaine, mise en tas avec l'aide des bénévoles de l'AGRENABA) et à la fin du mois de septembre sur un peu de moins de 0,4 ha au nord du plan d'eau (par l'AGRENABA).

D'autres actions de gestion ont été effectuées en interne en complément, notamment pour la coupe des saules dans la roselière au printemps. Par ailleurs, un chantier avec les pêcheurs a eu lieu en novembre, pour effectuer du débroussaillage sur le site ainsi que du tronçonnage dans la ripisylve.

Pâturage ovin

Le troupeau composé de 18 moutons et 1 chèvre a pâturé le tour du plan d'eau du 8 mai au 22 août 2021 sur une surface totale d'environ 2,8 ha. La surface pâturée augmente progressivement d'année en année suite aux travaux de restauration et d'entretien de milieux (2.5 ha en 2020, 1.8 ha en 2019).



Pâturage au nord du plan d'eau



Après pâturage au sud du site, en juillet 2021

i) Autres travaux d'entretien : missions « Natura 2000 »

Pâturage ovin

Concernant le pâturage, cinq sites (Munch, Terre Poussin, Pelouse et Sablière de Gouaix, Champblanc) font l'objet de cette MAEC au sein de la RNN, pour un total de 8 ha. Il s'agit d'entretien de milieux ouverts par pâturage ovin, afin de freiner le développement des arbustes et maintenir la strate herbacée. Chaque année, un COPIL est organisé au premier trimestre, afin de faire le bilan de la précédente saison de pâturage, organiser la saison à venir et prévoir le calendrier de passage sur les sites. En 2021, le COPIL n'a pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire.

Pendant le pâturage des sites, l'AGRENABA se rend sur place pour observer l'effet sur la végétation, et ajuster si nécessaire la pression de pâturage. La nouvelle bergère (arrivée en août 2020 et en contrat pour 3 ans) ayant besoin de visiter les sites en amont, s'est rendue sur place avec deux agents de l'AGRENABA afin de lui présenter les enjeux des sites pâturés et les points de vigilance à connaître.

j) Veille espèces invasives

Nous surveillons la progression des espèces invasives telles que le Galéga Officinal (photo ci-contre), *Galega officinalis* qui est une plante toxique pour les moutons. Cette année, une nouvelle station avec un seul pied a été détectée près de la noue de Neuvry. Celle-ci a fait l'objet d'un arrachage comme les 4 autres stations déjà connues.

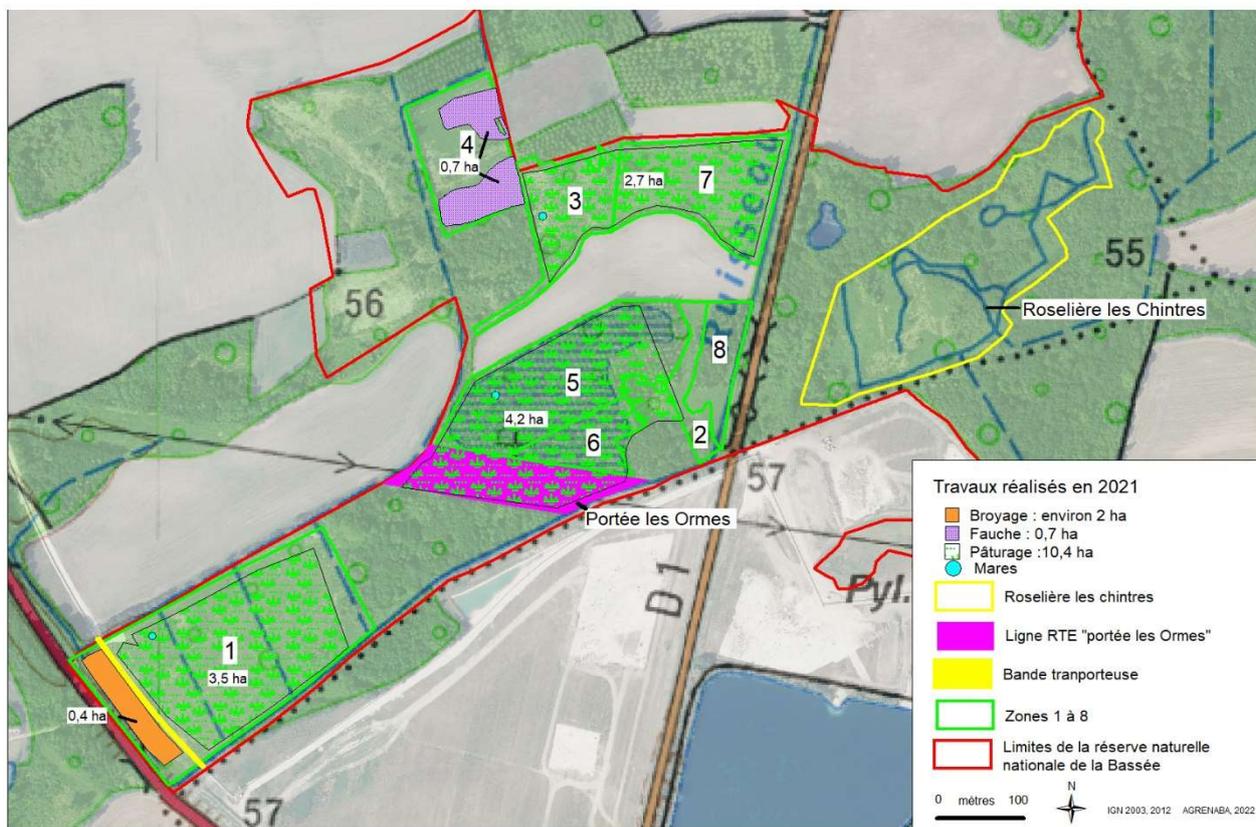


III. OPG04 : Restaurer des milieux ouverts enrichés et boisés

La restauration des milieux ouverts enrichés et boisés a été menée sur une surface totale de 25,7 ha en 2021 dont 12,2 ha par pâturage, 1,4 ha par fauche exportatrice et 12,1 ha par broyage.

a) Site communal des Ormes – Les Ormes-sur-Voulzie

Travaux de gestion réalisés en 2021 sur les propriétés communales des Ormes-sur-Voulzie



Cette année, le pâturage a été mis en place sur les zones 3/7 et 5/6 soit une surface de 6,9 ha. Sur les 3/7 (2,7 ha), un propriétaire a mis à notre disposition 2 chevaux de la mi-mai à mi-septembre. Pour les zones 5/6, (4,2 ha) quatre bœufs Highlands ont pâturé le site de début-mars à mi-septembre, soit environ 7 mois et demi. Jusqu'à présent cette parcelle n'avait pas été pâturée sur une durée aussi longue du printemps à l'été. Nous avons observé un effet positif du pâturage sur la dynamique des jeunes ligneux, qui étaient moins présents que les années précédentes.

Afin de compléter le travail des animaux, un broyage ponctuel d'environ 1.6 ha a été effectué sur les zones 7/3 et 5/6 à l'automne (tour des clôtures, zones arbustives les plus denses).

b) Grande Portée RTE - Commune de Mouy sur Seine

Une fauche avec export a été réalisée par un particulier à la mi-juillet sur 1,4 ha. Les 0.5 ha restants n'ont pu être broyés par RTE cette année.

c) Pièce au Prêtre & Roselière du Bois de Veuve, propriétés AESN - Commune d'Everly

Le pâturage avec des bovins Highlands s'est déroulé de début juillet à la fin novembre. Un broyage complémentaire au pâturage a été réalisé sur la quasi-totalité du site en fin novembre (pas de broyage depuis 2018).

d) Pelouse Pro Natura – Commune de Jaulnes

Cette pelouse embroussaillée d'environ 1,5 ha, située au lieu-dit le Bois Prieux, est la propriété de l'association Pro Natura. Un chantier de débroussaillage a été organisé cette année avec l'équipe de bénévoles de l'AGRENABA.

e) Roselière du Bois de Chenevière – Commune de Noyen-sur-Seine

Comme tous les ans, une moitié du site a été broyée au début du mois de septembre.

f) Pâturage Noue d'Isle - Commune de Grisy-sur-Seine

Le site a été pâturé par des moutons en avril et en décembre 2021 et un broyage mécanique a été réalisé par l'entreprise A2C granulats au mois d'août afin de compléter la gestion par pâturage.

g) Autres travaux de restauration : missions « Natura 2000 »

Broyage

Un contrat ni agricole - ni forestier de réouverture de milieu a permis la restauration d'une parcelle de 2.5 ha sur la commune de Noyen sur Seine (lieu-dit Champerlin). Constituée d'arbustes issus de la dynamique naturelle de la végétation, cette parcelle ne faisait pas l'objet d'une valorisation forestière particulière. L'objectif est de recréer, à la suite des travaux effectués, une surface d'habitat prairial.

Les travaux de broyage (sans export de la matière) d'entretien du site ont eu lieu en octobre 2021.

Il s'agit de la dernière année de travaux prévue dans le cadre du contrat Natura 2000. Un contrat d'entretien de milieu ouvert est envisagé pour la suite avec le propriétaire de la parcelle, afin d'entretenir de façon pérenne le site et éviter que le milieu se referme.



Parcelle au printemps 2021 (mai – à gauche) et à l'été 2021 (juillet – à droite)



Vue de la parcelle après le dernier broyage en novembre 2021

Un contrat ni agricole-ni forestier permet l'entretien d'un site sur la commune de Gouaix sur une parcelle de 1.1 ha au lieu-dit Seizelles. Ne faisant l'objet d'aucune valorisation par le propriétaire avant la signature du contrat, cette parcelle est entretenue pour devenir une prairie humide et rétablir des continuités dans les zones de chasse des chiroptères (espèces à enjeux du site Natura 2000). Les premiers travaux de réouverture ont été réalisés à l'automne 2018, et le site fait depuis l'objet d'un entretien annuel par broyage dans le cadre du contrat Natura 2000.

Un broyage sans export a été effectué en novembre 2021 pour l'entretien du site. Initialement prévus pour correspondre à la dernière année de travaux du contrat, une demande de prorogation d'un an a été faite auprès de la DDT. En effet, le contrat a été signé début 2017 mais les premiers travaux n'ont pu débuter à l'automne de cette année-là en raison des intempéries, ils avaient donc été décalés d'un an. Ainsi, l'année 2021 correspond seulement à la quatrième année de travaux. Une année supplémentaire de broyage est ainsi envisagée. Une poursuite de l'entretien du site par le biais d'un second contrat Natura 2000 sera par la suite discutée avec le propriétaire.



Parcelle de Gouaix (Seizelles) au printemps 2021 (à gauche) et en novembre après les travaux de broyage (à droite)



OLT3 : TENDRE VERS UN MEILLEUR ETAT DE CONSERVATION DES FORETS ALLUVIALES A BOIS DUR

I. Suivi à long terme : protocole « Forêt » (PSDRF)

Même si aucun relevé n'est fait pendant la période d'application du présent plan de gestion, il s'avère nécessaire d'entretenir régulièrement les bornes qui marquent l'emplacement des placettes. En effet, lors de la mise en place du suivi sanitaire sur la Chalarose (voir détails ci-après), quelques placettes n'ont pas pu être retrouvées. Cela est dû notamment aux imprécisions des GPS en forêt, aux éventuelles dégradations des bornes et à la qualité de la peinture utilisée en 2013.

Afin de répartir le travail de peinture, la réserve a été séparée en trois parties et la dernière a été réalisée en 2021. Sur 97 bornes, 4 n'ont pas été retrouvées depuis très longtemps et 6 feront l'objet de nouvelles recherches début 2022.

II. OPG05 : Inciter à une meilleure prise en compte les enjeux de la réserve dans la gestion forestière

1. IP06 : Appliquer le Plan Régional d'Actions de Conservation (PRAC) en faveur de la Vigne sauvage

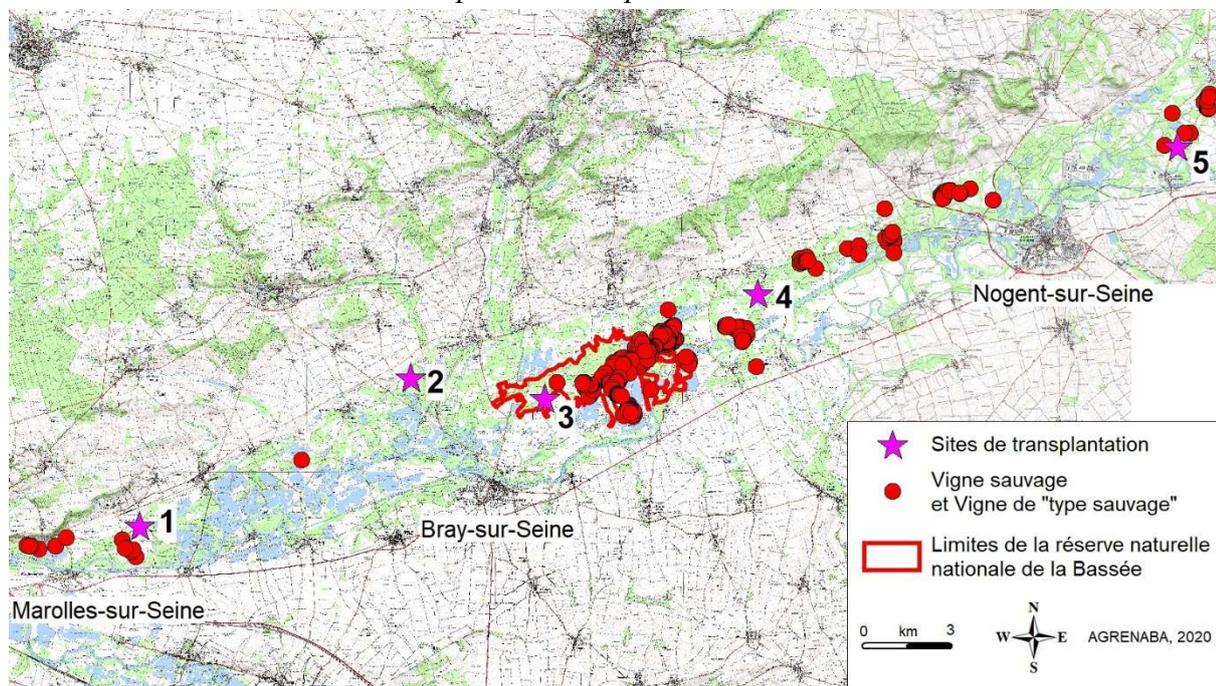
Le programme d'étude sur la Vigne sauvage était initialement planifié sur la période 2017-2020 et devait être finalisé au plus tard en novembre 2021. Cependant, l'opération de transplantation de nouveaux pieds de Vignes sauvages en milieu naturel a dû être reportée à l'automne 2021 et 2022 afin de bénéficier de plants plus développés. L'Agence de l'eau Seine-Normandie, financeur du programme, a donc octroyé un délai supplémentaire d'un an à l'AGRENABA et ses partenaires pour finir le programme (novembre 2022).

Opération de transplantation de nouveaux pieds de Vigne sauvage

Cette opération consiste à planter de jeunes pieds de Vigne sauvage âgés de plusieurs années dans des secteurs favorables et de suivre leur développement dans ces conditions particulières. Elle a pour objectif de réaliser le renforcement de la population de Vigne sauvage de la Bassée à partir d'individus issus de boutures et de graines récoltées sur des vignes sauvages de la Bassée représentatives de la diversité génétique de la population de cette vallée. L'intérêt de cette expérimentation est d'observer si l'espèce est capable d'avoir une dynamique favorable grâce au recrutement de nouveaux individus et de voir quelle gestion permet de recouvrer cette dynamique en parallèle avec le suivi des plantules observées *in situ* depuis 2018. Pour cela, les sites d'implantations seront localisés dans différents contextes hydrologiques répartis tout au long de la vallée en privilégiant les lisières et trouées forestières. Ainsi 150 individus seront implantés au total sur 5 sites, propriétés de l'Agence de l'eau

Seine-Normandie et du Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne (site de Marnay-sur-Seine). La Vigne sauvage étant une espèce protégée sur le plan national, une demande de dérogation a été faite en 2021 aux instances compétentes afin d'être autorisé à réaliser la plantation.

Localisation des sites sélectionnés pour la transplantation



1 : Courcelles-en-Bassée - 2 : Saint-Sauveur-les-Bray - 3 : Mouy-sur-Seine - 4 : Hermé - 5 : Marnay-sur-Seine

Une première plantation de 50 individus (40 boutures et 10 semis) soit 10 plants par sites s'est déroulée en novembre 2021. Un bilan du succès de reprise des individus plantés en 2021 sera réalisé en 2022, ce qui permettra d'ajuster la méthode de plantation si nécessaire avant de procéder à la plantation des 100 individus restants sur les mêmes sites à l'automne 2022. Le suivi de ces jeunes Vignes sauvages sera réalisé pendant 5 ans par les partenaires du programme.

Plantation en novembre 2021



Suivi des plantules *in situ*

Cette année, l'AGRENABA a contrôlé les sites où des plantules survivantes avaient été observées les années précédentes afin de vérifier si ces plantules étaient encore vivantes (même si le suivi des plantules observées en milieu naturel n'était pas programmé en 2021). Ainsi plus de 200 plantules des années précédentes encore vivantes ont été revues, dont 53 individus sur les quatre placettes de suivi inventoriées par l'AGRENABA comprenant des individus survivants. On observe une hétérogénéité de taille en fonction des individus observés, les plus beaux spécimens étant localisés à proximité de zones de lumière.

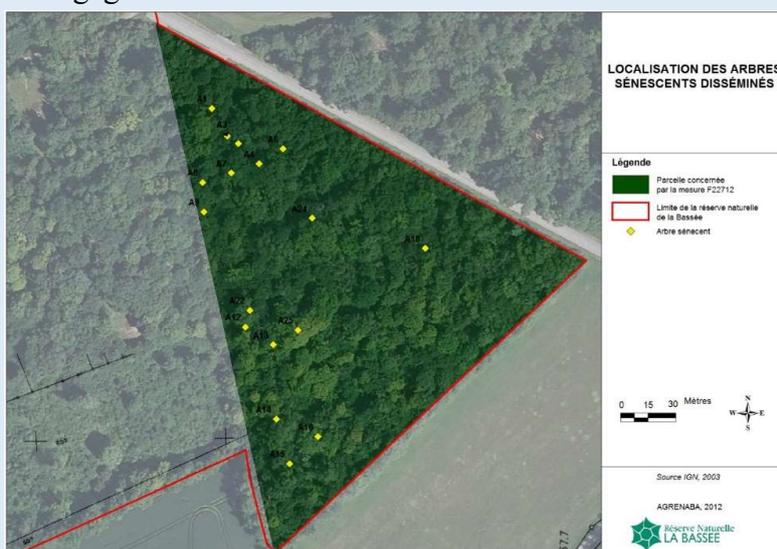
Malgré les suivis réalisés de 2018 à 2020, nous n'avons pas encore identifié avec certitude l'ensemble des paramètres nécessaires à la reproduction sexuée de la Vigne sauvage. Une analyse plus fine des relevés réalisés sur les placettes de suivi de germination sera faite en 2022. Le suivi à moyen terme des plantules apparues *in situ* et celui des individus transplantés devrait nous permettre d'améliorer la compréhension sur la dynamique de l'espèce.

2. IP07 : Accompagner les propriétaires lors des coupes de bois pour veiller au respect de la réglementation de la réserve

Deux propriétaires nous ont contactés pour une demande de coupe de bois cette année à Gouaix.

Parmi les contrats forestiers qui peuvent être proposés facilement aux propriétaires, les îlots de sénescence sont privilégiés. En effet, en Bassée, quelques entités de boisements très anciens sont encore présentes, dans lesquelles on retrouve des arbres de gros diamètre. Les propriétaires forestiers peuvent ainsi contractualiser un îlot de sénescence, sous réserve qu'ils possèdent un plan simple de gestion en cours de validité. Sur l'ensemble du site Natura 2000 ZSC « La Bassée », peu de propriétaires sont assujettis à l'élaboration et à la mise en place d'un plan simple de gestion, ce qui limite la mise en œuvre de contrats « îlot de sénescence ». Parmi eux, certains n'ont tout simplement aucun document d'orientation forestière et sont donc soumis au régime spécial d'autorisation.

Un contrat « îlot de sénescence » est actuellement en cours au lieu-dit Chêne de la Feuchelle, sur la commune de Noyen-sur-Seine. Contractualisé en 2012, il concerne une surface d'1.96 ha, et 17 arbres sénescents disséminés engagés dans la mesure.



Localisation de la parcelle et des arbres sénescents contractualisés

Par ailleurs, le démarchage de propriétaires à Noyen-sur-Seine, dont la parcelle pourrait être concernée par la mise en place d'un contrat forestier « dispositif favorisant le développement de bois sénescents » est en cours, pour une surface estimée à 3.6 ha. Les deux copropriétaires ont été contactées par courrier au dernier trimestre 2021.

3. IP08 : Assurer une veille de l'état sanitaire des boisements

La Chalarose est une maladie causant un très fort taux de mortalité sur les frênes, en particulier chez les jeunes arbres, cependant des individus résistants ont été observés en France.

Suite à cela, un protocole de suivi sanitaire a été élaboré et appliqué en 2018.

Frênes atteints de la Chalarose



2021 a fait l'objet d'une troisième année de relevé sur les 16 placettes. Les résultats nous montrent que le pourcentage d'atteinte de la maladie progresse petit à petit. En 2019 la moyenne d'atteinte de la maladie était de 50%, ce taux est donné aux arbres fortement atteint par la maladie. En 2021, la moyenne est à 57% d'atteinte. De plus nous notons qu'il y a de moins en moins d'arbres malades car ces derniers meurent et disparaissent.

Sur les 3 arbres sains trouvés en 2019 il n'en reste plus qu'un.

Concernant la régénération 100 jeunes frênes sains ont été dénombrés dans les placettes de régénération et 88 malades.

Par ailleurs, même s'il est indispensable de conserver les frênes qui semblent résistants à la Chalarose, l'AGRENABA a établi une liste des essences conseillées à planter en remplacement des frênaies malades, qu'elle peut proposer aux propriétaires et exploitants forestiers en Bassée. Cette liste a été définie avec Seine et Marne Environnement, l'ONF et l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et de Fontainebleau (ANVL). La mise en page a été finie en 2021 et le flyer fera l'objet d'une diffusion en 2022.

OLT4 : POURSUIVRE ET DEVELOPPER L'APPROPRIATION ET L'INTEGRATION DE LA RESERVE DANS LE CONTEXTE LOCAL



Photo prise lors de la visite de la réserve par les élus de la communauté de communes Bassée-Montois

I. OPG06 : Améliorer les connaissances

1. CS09 : Mettre en œuvre les suivis/inventaires demandés par le Conseil scientifique

A) Bilan naturaliste

Environ 8000 observations naturalistes ont été saisies par l'AGRENABA dans la base de données naturaliste régionale en 2021. Sans surprise, plus de 80% de ces observations concernent le périmètre de la réserve naturelle.

Nouvelles Espèces

Végétaux : l'Orchis incarnat est apparu à Jaulnes dans une prairie humide et le bleuet dans une jachère agricole sur la commune des Ormes-sur-Voulzie.

Insectes : Le Leste verdoyant a été observé à Gouaix. Il s'agit de la 52-ème espèce de libellules recensée dans la réserve naturelle ! (61 espèces connues en Ile-de-France). Cette espèce affectionne les eaux stagnantes temporaires. Un seul mâle ayant été observé, il conviendra donc de surveiller si une population s'installe sur le site. Le Grand nacré est un papillon de jour qui a été découvert à Gouaix au plan de la Cocharde. Il se rencontre dans les prairies ainsi que les lisières forestières, sa chenille consomme les violettes.



Orchis incarnat

Nouvelles stations et observations notables

Végétaux : Deux nouvelles localisations ont été identifiées sur la commune de Mouy-sur-Seine : l'Ail anguleux et l'Inule Britannique dans une prairie humide. Ces deux espèces menacées de disparition dépendent des prairies humides. La répartition régionale de l'Ail anguleux se limite actuellement à seulement 3 prairies localisées dans la Bassée, dont deux dans la réserve naturelle.

La Berle à larges feuilles a été revue à Noyen-sur-Seine sur un site où elle n'avait pas été observée depuis 2003. L'Orge faux seigle est apparu dans les parcelles pâturées de la commune des Ormes-sur-Voulzie.

Mammifères :

Le Muscardin a été détecté à Grisy-sur-Seine au niveau du Bois d'Isle. Avec cette nouvelle localisation, ce petit mammifère est désormais recensé dans les 7 communes de la réserve naturelle.

Oiseaux :

La reproduction du Blongios nain n'a pas été confirmée cette année.

Insectes :

L'Agrion de Mercure, demoiselle protégée au niveau européen, a été revu à Gouaix. Plusieurs individus et un accouplement ont été observés, ce qui confirme l'installation d'une petite population dans la réserve naturelle.

B) Protocoles de suivi

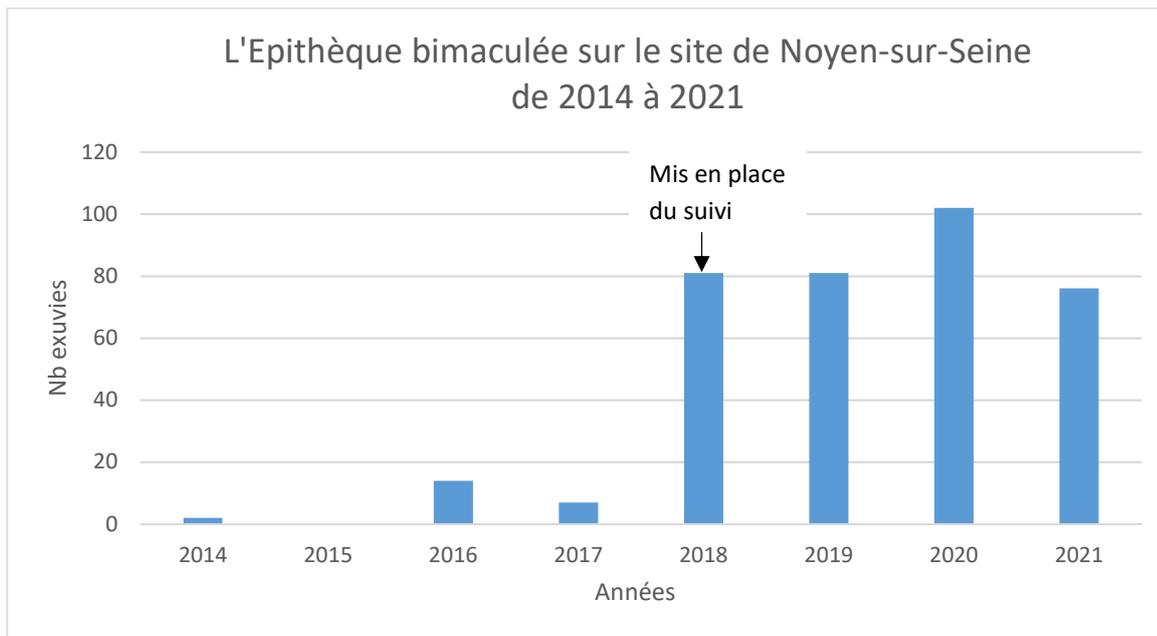
Nom du protocole	Responsable	Remarques
STOC EPS*	Fabien	Suivi Oiseaux - Contexte national
Suivi odonates à enjeux de conservation*	Fabien	Odonates à enjeux de conservation
Protocole Atlas*	Tous	Amélioration de la connaissance naturaliste et veille sur les espèces patrimoniales.
Suivi « Œillet superbe » *	Sophie	Comptage du nombre de pieds

** Les protocoles mis en place sur la réserve depuis plusieurs années n'ayant pas subi de modifications cette année et déjà développés dans les rapports d'activités précédents, ne seront pas abordés dans le présent rapport.*

L'Epithèque bimaculée est un odonate à enjeu de conservation observé pour la première fois en 2014 dans la réserve naturelle de la Bassée sur le site des Boucles à Noyen-sur-Seine. Depuis, elle y est observée presque tous les ans. Cette espèce est extrêmement rare en Ile-de-France et l'on connaît très peu de stations pérennes au niveau régional, même si elle probablement méconnue car si l'on ne cherche pas ses mues larvaires il est très difficile de la détecter. Elle se rencontre dans les grandes pièces d'eau forestières dont les rives sont arborées ou dans les queues d'étang en voie d'atterrissement. D'autres plans d'eau potentiellement favorables à l'espèce ont été prospectés dans



la réserve naturelle sans succès pour le moment. Les adultes sont rarement observés sur les sites qu'elle occupe et son recensement n'est réalisable que pendant une courte période au mois de mai. Sur le site de Noyen, les observations ont été fluctuantes les premières années et un suivi a été mis en place à partir de 2018 sur la principale zone d'émergence identifiée. Ce suivi a pour objectif de suivre l'évolution de cette population dans le temps et il a d'ores et déjà permis d'évaluer plus précisément l'importance de cette population.



Evaluation des populations du Pic mar et du Pic noir

Les pics sont des oiseaux forestiers indicateurs de la naturalité des boisements car leurs populations sont conditionnées notamment par la présence de bois mort et d'arbres de fort diamètre. Le Pic mar est d'ailleurs une espèce à enjeu de conservation pour la réserve naturelle. Afin de réaliser un premier état des lieux des populations de ces deux espèces, des prospections ont été réalisées à l'échelle de la réserve naturelle et du site Natura 2000 la Bassée par une stagiaire en BTSA Gestion et Protection de la Nature. La méthode utilisée est celle de la LPO Haute Normandie déjà appliquée sur le massif forestier de Villefermoy et consiste à réaliser des points d'écoute (avec la diffusion du chant de l'espèce recherchée) répartis de façon homogène au sein des entités boisées, et espacés d'au moins 500 mètres les uns des autres. Ainsi 49 points d'écoutes ont été prospectés deux fois en mars et avril 2021 (dont 33 dans la réserve naturelle). Avec une trentaine d'individus estimés dans la réserve naturelle, les résultats montrent que le Pic mar est surtout présent dans les secteurs de boisements en relatif bon état de conservation. Ce pic a également été contacté par le son dans l'ensemble des entités du site Natura 2000 mais l'interprétation des observations est plus délicate car ces entités sont situées en périphérie de boisements dont l'état de conservation n'est pas connu. Le Pic noir a besoin de surfaces forestières beaucoup plus importantes que le Pic mar, ce qui explique qu'il a été beaucoup moins contacté par le son lors des prospections (15 individus au total dont 7 dans la réserve naturelle). Ce premier état des lieux constitue une référence qui permettra de suivre l'évolution de ces espèces sur le long terme.

Recensement de L'Orme lisse

L'Orme lisse est un arbre caractéristique des forêts alluviales que l'on rencontre souvent dans les boisements où se développe la Vigne sauvage. La répartition de l'Orme lisse dans la réserve naturelle n'avait pas été réactualisée depuis 2003, c'est pourquoi un inventaire a commencé en 2021 et se poursuivra en 2022. Lors des relevés sur le terrain nous notons l'état sanitaire des individus ainsi que leur taille, car ce second paramètre pourra nous aider à connaître la dynamique de la population de la réserve.



Fructification de l'Orme lisse

● *Evaluation de l'Etat de conservation des pelouses sèches*

Dans la continuité de l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels mis en place sur les forêts alluviales, puis sur des prairies humides, l'AGRENABA a débuté en 2018 un suivi destiné à évaluer l'état de conservation des pelouses sèches calcicoles – « Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires » - code Natura 2000 (6210).

Le protocole a été conçu et testé par le Conservatoire botanique national du bassin Parisien (CBNBP) en 2017 et lancé sur plusieurs sites Natura 2000 en 2018.

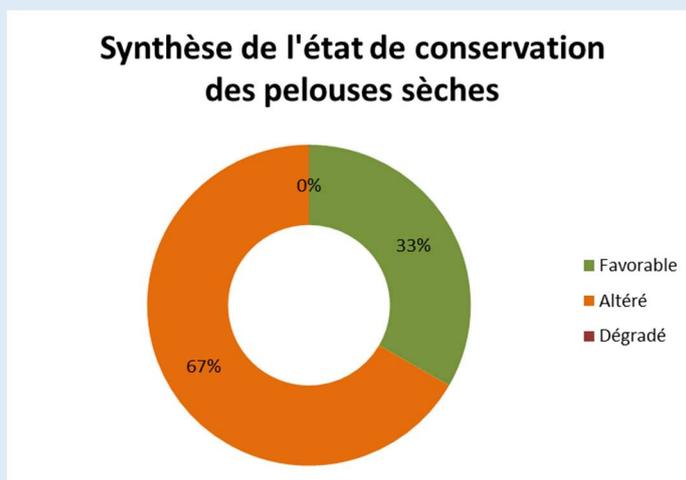
Au sein du site Natura 2000 ZSC « La Bassée », l'habitat 6210 présente un très fort enjeu, malgré les faibles superficies. L'évaluation de l'état de conservation de cet habitat est donc nécessaire pour établir un état zéro et être en mesure par la suite d'analyser son évolution, tant en termes de surface que de composition ou même de structure, et adapter si nécessaire sa gestion.



Localisation des transects de suivi de l'habitat 6210 au sein de chaque unité de gestion (UG)

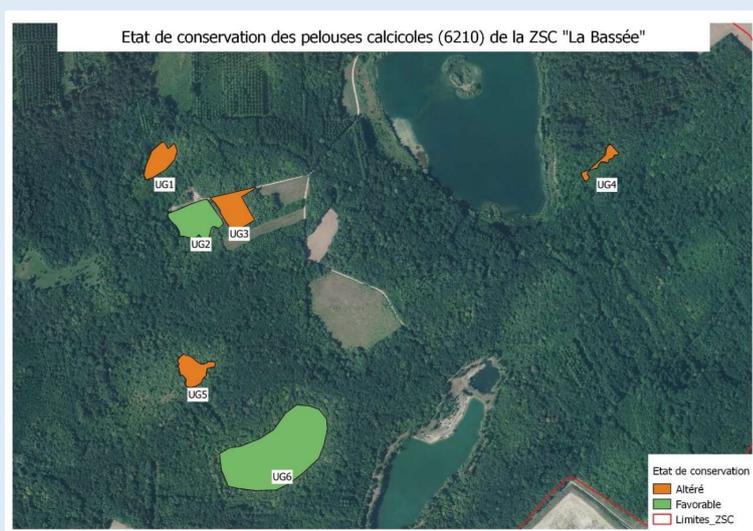
Sur le site, 4.5 ha ont été recensés comme appartenant à l'habitat d'intérêt communautaire 6210 concernant les pelouses sèches calcicoles. Les ourlets calcicoles contigus à une pelouse sont également intégrés dans le protocole. Les premiers relevés ont été faits en juillet 2018, complétés par un deuxième passage sur les mêmes sites en juillet 2020. Le deuxième passage devait être effectué au printemps 2019, mais des contraintes de temps n'ont pas permis de le réaliser, et il est préférable de laisser un pas de temps de plus de deux ans entre les passages.

L'analyse des résultats de ce protocole a été effectuée en 2021. Les résultats indiquent que 67% des pelouses calcicoles présentent un état de conservation altéré, quand seulement 33% présentent un état de conservation jugé favorable.



Résultats 2018 et 2020 de l'état de conservation des pelouses calcicoles

Les deux sites présentant un état de conservation favorable sont les pelouses de Munch (UG6) et de la Sablière de Gouaix (UG2). Les quatre sites présentant un état de conservation altéré sont les pelouses de la Cocharde (UG4), de Gouaix (UG1) et de la Fosse aux Prêtres (UG5), ainsi que de la jachère près de la Sablière (UG3).



On constate globalement que les sites présentant un état de conservation favorable sont les sites faisant l'objet d'actions de gestion (suivi et entretien) régulières, assez conséquentes et depuis plusieurs années, tandis que les sites en état de conservation altéré font l'objet d'une gestion moindre, voire sans aucune gestion pour certains.

Cependant, il est nécessaire de rappeler la prise en compte du biais observateur dans ces analyses : en effet, les relevés n'ont pas été effectués par la même opératrice en 2018 et 2020, et certains critères sont relativement subjectifs.

C) Inventaires

Les oiseaux, odonates, mammifères, reptiles, amphibiens, plantes font l'objet comme tous les ans de prospections régulières afin d'assurer une veille sur la connaissance des espèces présentes dans la réserve dont les observations les plus notables de 2021 sont indiquées dans le bilan naturaliste.

Cette année, les inventaires ont ciblé notamment des secteurs de la réserve naturelle peu pourvus en données naturalistes récentes comme la partie nord de la réserve à Everly et Gouaix.

Chiroptères

Comme tous les ans, un gîte d'hibernation est suivi en février. Cette année, 32 chauves-souris de 4 espèces différentes ont été recensées :

- 10 individus de Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- 6 individus de Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 12 individus de Grand murin (*Myotis myotis* – espèce d'intérêt communautaire)
- 4 individus de Murin à moustaches/Brandt/Alcathoe (*Myotis mystacinus/brandtii/alcathoe*)

Ces chiffres varient très peu d'une année sur l'autre, sauf en 2021 où 10 chauves-souris de plus étaient présentes qu'en 2020. Sur 4 années de suivis les populations ont varié entre 21 et 32 individus.

Suite aux enregistrements acoustiques des chiroptères effectués en 2020 sur 9 sites de la réserve naturelle, les résultats ont été analysés en 2021 par Nicolas Galand, écologue indépendant.

Sur les 9 sites échantillonnés en 2020, 12 espèces de chiroptères ont été identifiées avec certitude sur les 20 que compte l'Ile-de-France, et la présence d'une espèce est considérée comme possible.

Le nombre d'espèces est variable selon les sites, de 4 à 8 espèces, mais ne peut être considéré comme exhaustif, en lien avec des temps d'écoute très variables et parfois assez courts. Il est probable que d'autres espèces pourraient être trouvées en augmentant l'effort de prospection.

Le tableau ci-dessous présente les 13 espèces identifiées en fonction des groupes acoustiques présentés en méthodologie ainsi que la qualité de l'identification.

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Identification
Myotis sp	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	Sure
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Sure
	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Sure
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Sure
Noctules / Serotines	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	Sure
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Sure
	<i>Eptesicus serotinus</i>	Serotine commune	Sure
Plecotus	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Sure
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	Sure
Pip50	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Sure
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Incertaine
PipNK	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Sure
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	Sure

Avec les résultats de cette analyse, la RNN de la Bassée et sa diversité d'habitats prouve une nouvelle fois son fort intérêt pour les chiroptères, avec la nécessité en revanche de préciser le statut de certaines espèces tel que les Murins de Brandt, d'Alcathoe et le Grand rhinolophe.

Plus d'informations sont disponibles dans le rapport d'étude fourni par Nicolas Galand.

Dans le cadre des missions « Natura 2000 », d'autres prospections ont été menées :

h) Veille sur le Cuivré des marais

Le Cuivré des marais est une espèce de papillon liée aux zones humides et notamment les prairies. En 2018, plusieurs individus avaient été aperçus à proximité du site Natura 2000, laissant penser que l'espèce pouvait également être présente à l'intérieur. Aussi, des prospections sont réalisées chaque année sur les sites les plus propices du site Natura 2000 (et situés également dans la réserve naturelle ou dans sa proche périphérie). En 2019, deux observations (quatre individus) ont été faites (deux femelles dans la prairie de Champblanc, et deux femelles dans la roselière du Bois de Chenevière. En 2020 et 2021, malgré des prospections ciblées, aucun individu n'a été contacté.

L'AGRENABA a participé, en aout 2021, a une journée terrain de restitution du diagnostic de la population de Cuivré des marais du site Natura 2000 "Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin", organisée dans le cadre du partenariat entre la DRIEAT et l'OPIE. Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les partenaires autour de cette espèce, et voir les enjeux et les actions à mener pour le suivi et le maintien de l'état de conservation des populations franciliennes.



II. OPG07 : Faire découvrir la réserve et ses enjeux

1. CI01 : Créer un 2ème sentier

Sentier de la Cocharde

Le sentier de la Cocharde, ouvert à l'été 2020, présente de nombreux avantages en complément du sentier du Bois Prieux précédemment mis en place.

Tout d'abord, le fait de pouvoir proposer 2 sentiers à la visite (aux publics scolaires notamment) est un réel bénéfice car il permet de mieux s'adapter au niveau du public et au temps disponible. De plus, il est possible d'adapter le trajet en cas de retard ou d'avance sur une visite. En effet, en plus du tour du plan d'eau, il est possible d'emmener les groupes un peu plus loin au niveau de pelouses sèches ou en plein cœur de la forêt alluviale.

En résumé, l'adaptabilité de ce sentier en fait un atout certain en cas de capacité ou de temps limité.

Aussi, en vue de nous adapter aux usagers, quelques modifications ont été effectuées sur le sentier cette année :

- Le bloc à prospectus (situé au parking) ayant été détruit en début d'année 2021 a été remplacé par un autre, conçu de façon à pouvoir présenter un panel de documents plus facilement accessibles et protégés de la pluie par une vitre en plexiglass. Il permet une meilleure contenance et un meilleur accès aux documents de communication.
- Suite aux retours de certains visiteurs, nous avons décidé d'intégrer 2 panneaux directionnels indiquant le début et la fin du sentier car des personnes ont eu du mal à se repérer, notamment au départ. Ils ont été conçus de petite taille et en bois de façon à être discrets mais visibles. Les indications ont été pyrogravées.
- Un panneau pédagogique de mirabelle a été repositionné afin d'assurer une meilleure prise au sol.
- L'éco-compteur, précédemment installé au début du sentier, s'avérait face à un goulot d'étranglement trop large et présentait un comptage peu fiable. Ainsi, il a été déplacé sur la fin du parcours face à un passage plus étroit. Les données et leur analyse sont détaillées au point II-4.
- Les délimitations et accès aux bords de l'étang ont été renforcés par des chaînes plus épaisses.
- Des délimitations basses en fil de fer ont été retirées au nord-est de l'étang.
- Enfin, deux bancs de bois ont été construits et installés au nord et à l'est du plan d'eau. Ils sont fabriqués à partir de bois indigène découpé sur place pour s'ancrer le mieux possible dans le paysage.



Bancs et vue du plan d'eau à l'est (gauche) et au nord (droite)

L'animation « **les secrets de la Cocharde** », initialement prévue en 2020 en partenariat avec l'AEV, a été repositionnée en juin 2021 en raison du contexte sanitaire. Elle a donc eu lieu le samedi 26 juin et a rassemblé 27 personnes venues s'essayer aux jeux sensoriels préparés et installés tout autour de l'étang, visant à faire découvrir le site au public en autonomie, à travers des approches variées. Ces jeux étaient prévus sous forme de stands animés par les agents de l'AGRENABA. Chaque stand « résolu » fournissait aux participants un indice qui, une fois reporté dans un livret d'accompagnement, leur permettait de résoudre une énigme finale, l'objectif étant de les inviter à la deuxième partie de soirée, le conte ! Après un temps de pique-nique convivial, quoiqu'un peu perturbé par la présence de nombreux moustiques, la soirée s'est poursuivie par un conte animé par M. Marc Auter, intervenant extérieur. Cette soirée fut un moment très convivial qui a laissé de beaux souvenirs aux participant(e)s malgré la grande quantité de moustiques.



Aménagement du sentier de randonnée n°5 bis

Dans le cadre du développement de la sensibilisation en dehors du périmètre de la réserve, une convention a été passée avec la Communauté de communes Bassée-Montois (CCBM) pour la valorisation pédagogique d'un de leurs sentiers de randonnée. Le choix s'est porté sur le sentier n°5 bis, passant à proximité de la réserve et de l'antenne de l'Office de Tourisme de Bray-sur-Seine et longeant la Seine, un sujet idéal pour des supports pédagogiques. Le sentier 5bis est par la suite devenu le sentier 5, car l'ancien n°5 n'est plus praticable en raison d'un effondrement des berges.

Le contenu de 6 bornes ludiques a été transmis à la CCBM en 2020, abordant diverses thématiques : histoire du paysage, biodiversité des noues, historique du transport autour de la Seine ... En raison de la situation sanitaire, la poursuite du dossier par la CCBM a pris un peu de retard, la conception des panneaux (graphisme et impression sur le mobilier) a donc été effectuée en 2021. Les panneaux devraient être finalisés d'ici le printemps 2022 pour être installés au retour des beaux jours.

2. CI02 : Aménager le sentier du Bois Prioux

Plusieurs modifications ont été effectuées cette année sur le sentier, et un nouvel outil a vu le jour pour accompagner les jeunes visiteurs.

Livret enfants du sentier du Bois Prioux



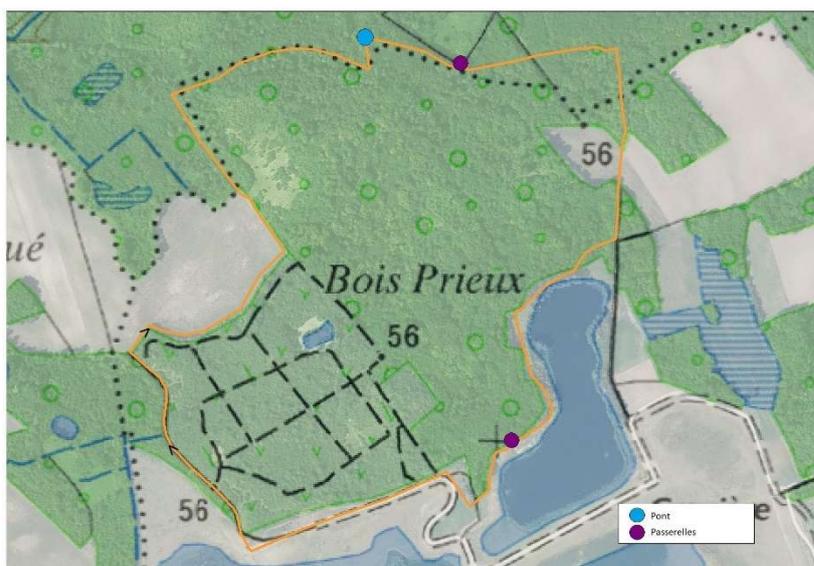
Afin de compléter nos propositions de visites en autonomie et comme il existe déjà un livret explicatif pour les adultes, un livret à destination des enfants (6 à 12 ans) a été créé entre 2020 et 2021 (en s'appuyant sur le travail préalable effectué en 2018 par un stagiaire). Ce dernier a pu être imprimé au printemps 2021 après un travail de graphisme. C'est un livret de 24 pages permettant d'en apprendre davantage sur des notions simples et de donner des éléments de reconnaissance de certains animaux et milieux naturels présent sur la réserve, à travers des jeux et autres éléments ludiques. Les enfants sont également guidés au cours de leur visite par *Bella la libellule*, qui les accompagne dans une enquête à mener afin de retrouver des indices permettant de reconnaître l'espèce

correspondant à Bella. Trois points indices sont disposés le long du parcours et sont implantés sur les panneaux QR code (déjà existants). Des crayons ont également été disposés dans ces poteaux pour permettre aux enfants d'écrire leurs réponses au fur et à mesure.



Construction d'un pont avec les bénévoles

Les bénévoles ont été sollicités en 2021 pour construire un pont dans une partie de forêt alluviale du sentier, avant le passage le long de la roselière. En effet, le sentier actuel passait sur une vingtaine de mètres dans un fossé, avant de remonter par quelques marches. Cette zone étant souvent inondée durant l'hiver et parfois jusqu'au mois de mars / avril, il était nécessaire de pouvoir dévier un peu le sentier et permettre un meilleur franchissement du fossé. Un pont de 6m de long a donc été construit d'un bord à l'autre du fossé afin de pouvoir le traverser facilement peu importe la période. En complément, le bord du fossé a été entretenu sur son côté gauche par du débroussaillage des arbustes présents, afin de pouvoir dévier le sentier sur la partie haute.



Carte représentant l'emplacement du pont et des futurs platelages

Nous avons reçu l'aide et le soutien d'une dizaine de bénévoles durant une douzaine d'heures (deux samedis de travaux) afin de monter ce pont en chêne et sapin de Douglas. L'équipe de l'AGRENABA a donc démarché des menuiseries afin d'obtenir le devis le plus intéressant. La planification et l'achat de tous les matériaux s'est faite en amont mais a rencontré quelques difficultés dues à la pénurie de certains matériaux, notamment sur les essences de bois. Une inauguration du pont est prévue au printemps 2022, avant la réouverture du sentier.



Le projet de platelage au niveau de la roselière avance également et se fera finalement en 2022. En 2021, deux passages en commission ont eu lieu (CSRPN et CDNPS) afin de nous autoriser à faire des travaux dans la réserve. La DRIEAT a ensuite fait les demandes d'autorisations de travaux aux communes et à la préfecture. En raison de la crise sanitaire, nous avons également été surpris de l'augmentation du prix du bois mais également de sa pénurie. Pour cela, une demande de subvention complémentaire a été faite et obtenu de la DRIEAT mais le bois ne sera disponible qu'en 2022, d'où le report des travaux à l'automne.

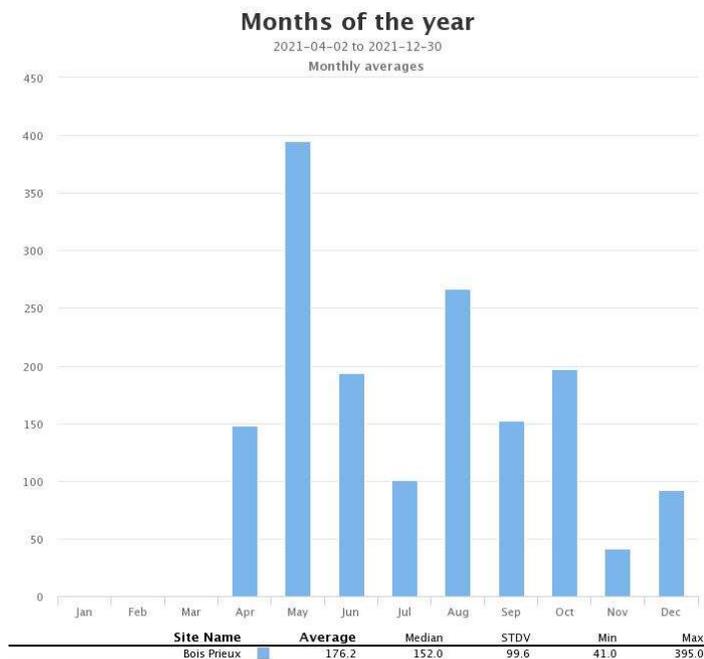
3. CI03 : Suivre l'avancée du projet de Maison de la Nature

En 2020, la Communauté de communes Bassée-Montois (CCBM) a pu faire l'acquisition de plusieurs parcelles à Neuvry, où se situe une ancienne longère qui serait à réhabiliter. En fin d'année 2020, la CCBM a déposé une demande de subvention pour un projet d'aménagement de la maison de la Nature dans le cadre du plan de relance mis en place par l'Etat. En 2021, la CCBM a obtenu la subvention du plan de relance (400 k€) et a commencé à travailler sur le projet de réhabilitation de la longère et d'aménagement de la maison de la nature. L'AGRENABA a été associée à ce travail afin de définir ses besoins et apporter sa vision sur l'aménagement des lieux. Les travaux démarreront fin 2022.

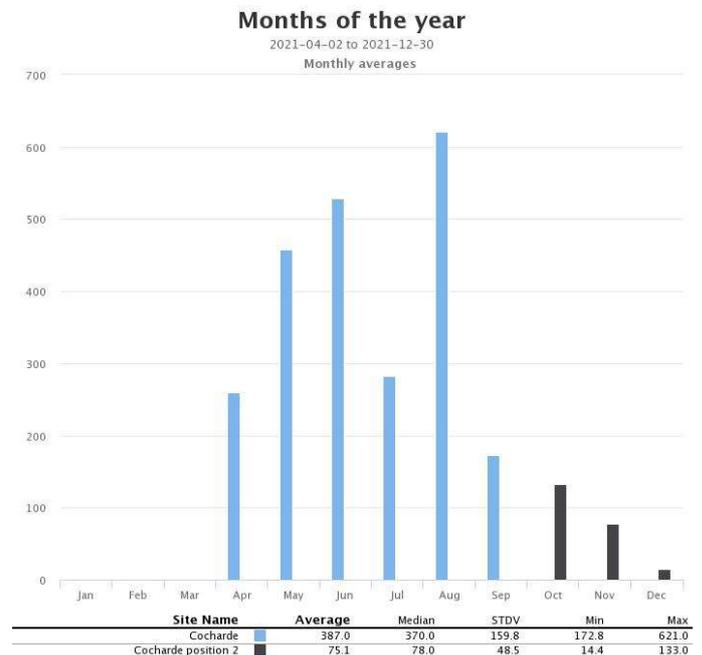
4. CI04 : Poser des éco-compteurs

L'AGRENABA a installé des éco-compteurs sur ses deux sentiers pédagogiques afin de connaître la fréquentation de ces derniers. A la suite de recherches, l'entreprise canadienne TrafX a été retenue avec l'achat de deux matériels de la gamme pyro : **deux lasers infrarouge** qui comptent un passage dès que le laser est « coupé ».

La bonne prise en main des éco-compteurs ainsi que leur installation (création de loges et de protections pour les lasers) a nécessité plus de temps que prévu, c'est pourquoi les comptages ont réellement débuté début avril 2021.



Nombre de comptages par mois sur le sentier du Bois Prieux



Nombre de comptages par mois sur le sentier de la Cocharde

Les comptages permettent de voir qu'il s'agit du sentier de la Cocharde qui est le plus fréquenté. Ceci peut s'expliquer par la taille du sentier, bien inférieure à celle du Bois Prieux (2km contre 7km), permettant ainsi à un plus large public de s'y promener. Par ailleurs, de nombreux habitants de Gouaix utilisent ce sentier pour des balades quotidiennes.

Sur le total des comptages, nous avons décidé d'en retirer certains :

- Ceux réalisés entre 23 heures et 5 heures du matin, correspondant très certainement à des animaux sauvages,
- Ceux réalisés lors d'animations avec des scolaires et du grand public, afin de connaître le nombre de promeneurs venus se balader seuls, nous les appellerons les « promeneurs libres ».

	Sentier du Bois Prieux		TOTAL "promeneurs libres"	Horaires de nuit 23h-5h	Sentier de la Cocharde		TOTAL "promeneurs libres"	Horaires de nuit 23h-5h
	Nb total	Animation			Nb total	Animation		
AVRIL	141	0	141	1	245	0	245	0
MAI	395	13	382	5	458	55	403	1
JUIN	163	73	90	3	486	59	427	7
JUILLET	101	18	83	1	282	14	268	3
AOUT	267	0	267	4	621	48	573	0
SEPTEMBRE	152	23	129	11	178	0	178	0
OCTOBRE	197	76	121	1	133	0	133	9
NOVEMBRE	41	0	41	5	78	0	78	0
DECEMBRE	83	39	44	3	13	0	13	1
TOTAL	1540	242	1298	34	2494	176	2318	21
	Bois Prieux		1264		Cocharde		2297	

En comparant le nombre de personnes sensibilisées lors d'animations sur les sentiers et les comptages réalisés par les éco-compteurs, nous avons pu estimer une marge d'erreur d'environ 20%. Afin de la réduire, nous réfléchissons à des futurs changements dans le but d'améliorer la performance de comptage des éco-compteurs. Au total, nous avons eu 3561 visiteurs sur nos sentiers.

5. PA01 : Organiser des animations ou évènements " grand public" et des visites guidées (payantes).

Dans un contexte sanitaire toujours particulier, l'équipe a fait son maximum pour maintenir le plus possible d'animations, et même proposer de nouveaux formats et de nouvelles thématiques. Ainsi, certaines animations prévues en intérieur ont été adaptées en extérieur.

Seules deux animations prévues au printemps 2021 ont dû être annulées en raison du contexte sanitaire (confinement et couvre-feu) : « à l'écoute des amphibiens » le 24 avril, et la séance 2 de la formation oiseaux le 20 mars. Hors contexte sanitaire, deux autres animations ont été annulées faute de participants : « yoga nature » le 28 aout, et « sur la piste du Martin-pêcheur » le 4 décembre (initialement complète, de très nombreuses désinscriptions de dernière minute ont compromis son maintien).

Les animations grand public proposées au cours de l'année ont donc permis de sensibiliser **841 personnes**. Ce chiffre représente une baisse de *203 personnes* comparé à l'année 2020 et de 183 personnes par rapport à 2019. Cela s'explique par un plus faible nombre d'évènements (forums) organisés cette année, un nombre moins important de visites guidées et moins d'enfants (hors scolaires) sensibilisés.

Dans le cadre de la découverte de la réserve, ce sont **303** personnes sensibilisées :

- **242 personnes** ont participé aux sorties grand public proposées dans notre programme d'animations, soit un chiffre en légère hausse en comparaison aux années précédentes (232 en 2019 et 220 en 2020), malgré l'introduction en 2021 d'animations payantes dans le programme annuel. L'animation ayant permis d'accueillir le plus de personnes est la **Nuit de la chouette** avec **72 personnes** présentes sur l'après-midi.
 - o *Nouveauté 2021, un cycle de formation en 3 séances sur les oiseaux était prévu sur l'année. La volonté était d'avancer progressivement dans cet apprentissage au fil des séances en se rendant sur différents milieux afin d'en décrire leurs particularités. Cependant, le contexte sanitaire nous a poussé à supprimer une des séances et à reporter la dernière séance. Une demi-journée de formation a donc eu lieu en février et la seconde en juin, ce qui a permis d'aborder les thématiques de la migration/hivernation et de la nidification de certaines espèces. Respectivement 11 et 4 personnes ont pu participer à ces moments de formation.*
- Les visites guidées de la réserve ont également permis à **61 personnes** de venir découvrir les sentiers de la réserve. Ces visites guidées ont concerné l'association « L'abri au vert » de Villiers-Saint-Georges, un groupe de visiteurs pour une sortie nocturne en partenariat avec l'AEV, le centre social de Provins et des membres de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour une formation.



La Nuit de la chouette, formation oiseaux et animation autour du sentier de la Cocharde

Dans le cadre du développement des actions de sensibilisation hors du périmètre de la réserve, **538 personnes** supplémentaires ont été sensibilisées :

- **253 personnes** ont été rencontrées sur nos stands tenus lors de forums (Abrifest, et forums des associations de Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly et Provins), avec un maximum de **97 personnes** lors du **forum des associations** de Bray-sur-Seine.
- **9 personnes** ont découvert **la vie nocturne du parc** de Château de la Motte-Tilly, dans le cadre d'un partenariat avec le Château. Deux autres animations étaient prévues sur place (« la vie de la prairie » et « la vie autour de l'arbre ») dans le cadre de ce partenariat, mais elles n'ont pu avoir lieu faute d'inscrits.
- **60 personnes** ont participé à des **animations payantes** organisées hors programme annuel : 20 participants se sont initiés à la vannerie sauvage lors de deux animations (en février et en octobre), et 40 personnes ont découvert « La Bassée au fil de l'eau » dans le cadre d'un *partenariat avec le Club Nautique de Marcilly-sur-Seine* (visite de la réserve le matin, descente de la Seine entre la Motte-Tilly et Port-Montain l'après-midi).

- Enfin, **190 enfants** ont été accueillis, hors temps scolaire, à l'occasion du club nature (8 enfants à l'année), des mini-stages d'été de la CCBM (6 semaines dans l'été), ou encore lors d'animations proposées durant les vacances scolaires et certains mercredis matins.
- **26 enfants du centre de loisirs** de Fontenailles ont eu l'opportunité de découvrir l'écologie des chauves-souris, lors d'une intervention sur place.
- Un partenariat développé avec les **Relais Petite Enfance (RPE)** de Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly a permis d'accueillir **19 participants** (7 assistantes maternelles et 12 enfants de moins de 3 ans) pour une découverte sensorielle de la nature en octobre. D'autres dates sont prévues en 2022 pour explorer toutes les saisons.
- Un partenariat avec **l'EPMS** (Etablissement Public Médico-Social) de Provins a été l'occasion d'accueillir en décembre **5 jeunes en situation de handicap** autour du sentier de la Cocharde, pour une découverte de la nature en hiver. 3 autres dates sont programmées en 2022 pour découvrir la nature au fil des 4 saisons.



Initiation à la vannerie buissonnière, la Bassée au fil de l'eau et les animations avec le RPE

La volonté de proposer des animations diverses sur des thématiques variées, de proposer des dates pour toutes les vacances (enfants et adultes) ainsi que pour certains mercredis (à destination des enfants) a plutôt bien fonctionné, malgré quelques annulations d'animations faute de participant(e)s, le contexte sanitaire ayant eu également un impact.

6. PA02 : Organiser des animations scolaires

En 2021, **1596 enfants** au total ont été sensibilisés à travers nos animations scolaires, lors d'animations ponctuelles ou dans le cadre de projets pédagogiques, soit **49% de plus** qu'en 2020 (823 enfants) mais 20% de moins que 2019 (1974 enfants).

Un total de **110 interventions** scolaires a été inventorié sur les deux semestres de 2021, toutes écoles comprises.

301 enfants des 7 communes de la réserve ont bénéficié d'actions éducatives : cela concerne **13 classes de 4 écoles différentes**, pour un total de 27 interventions (dont l'ATE d'Everly, détaillée plus loin). Avec les écoles de Gouaix, de Jaulnes et des Ormes-sur-Voulzie, plusieurs thématiques habituelles ont été abordées : la vie de la mare, la vie du ruisseau, les insectes ... En revanche, nous avons également réalisé quelques animations inédites. En effet, les élèves de CP et de CE1/CE2 de l'école primaire de Gouaix sont venus passer deux journées à découvrir la réserve naturelle autour de l'étang de la Cocharde, à deux saisons différentes (printemps et été) afin d'étudier l'évolution des

milieux selon les saisons. Cette animation était la première, à la journée, depuis la création du sentier à l'été 2020 !

De plus, grâce aux animations sur la thématique de l'eau réalisées auprès des CE2/CM1 de l'école élémentaire de Jaulnes, nous avons pu utiliser la « maquette rivière », nouvel outil pédagogique permettant d'illustrer, entre autres, le cycle de l'eau naturel et domestique. Enfin, les petites et moyennes sections de l'école des Ormes-sur-Voulzie ont pu aider nos passereaux communs à trouver refuge pour élever leur progéniture, en fabricant 5 nichoirs qui ont été posés autour de l'école.

Hors du territoire de la réserve, **1120 enfants** de la CCBM, du Provinois et alentours (Montereau, Cannes-Ecluse, Michery, Nangis...) ont découvert la nature sous toutes ses formes à travers 93 interventions des animateurs/trices de l'AGRENABA (soit 17 de plus qu'en 2020) ! Cela représente **29 écoles (46 classes)** sur la totalité de l'année. Les animations effectuées dans les écoles ont porté sur des thématiques que nous proposons régulièrement (petites bêtes, chauves-souris, oiseaux, plantes, ...) mais nous avons également conçu et réalisé des animations « sur-mesure ». Ces nouvelles animations ont notamment porté sur la chaîne alimentaire, les zones humides, les habitats des animaux ou encore la biodiversité en général, une nouvelle animation permettant d'aborder la biodiversité à travers plusieurs ateliers de découverte (avec des CM1 et des maternelles).

Parmi ces écoles hors du territoire des 7 communes, on dénombre **8 écoles de la CCBM** (Bassée-Montois : Balloy, Coutençon, Gurcy-le-Chatel, Lizines, Cessoy-en-Montois, Chalmaison, Hermé, Villeneuve-les-Bordes), **10 écoles de la CCGP** (Grand Provinois : Melz-sur-Seine, Longueville, Sourdu, Provins, Chalautre-la-Petite, Chenoise), ainsi que **4 écoles** hors de ces communautés de communes : Montereau, Cannes-Ecluse, Nangis et Saint-Pathus (nord 77). **Une école** du nord de **l'Yonne** (Michery) est venue découvrir la vie de la mare à Neuvry. Une animation a également eu lieu au nord de **l'Aube** (La Louptière-Thénard).

Deux écoles de Seine-Saint-Denis (Tremblay-en-France et Neuilly-sur-Marne) sont venues découvrir la biodiversité de la mare de Neuvry, à travers les prestations proposées par l'Office de Tourisme de Provins (qui relaie nos animations scolaires et organise l'accueil des groupes). Enfin, **deux établissements d'enseignement supérieur** (Diderot Education et Mines ParisTech) ont permis à leurs étudiants de découvrir la réserve naturelle dans son ensemble à travers une visite d'un des sentiers pédagogiques.



Animation autour de l'étang de la Cocharde, Utilisation de la maquette pour une animation sur les zones humides (Sourdu) et projet jardin potager (Blunay)

Les niveaux des classes sensibilisées se répartissent ainsi :

Niveau	Nombre de classes
Maternelles	11
Primaires	39
Collèges	4
Etudiants	2
Niveaux mixtes	3
Total :	59

Dans une volonté de créer de nouveaux catalogues à destination des scolaires et des centres de loisirs, nous avons **affiné nos thématiques** ainsi que les niveaux auxquels elles correspondent. Nous avons également décidé mettre en place de **nouvelles thématiques** telles que les mal-aimés, les rallyes nature, des animations sur les zones humides, les créations végétales, etc. Beaucoup de ces animations seront effectives pour l'année 2022

A cela s'ajoute notre participation à d'autres évènements seine-et-marnais à destination des scolaires : en 2021, nous avons pris part à nouveau à l'accueil de scolaires durant une journée de septembre à **l'Abbaye de Preuilley**, où **155 enfants** des écoles du territoire ont été sensibilisés à travers 2 ateliers proposés par l'AGRENABA : une découverte des rapaces nocturnes, et un « Cluedo nature » (jeu développé pour l'occasion par le pôle animation de l'AGRENABA).

Nous avons également, comme en 2020, participé cette année encore au programme des **vacances apprenantes** avec l'école de la Voulzie, de Provins. Durant 4 demi-journées, nous avons donc accueilli des enfants sur la Réserve, au sentier de la Cocharde, et proposé des ateliers en classe pour des petits groupes d'enfants (groupes de 4 à 6 enfants de différents niveaux, du CP au CM1). Au total, **20 enfants** ont pu bénéficier de ce programme d'aide à la reprise scolaire.



Atelier rapaces nocturnes à l'Abbaye de Preuilley et ateliers des vacances apprenantes à Provins

7. CC01 : Rédiger et faire publier des articles

Site internet

La réserve a mis en ligne **8 actualités** sur son site internet. La fréquentation du site est encore **en hausse** cette année : **4258 visiteurs** en 2021, contre 3992 en 2020 (+6%). Comme l'année précédente, 67% des visiteurs sont nouveaux sur le site. Ils restent 2min20 environ par session, et visitent en moyenne entre 3 et 4 pages, ce qui est similaire par rapport à 2020.

Il est nécessaire de publier régulièrement des articles pour faire vivre le site, et actualiser l'ensemble des pages pour attiser la curiosité des visiteurs. Un travail d'actualisation du site internet a été initié à l'automne 2021 pour mettre à jour son contenu.

Presse et radio

Nos activités sont relayées au niveau local dans la presse (journal La République) et à la radio (Oxygène). Dans **La République**, **9 articles** ont été publiés en 2021 à propos des animations organisées par la réserve naturelle.

Sur **Oxygène**, nos animations et actualités sont relayées depuis juillet 2021 à l'échelle du territoire.

Gazouillis de la réserve



Comme chaque année, les articles pour les bulletins communaux ont été envoyés aux 7 communes de la réserve. Les **gazouillis hivernaux** de la réserve ont bénéficié d'une nouvelle mise en page et le contenu a été rédigé par toute l'équipe. En plus des actualités de la seconde moitié de 2021, ils regroupaient certaines annonces importantes telles que celle des 20 ans de la réserve en 2022, et l'observation de nouvelles espèces.

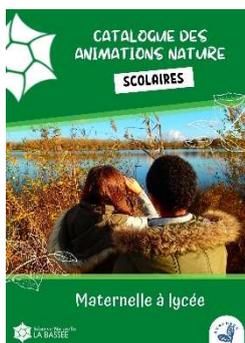
Facebook : un nombre d'abonnés en constante augmentation

Comme l'année précédente, on remarque une hausse du nombre de personnes abonnées à la page Facebook de la réserve : **1740 abonnés** (au 29/12/21) contre 1300 en 2020. La tendance est la même du côté des personnes qui aiment notre page : **1578 en 2021**, 1200 en 2020. Parmi les publications plébiscitées par la communauté de Facebook, on retrouve les programmes d'animations (annuel, des vacances et estival avec le canoë), l'ouverture des inscriptions au club nature, la création d'un nouveau support pédagogique (livret enfant de découverte du sentier du Bois Prioux) et un chantier bénévole (pont du Bois Prioux).

La page de la réserve est alimentée au moins **une fois par semaine** (les mercredis) et de nombreux visuels ont été créés. Cette régularité améliore notre visibilité et participe à attirer de nouvelles personnes sur la page, tout en maintenant l'intérêt et le lien avec les personnes déjà abonnées.

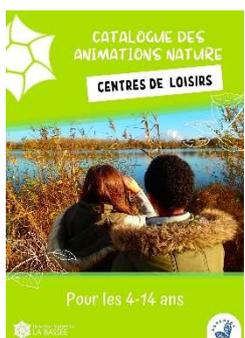
8. CC02 : Développer de nouveaux outils de découverte et de communication

De nouveaux catalogues des animations destinés aux centres de loisirs et aux scolaires



Trois catalogues et trois flyers différents (Maternelle, Cycles 2 & 3, Collège) avaient été créés en 2018 pour présenter aux écoles l'offre d'animation de l'AGRENABA. Cette multiplicité de documents a pour conséquence une segmentation de l'approche de démarchage par niveau et complexifie la distribution. Pour pallier à ces inconvénients, une **refonte des catalogues** a été effectuée : nouveau design coloré, réunion de tous les niveaux dans le même catalogue, tableau récapitulatif pour savoir à quel niveau conviendrait l'animation choisie, création de pages projets... Le but de cette démarche est de donner envie aux écoles de s'investir dans une démarche de projets, avec

plusieurs séances, tout en facilitant les échanges entre professeurs, parents d'élèves... de différents niveaux. Avec un texte et des images accrocheuses, des objectifs pédagogiques qui montrent la pertinence du contenu de l'animation et font le lien avec le programme scolaire, ce catalogue sera plus adapté à nos besoins et à ceux des équipes scolaires. En cours de finalisation, il sera imprimé début 2022 et transmis aux établissements scolaires et mairies du territoire via divers canaux de communication.



Un **second catalogue** a vu le jour, celui-ci dédié aux **centres de loisirs (CLSH)**. En effet, les CLSH recevaient les catalogues scolaires lors du démarchage ou sur demande. Cependant, ces animations restent pédagogiques et ne sont pas toujours adaptées à un public de centre de loisirs. Les pôles communication et animation ont donc mis en place une offre particulière, avec des contenus plus ludiques, axés sur la création, l'aventure... dans un catalogue coloré et attractif. Nous espérons que cette personnalisation pour les CLSH, appuyée par un démarchage, fera la différence et attirera leur attention.

Livret informatif sur la gestion de la Chalarose en Bassée

L'AGRENABA a rédigé un livret informatif à destination des propriétaires et des exploitants forestiers en Bassée sur la **Chalarose**, une maladie décimant les frênes. Il explique la gestion la plus favorable à la dynamique naturelle des boisements, et propose une liste des essences conseillées à planter en remplacement des frênaies malades en cas de coupe. Ce livret sera imprimé en 2022.



Affiches et flyers



Comme tous les ans, le programme d'animations a été converti en **affiche** afin de faciliter la communication du programme dans les commerces.

Des **affiches** ont été créées spécifiquement pour certaines animations dans le but de les faire connaître au plus grand nombre. Ça a été le cas pour les sorties « *canoé* » et pour l'animation « *A la découverte des secrets de la Cocharde* ».



Création et développement d'outils pédagogiques

Des outils pédagogiques ont été développés dans le courant de l'année pour venir compléter les animations proposées.

Dans le cadre d'une animation de fabrication de mangeoires pour le grand public, une plaquette sur le thème « *Comment aider les oiseaux en hiver* » a été développée en interne :



Des **jeux** ont été créés pour compléter certaines nouvelles animations :

- Un jeu type *Cluedo* de la nature a été mis en place dans le cadre des animations avec l'Abbaye de Preuilly, il est intitulé « *Qui a tué Hervé le moustique ?* » et permet de parler de la biologie de certaines espèces / familles ainsi que des différents milieux de la réserve.
- Un jeu de memory avec des couvercles de conserves décorés aux couleurs de la réserve a été créé. Ces couvercles sont utilisés comme support ludique à manipuler, sur lesquels nous accrochons des images différentes en fonction des animations proposées. Ils peuvent également servir à d'autres usages que le memory, tels que la reconstruction de chaîne alimentaire ou encore de cycles de vie.
- Nous avons également développé, dans le cadre de La nuit de la chouette, une activité de dissection de pelotes de réjection en s'appuyant sur des outils de la Fédération pour Connaître et Protéger la Nature (FCPN) qui nous fournit par ailleurs des supports utilisés dans le cadre d'autres activités.



- Un jeu sur la chaîne alimentaire a été conçu, à l'aide de rondins de bois. Des images de faune et de flore sont fixées sur ces rondins et une fois ceux-ci empilés, permettent d'illustrer concrètement le concept de chaîne alimentaire et son instabilité.



9. CC03 : Actualiser le plan de communication

Le plan de communication et d'animation 2021-2023 prévoit de nombreuses actions, réparties en **3 objectifs stratégiques** :

- 1/ faire découvrir la biodiversité de la réserve naturelle et du territoire de la Bassée et du Montois, ainsi que ses enjeux
- 2/ assurer la visibilité de la réserve naturelle de la Bassée auprès de tous les publics
- 3/ améliorer l'ancrage territorial de la réserve naturelle

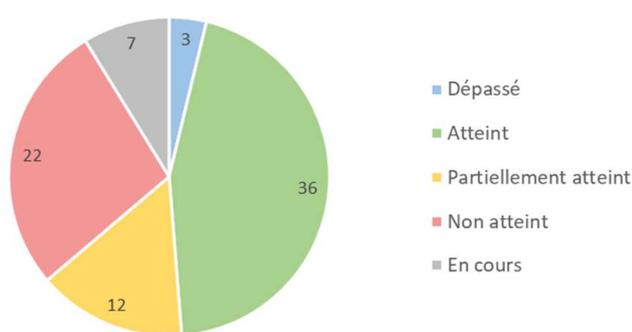
Ces objectifs stratégiques sont eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels pour lesquels sont prévus plusieurs opérations (actions), avec pour chacune d'elle un résultat attendu.

i) Evaluation 2021 des objectifs du plan de communication et d'animation

Le plan de communication et d'animation (PDCA) 2021-2023 prévoit, pour chaque objectif opérationnel, des opérations (actions) associées, avec des résultats attendus quantitatifs ou qualitatifs selon les situations.

Ainsi, il est possible d'évaluer pour chaque année le niveau d'atteinte de ces métriques qui servent d'indicateurs à l'atteinte des objectifs opérationnels et stratégiques.

Répartition de l'atteinte des objectifs du plan de communication et d'animation pour 2021



Pour l'année complète et l'ensemble des trois objectifs stratégiques et leurs opérations associées (80 actions pour 2021), on constate que près de **50% de ces opérations sont atteintes** (36 sur 80), et **3 ont été dépassées** (où le résultat 2021 dépasse l'objectif fixé au PDCA). 12 opérations ont été partiellement atteintes, mais il reste tout de même 22 opérations (27%) dont l'objectif n'a pas été atteint.

Enfin, 7 opérations sont toujours en cours (débutées en 2021 mais dont la durée de réalisation

est prévue sur la période de 3 ans du PDCA).

La non-atteinte de certains objectifs est principalement liée au manque de moyens humains pour la réalisation des actions, ainsi qu'à la crise sanitaire impactant certaines de nos activités.

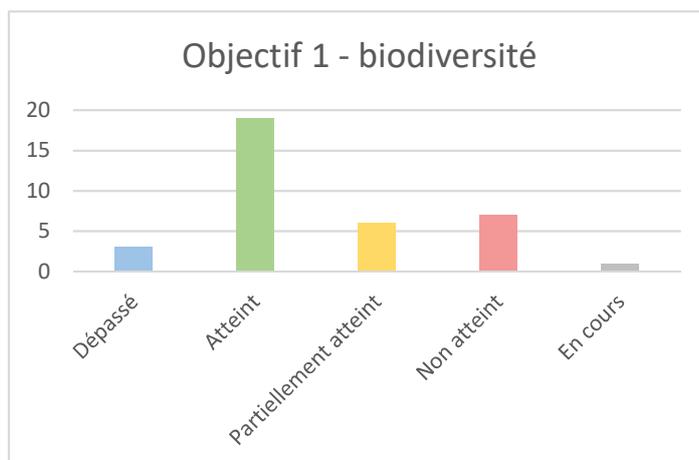
Objectif 1 - faire découvrir la biodiversité de la réserve naturelle et du territoire de la Bassée et du Montois, ainsi que ses enjeux

L'objectif 1 est celui dont le plus grand pourcentage d'opérations a été atteint (53%). 3 objectifs ont même été dépassés, notamment grâce à la création d'un nouveau catalogue des animations scolaires

(tous niveaux confondus) débuté fin 2021 (le PDCA prévoyait seulement l'actualisation du contenu des catalogues existants), et le nombre d'animations réalisées en hiver (entre novembre et février).

Il comprend les objectifs opérationnels suivants :

- Faire découvrir la biodiversité de la RN et du territoire de la Bassée et du Montois et ses enjeux aux scolaires
- Faire découvrir la biodiversité de la RN et du territoire de la Bassée et du Montois et ses enjeux aux enfants (hors temps scolaire)
- Faire découvrir la biodiversité de la RN et du territoire de la Bassée et du Montois et ses enjeux auprès du grand public



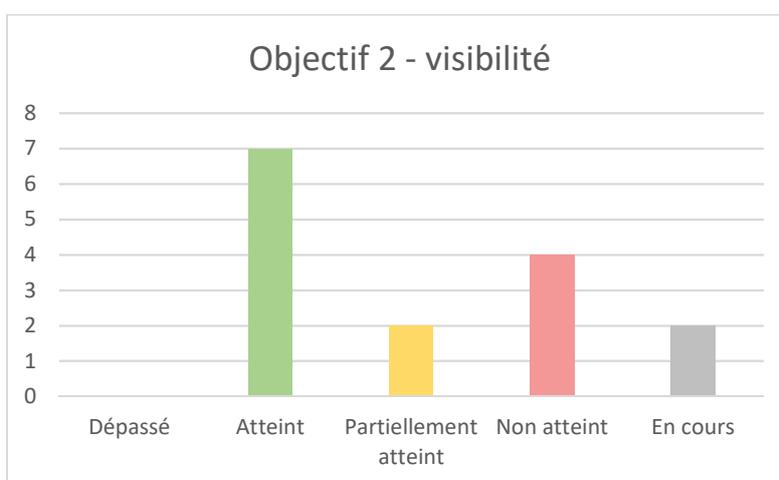
Les objectifs non atteints concernent la quantité et la diversité d'animations proposées (moins de scolaires et de centres de loisirs que prévus, pas d'animation contée) et le développement de nouveaux outils de communication n'ayant pu se faire faute de moyens humains sur la majeure partie de l'année (livret du sentier de la Cocharde et catalogue des animations grand public).

Malgré la crise sanitaire et l'impact sur les activités de sensibilisation à l'environnement, de nombreuses animations ont pu être proposées aux scolaires, aux enfants (hors scolaire) et au grand public, à travers divers formats d'animation et diverses thématiques proposées tout au long de l'année, permettant de sensibiliser sur l'année 2021 un total de **2495 personnes**.

Objectif 2 – assurer la visibilité de la réserve naturelle auprès de tous les publics.

Il comprend les objectifs opérationnels suivants :

- Assurer une communication générale sur la réserve et ses enjeux
- Intégrer la réserve au contexte local



Presque 50% (7 sur 15) des opérations de l'objectif 2 ont été atteintes, le chiffre atteignant 75% si l'on compte les opérations en cours ou partiellement atteintes.

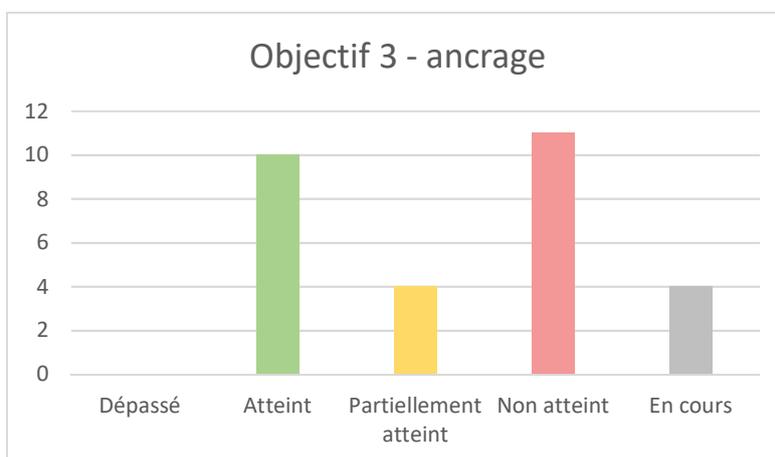
Seuls 25% des objectifs fixés n'ont pu être atteints, et ils sont liés principalement à la crise sanitaire et à un manque de moyens humains sur l'année, certains objectifs ayant été priorités.

L'arrivée d'une nouvelle salariée en tant que chargée de communication a contribué à la bonne atteinte des actions de l'objectif 2, notamment grâce à la création de la newsletter en fin d'année, le développement de notre communication globale sur les réseaux sociaux, le site internet et la presse, ainsi que le renforcement des relations avec certains partenaires (tel que l'Office de Tourisme de Provins)

Objectif 3 – améliorer l'ancrage territorial de la réserve naturelle

L'objectif d'ancrage territorial est celui dont le plus faible pourcentage d'opérations ont été totalement atteintes en 2021 (34%), contre 38% d'opérations non atteintes.

Les opérations non atteintes sont liées à l'impact de la crise sanitaire, notamment sur le développement des actions de bénévolat, l'organisation des visites guidées officielles (à destination des élus) et des partenariats locaux n'ayant pu être établis. Par ailleurs, certaines actions dépendant de structures et partenaires extérieurs n'ont pu aboutir en 2021 en raison de contraintes non liées à l'AGRENABA.



L'objectif 3 comprend les objectifs opérationnels suivants :

- Faire connaître la réserve et impliquer les habitants du territoire
- Faire connaître la réserve auprès des élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux
- Impliquer les acteurs du territoire dans la préservation de la biodiversité
- Valoriser l'existence de la réserve
- Valoriser les actions pédagogiques
- Développer des partenariats sur le territoire
- Favoriser les bonnes pratiques

Cet objectif doit donc être travaillé en **priorité** au cours des deux années suivantes de mise en œuvre du plan de communication et d'animation, et fera partie des points majeurs du nouveau plan de gestion de la réserve qui devra être mis en œuvre.

10. CC04 : Mettre en œuvre des actions listées dans le plan de communication

NB : certaines opérations figurant dans le plan de communication figurent par ailleurs dans le plan de gestion, elles ont donc déjà été évoquées dans le présent rapport, ici ne sont présentées que les actions qui dépendent uniquement du plan de communication.

a) Objectif n°1 : faire découvrir la biodiversité de la réserve naturelle et du territoire de la Bassée et du Montois, ainsi que ses enjeux

● *Développer des outils pédagogiques : maquette rivière*

Suite à l'utilisation d'une maquette « rivière » lors de forums et d'animations, prêtée par le PNR du Gâtinais ou par l'association Terre Avenir de Provins, il a été décidé de faire l'acquisition d'un tel outil pour le pôle animation de l'AGRENABA, en l'adaptant aux spécificités de la Bassée.

L'objectif de cette maquette était de pouvoir combiner de **nombreuses thématiques autour de l'eau**, sur un seul support d'illustration. La maquette devait donc être adaptable, durable et réaliste avant tout pour pouvoir s'adapter au mieux. La conception et la réalisation, assurées par Mme. Marine Guillier, artiste plasticienne de Jutigny et Mr Alain Pochard, menuisier des Ormes-sur-Voulzie, a pris 4 mois entre fin 2020 et début 2021, durant lesquels nous avons pu suivre l'évolution et suggérer des modifications désirées. Cette maquette en résine permet de faire circuler de l'eau en continu et d'illustrer le cycle domestique et naturel de l'eau, mais également le contexte de la Bassée et ses enjeux, notamment anthropiques, à travers divers scénarii. Elle se veut représentative du contexte de zone humide rencontré sur le secteur de la Bassée, mais aussi dans des contextes similaires de fleuves/rivières aménagées par l'homme. Elle permet notamment d'aborder les éléments suivants :



- Fonctionnement général d'une rivière
- Fonctionnement et rôle des zones humides
- Biodiversité des zones humides
- L'eau en Bassée : Seine et noues
- Inondations et crues
- Trajet de l'eau domestique
- Cycle de l'eau naturel
- Enjeux de la gestion de l'eau
- Aménagements des cours d'eau et abords

Suite à la création de cette « maquette rivière », nous avons développé et réfléchi aux angles à travers



lesquelles elle pouvait être présentée, représentant une bonne source d'illustration pour appuyer nos propos sur certaines animations (*eau source de vie, les zones humides, le cycle de l'eau*). Ainsi, elle a été utilisée **3 fois** cette année pour des animations en lien avec l'eau dans des écoles (Jaulnes, Sourduin et Cessoy-en-Montois) et un **projet de mallette pédagogique** sur les zones humides est également en réflexion afin de compléter le côté ludique de la maquette par d'autres

supports visuels. En effet, la maquette seule est parfois insuffisante pour aborder en profondeur certaines thématiques, d'autres outils et supports vont donc être créés en complément.

● *Evaluer la satisfaction des enseignants : questionnaire de satisfaction*

Retour d'avis sur les animations scolaires

Votre classe a participé à une animation de découverte de la biodiversité, encadrée par un agent de la réserve naturelle de la Bassée. Afin de connaître votre avis sur l'animation et pouvoir prendre en compte vos retours, nous vous adressons ce questionnaire. Merci d'avance pour votre participation !

reserve.labasse@gmail.com (non partagé)
Changer de compte

*Obligatoire

Nom de l'enseignant *

Votre réponse

Ecole *

Votre réponse

Nombre d'enfants et niveau *

Votre réponse

Afin de pouvoir évaluer la qualité de nos interventions, un **questionnaire de satisfaction scolaires** avait été élaboré les années précédentes sous format papier ou numérique (questionnaire en ligne). Par soucis d'homogénéité et pour faciliter l'analyse des réponses, nous avons cette année modifié notre procédé. En effet, nous avons décidé de laisser de côté le format papier car il nécessitait de toute façon une étape de numérisation chronophage pour rester sur un format « tout numérique ». Aussi, pour avoir un retour quantifiable de l'appréciation des animations, nous avons modifié certaines questions et surtout le système d'évaluation. Auparavant, les enseignant(e)s devaient choisir entre les mentions « très satisfaisant », « satisfaisant », « peu satisfaisant » et « à

revoir ». Nous avons donc remplacé ces formulations par des notes allant de 0 à 5 (0 : à revoir, 5 : super) pour les questions quantifiables.

Nous avons donc lancé ce nouveau questionnaire à la rentrée scolaire 2021-2022 pour avoir la possibilité d'en analyser les résultats durant l'été 2022.

Les retours des animations de l'année scolaire 2020-2021 ont par ailleurs été analysés et retranscrits sous forme de fiche bilan que vous trouverez jointe en *annexe 2*. Ces résultats représentent environ **49% de participation** de la part des enseignant(e)s sur l'année scolaire, le questionnaire n'ayant pas été diffusé de façon optimale entre septembre et décembre 2020 (et peu d'animations ayant eu lieu en raison du confinement de l'automne 2020). Cette fiche nous permettra notamment de communiquer ces résultats très encourageants / satisfaisants concernant nos animations. En effet, il découle de cette analyse que les enseignant(e)s faisant appel à nos prestations sont majoritairement très satisfaits de nos animations (**96% estiment que les objectifs initialement fixés ont été tout à fait atteints et 92% estiment que la diversité des approches est très satisfaisante**). Nous n'avons pas reçu d'appréciation négative (en dessous de l'appréciation « satisfait »).

● *Evaluer la satisfaction des visiteurs : questionnaire de satisfaction*

Dans la même optique que pour les publics scolaires, un questionnaire de satisfaction est transmis à chaque participant à la fin de chaque animation grand public. Par soucis de simplification, le questionnaire est également transmis sous la forme d'un Google Form (questionnaire en ligne), par mail ou SMS, afin de pouvoir être rempli rapidement par les participants, et analysé facilement par l'AGRENABA. L'évaluation de ces animations grand public s'effectue sur une année civile et non scolaire.

L'analyse du **questionnaire de satisfaction grand public 2021** porte sur les 54 animations qui ont eu lieu dans l'année. Ces animations représentent un nombre de 841 personnes sensibilisées qui, dans l'ensemble (**95%**) ont été très satisfaites des moments passés avec les agents de la réserve. Pour les personnes ayant répondu au questionnaire, le rythme et la durée des animations étaient bien gérés pour 97% des participants, et 96% des personnes ont estimé que les activités répondaient à leurs attentes initiales. Il n'y a que le paramètre de la diversité des approches pédagogiques qui a été jugé légèrement moins satisfaisant avec 81% des participants satisfaits. Pour y remédier, le pôle animation souhaite développer de nouveaux jeux et outils afin de compléter les approches déjà utilisées.

L'analyse des questionnaires de satisfaction des animations *grand public* se trouve également en annexe 3.

La volonté initiale a été –comme pour les publics scolaires- de pouvoir mieux quantifier la satisfaction du public touché par nos animations dès 2022. Nous avons donc, comme pour les scolaires, modifié certaines questions ainsi que les choix de réponses aux questions dans nos questionnaires de satisfaction. Nous sommes donc passés d'appellations telles que « Très satisfaisant », « satisfaisant », etc. à une notation chiffrée de 0 à 5 (0 : à revoir, 5 : super). Ce questionnaire modifié est transmis au grand public depuis janvier 2022 et sera analysé fin 2022.

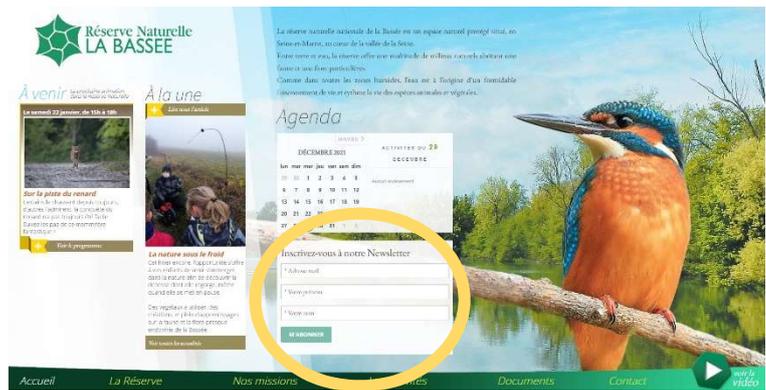
b) Objectif n°2 : assurer la visibilité de la réserve naturelle auprès de tous les publics

● *Décembre 2021, la première newsletter de la réserve*



Partie intégrante du plan d'animation et de communication 2021-2023, la **création de la newsletter** a été une priorité dès l'élargissement du pôle communication. Dans un premier temps, il a fallu comparer les différents sites proposant un service de mise en page et d'envoi de newsletters et étudier leurs possibilités. La périodicité d'envoi a été revue et fixée à une par mois, afin de créer un lien et un rendez-vous avec les personnes inscrites. La première newsletter a été rédigée avec la contribution de toute l'équipe de l'AGRENABA en novembre 2021. Début décembre, elle a été envoyée à 30 adresses mail et ouverte par 22 personnes (78,57% d'ouverture), dont 5 (22,73%) ont cliqué sur les liens pour en apprendre plus sur le bénévolat, la Vigne sauvage ou nos actualités. Au 29 décembre 2021, la newsletter compte **43 abonnés** et l'envoi de la newsletter de janvier est prévue pour la semaine 1 de 2022.

Le site internet de la réserve a également été modifié avec l'aide de l'informaticien Damien Mesnager, afin que chacun puisse **s'abonner à la newsletter en ligne** et en toute autonomie. Cette procédure, facile et rapide, a été proposée aux personnes inscrites à la liste de diffusion. Cette liste comportant presque 265 adresses mail est donc loin d'avoir été entièrement



rebasculée sur celle de la newsletter mais cela s'explique en partie par le fait que certains destinataires sont « passifs » (les personnes n'ouvrent pas nos mails), peu intéressés par nos actualités et que certaines adresses mail ne sont plus valides. Le but de ce basculement était aussi de faire le tri dans cette liste, assez ancienne. Le transfert des inscrits à la liste de diffusion vers la newsletter se fait au fur et à mesure, tous n'ayant pas fait la démarche dès la transmission de l'information.

La newsletter fera prochainement l'objet d'une seconde promotion sur nos supports de communication, par mail et sur nos réseaux. Une première annonce avait été faite sur notre page Facebook le 27 novembre 2021, relayée par l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France.

- **Assurer une communication régulière sur les réseaux sociaux : une page Instagram pour la réserve**

Grâce à la diversité des services proposés, les réseaux sociaux s'adressent à différentes cibles. Facebook rassemble des personnes, en majorité, de plus de 30 ans (64% de plus de 34 ans sur notre page). Instagram attire un public plus jeune (71% de moins de 35 ans avec une majorité de 25/34 ans, suivi des 18 à 24 ans) et fonctionne sur le principe d'un partage d'images de qualité, introduisant parfois -mais pas systématiquement- une information. Devant ce constat, et avec la volonté de toucher un public toujours plus large, nous avons créé un plan de communication pour **Instagram**. La page de la réserve [@reservenaturelledelabassee](https://www.instagram.com/reservenaturelledelabassee) visera à faire connaître la réserve, à informer sur nos missions, nos actions, nos actualités et nos animations. La création des premiers postes a été effectuée en fin d'année, après l'élaboration du calendrier des publications et de la stratégie de communication. Le premier poste sera diffusé dès janvier 2022 et d'autres suivront afin d'alimenter régulièrement cette page.

Pour faciliter la gestion des publications, deux pages Trello (interface d'organisation des tâches) ont été mises en place. Ces services gratuits nous permettront d'organiser nos publications en avance et de garder la fluidité de notre travail d'équipe. La création de la page Instagram a également nécessité un nouvel outil : Linktree, qui regroupe nos liens sur une page dédiée et offre aux utilisateurs d'Instagram, un accès direct à nos contenus et réseaux (Facebook, site internet, programmes et catalogues).

- **Diffuser nos outils de communication**

Chaque début d'année, une **tournée de distribution** conséquente est organisée afin de diffuser notre programme d'animation annuel (version papier) sur le territoire : mairies et commerces des 7 communes de la réserve, mairies et commerces de la CCBM, du nord de l'Yonne, Provinois, Nogentais et Offices du Tourisme. Cette tournée est aussi l'occasion de distribuer, lorsque c'est nécessaire, les autres outils de communication (plaquettes) dont dispose l'AGRENABA.

Par ailleurs, le programme d'animation annuel est diffusé à nos partenaires et autres acteurs locaux par mail. Il est également déposé sur notre site internet au format PDF afin d'être accessible par tous.

L'ensemble des documents de communication de l'AGRENABA sont disponibles dans les boîtes situées aux parkings des sentiers, à la maison de la Réserve à Gouaix et dans les Offices du tourisme locaux.

- *Mettre en place une signalétique routière autour de la réserve naturelle*



De **nouveaux panneaux** de signalétique routière ont été installés en même temps que l'harmonisation générale de la signalétique de la réserve. Il ne manque plus qu'un ensemble, qui sera installé par le conseil départemental au niveau de l'entrée du village du Port Montain, au croisement avec la route menant au Vezoult.

Le **projet de pose de panneaux d'entrée** de villages de la réserve naturelle de la Bassée est actuellement en suspens. Nous attendons le nouveau schéma directeur de signalétique du département afin de savoir si ce projet pourra être pris en charge par ce dernier.

- *Créer des parcours de randonnée dans la réserve*

Suite à l'obtention de l'agrément Service Civique, ce projet d'étude et de création de parcours thématiques sur le territoire de la Bassée devait commencer en 2021 par le recrutement d'un volontaire. Cependant, nous avons eu beaucoup de difficultés à recruter quelqu'un pour des raisons qui nous sont totalement inconnues. Nous avons eu très peu de candidatures sur 3 sessions et la personne qui avait été sélectionnée a finalement décliné. Nous avons retravaillé la mission affectée à l'agrément au service civique afin de répondre à deux besoins pour 2022 : les parcours thématiques et le protocole PSDRF. L'avenant est en attente et les missions pourrons démarrer en 2022.

c) Objectif n°3 : améliorer l'ancrage territorial de la réserve naturelle

- *Assurer la pérennité des projets « gagnants-gagnants » existants*

Projet « gagnant-gagnant » : Aménagement de la mare communale de Petit-Peugny à Mouy-sur-Seine (hors réserve)

Cette mare a été restaurée entre 2015 et 2018. En septembre 2021, la commune a réalisé le broyage de la partie herbacée et deux agents de l'AGRENABA ont ensuite ramassé la matière broyée.

Projet « gagnant-gagnant » : Aménagement de la mare communale de Neuvry à Jaulnes (hors réserve)

L'entretien du pourtour de la mare a été effectué par la commune. Il était prévu de débroussailler la végétation de la partie centrale de la mare, mais cela n'a pas été possible à cause du niveau de l'eau, qui est resté trop élevé cette année pour permettre l'accès à cette zone. Un chantier de plantation d'arbustes a été réalisé en interne en décembre par les salariés de l'AGRENABA afin de conforter la haie existante.



Projet « gagnant-gagnant » : Aménagement de la mare communale du Port Montain à Noyen-sur-Seine (hors réserve)

Plusieurs réunions ont eu lieu afin d'avancer la création des panneaux de sensibilisation. Le conseil municipal des jeunes a également rencontré M. Sébastien Koval qui s'occupera de la réalisation graphique des panneaux.

Les gîtes pour la faune ont été construits et installés sur site.

Le curage de la mare et l'agrandissement de la zone humide ont eu lieu à la mi-octobre par A2C Granulat. Nous n'avons malheureusement pas eu accès à la partie nord de la mare, l'engin étant trop large pour entrer dans l'ouverture. Seulement la moitié de la partie se trouvant au sud de la mare a pu être curée, par manque de place pour l'engin. De plus, la vase était beaucoup trop liquide pour pouvoir être utilisée dès l'extraction (pour réaménager les bords de la mare), elle a donc été déposée sur le sol pour qu'elle se vide d'eau. A2C Granulats reviendra en 2022 pour réaménager les bords de la mare.



Projet « gagnant-gagnant » : Aménagement d'un espace communal à Gouaix (hors réserve)

L'AGRENABA a été sollicité en 2020 par M. le Maire pour concevoir un projet d'aménagement de l'espace situé autour du gymnase intercommunal du stade et de la déchetterie. Plusieurs propositions d'aménagements ont été formulées à la mairie : zones de fauche tardive, gestion différenciée sur le site, espaces pédagogiques (initiatives reproductibles dans les jardins particuliers), création d'un

verger, implantation de haies, installation de panneaux pédagogiques ... Le dossier (rédigé par une stagiaire) et le budget ont été présentés au conseil municipal début 2021, afin qu'ils valident sa réalisation. Une délibération du conseil municipal est en effet nécessaire pour le dépôt d'une demande de subvention auprès du Département de Seine-et-Marne. Suite au passage en commission départementale, le projet a été validé par le Département et l'attribution d'une subvention a été validée en juin 2021, dans le cadre du PDIPR.

Les premiers travaux étaient censés débiter sur le site à l'automne 2021 mais en raison de dégradations volontaires ayant eu lieu aux abords immédiats, la municipalité a pour l'instant repoussé le projet à 2023.

Projet « gagnant-gagnant » : Aire terrestre éducative à Everly (hors réserve)

L'école d'Everly, la commune et l'AGRENABA ont initié depuis le début de l'année scolaire 2018 une « Aire Terrestre Éducative » (ATE). Ce projet consiste à inclure les enfants dans une démarche de gestion environnementale sur un site mis à disposition par la commune, en l'occurrence l'espace du miroir à Everly, avec 3 objectifs : développer l'éco-citoyenneté des élèves à travers une démarche participative, établir un état des lieux écologique d'un site communal, et propositions d'actions en faveur de la biodiversité. A partir des observations et des enjeux constatés sur le site, les élèves proposent de mettre en place des actions destinées à favoriser la biodiversité. A la suite de l'état des lieux du site et de l'appropriation et la compréhension qu'ils en ont, les enfants mettent en évidence des enjeux. Ces enjeux leur permettent de choisir les actions à mettre en œuvre durant l'année scolaire. Une fois les actions choisies, elles sont présentées au conseil élargi en présence des élus municipaux et du conseiller pédagogique de l'éducation nationale (et éventuellement d'autres acteurs) pour être discutées et validées.

Sur l'année scolaire 2020-2021, après 3 séances en 2020 dédiées à la passation et l'appropriation du site par les nouveaux, l'état des lieux et une réflexion sur les actions à mener, les élèves des deux classes se sont réunis le 9 février 2021 pour un conseil des enfants.

Suite à cet échange, les actions envisagées pour l'année ont été présentées aux élus de la commune et autres partenaires lors du conseil élargi, le 4 mars.

A cette occasion, les élèves et personnes présentes ont validé conjointement le choix des actions suivantes pour 2021 :

- Favoriser les insectes volants : découvrir les abeilles et la « miellerie » d'Everly, planter des fleurs, ne pas faucher ni tondre tout l'espace, installer des panneaux explicatifs
- Approfondir l'inventaire et la connaissance des insectes aquatiques
- Favoriser les oiseaux : installer des nichoirs et boules à graisses, apprendre à reconnaître les oiseaux à la vue et au chant
- Déchets : nettoyer la noue et organiser une demi-journée de ramassage avec le public

En raison du contexte sanitaire toujours particulier de 2021 et du confinement avec fermeture des écoles au printemps, seule **trois séances de réalisation d'actions** ont pu avoir lieu. Le 1^{er} juin, les enfants ont réalisé une analyse de la qualité de l'eau de la noue grâce à un protocole simplifié d'IBGN (Indice Biologique Global Normalisé), et une pêche des petites bêtes de la noue. Le 1^{er} juillet, les deux classes ont mené sur le site un inventaire des insectes terrestres et volants, avec la réalisation de deux tableaux récapitulant des informations sur les insectes, gardés en classe pour mémo. En complément, M. Daher, apiculteur de la commune, est venu le 10 juin leur présenter son travail, l'écologie des abeilles, le fonctionnement d'une ruche, avec en prime une dégustation de miel dans les rayons !



L'ATE se poursuit sur l'**année scolaire 2021-2022**, avec 3 séances effectuées à l'automne 2021 :

- Séance 1 le 30 novembre, avec la passation du projet par les CM2 aux CE2-CM1, et une sortie de découverte du site
- Séance 2 le 2 décembre, avec la construction et la pose de nichoirs à l'école et sur le site avec les CM1-CM2
- Séance 3 le 7 décembre, uniquement avec les CE2-CM1 pour retourner sur le site, continuer à se l'approprier et réfléchir aux idées d'actions qu'ils voudraient mettre en place (les CM1-CM2 sachant déjà bien ce qu'ils souhaitent)



Le choix des actions devait être validé par les deux classes ensemble lors d'un conseil des enfants mi-décembre, qui a dû être annulé en raison de la fermeture de classes pour cause de Covid. Ce conseil des enfants sera reporté début 2022 et le conseil élargi sera organisé dans la foulée.

L'ATE d'Everly a été valorisée dans **La République** par deux articles parus le 16 juin et le 5 juillet 2021. Ces deux articles intitulés « *les écoliers au chevet des insectes* » et « *les insectes se dévoilent aux élèves* » présentent les deux séances liées aux invertébrés, qu'ils soient aquatiques ou terrestres. Mme Hautecoeur, correspondante à la République, est venue assister à ces deux séances afin d'échanger avec les élèves.

L'AGRENABA participe depuis le début au **réseau ATE avec l'Office Français pour la Biodiversité (OFB)** dans le cadre de l'animation nationale. Les référents de l'OFB organisent régulièrement des temps d'échanges et ateliers en visio.

Par ailleurs, une référente ATE pour la délégation régionale de l'OFB a pris ses fonctions en fin d'année 2021. Un point téléphonique a eu lieu afin de se présenter mutuellement, et un temps de rencontre conjoint avec les enseignants sera organisé début 2022.

Enfin, l'AGRENABA a sollicité une **subvention de l'OFB** en septembre 2021 pour l'animation de l'Aire Terrestre Educative sur l'année scolaire, dans le cadre d'un appel à projets lancé pour la première fois par l'OFB. La subvention, de 1600€, a été obtenue à l'automne.

- *Développer des projets sous forme de prestation*

Mare communale de Beauchery-Saint-Martin près de Provins

La commune de Beauchery-Saint-Martin a sollicité en 2021 la participation de l'équipe de l'AGRENABA dans une volonté d'aménagement écologique de la mare communale. En effet, ce lieu excentré du village jouit d'un contexte très intéressant pour sensibiliser le public à la nature et la commune. La commune a pour objectif de développer cet aspect du site. Jusqu'à présent quasiment exclusivement utilisé par les pêcheurs, la municipalité a pour volonté d'encourager la venue d'autres publics pour transformer le site en un lieu intergénérationnel et familial. Nous avons donc été consultés en vue d'un potentiel futur partenariat dans l'accompagnement à l'aménagement écologique du site et dans le développement d'animations nature sur diverses thématiques (flore, petites bêtes de l'eau, oiseaux, ...). L'AGRENABA a rédigé un dossier avec des propositions d'aménagement et un budget associé, pour lequel nous sommes dans l'attente d'un retour de la mairie.

Formation biodiversité pour le réseau de transport d'électricité

Dans le cadre du partenariat entre réserves naturelles de France et RTE, l'AGRENABA a participé à une formation sur la prise en compte de la biodiversité sur les emprises de lignes électriques pour les agents de RTE. Après une présentation en salle, les participants ont visité deux sites de la réserve naturelle, la grande portée à Mouy-sur-Seine entretenue par fauche, et les parcelles communales des Ormes-sur-Voulzie gérées par pâturage.



Formation flore des zones humides

Cette formation, réalisée en juin pour le Forum des marais atlantique, a débuté par une partie théorique sur la reconnaissance des familles de plantes et des principaux habitats de zones humides, et a été suivie d'une application pratique sur le terrain avec la visite des milieux humides de la réserve naturelle sur la commune de Gouaix.

Suivi de la carrière de Mouy-sur-Seine

L'AGRENABA réalise un suivi naturaliste pour le compte de l'association ROSELIERE dans le périmètre d'exploitation de la carrière située en périphérie de la réserve naturelle, au lieu-dit les

Chenevières sur la commune de Mouy-sur-Seine. Plusieurs inventaires sont effectués au cours de l'année afin de recenser oiseaux, amphibiens et chiroptères.

Diagnostic de zones humides

L'identification et la délimitation des zones humides d'une parcelle privée de 0,6 ha ont été réalisées pour un particulier sur la commune de Mouy-sur-Seine en dehors du périmètre de la réserve naturelle.

● *Organiser les 20 ans de la Réserve*

2022 sera l'année des 20 ans de la réserve naturelle nationale de la Bassée ! Pour marquer cette anniversaire, un week-end événement aura lieu en septembre 2022, ouvert à tous.

Afin d'organiser cet événement, plusieurs réunions internes ont été effectuées à l'automne/hiver 2021. Ces réunions ont permis de définir la date (10 et 11 septembre 2022, samedi soir et dimanche toute la journée), le format et un premier programme prévisionnel : un « village 20 ans » avec des stands de l'AGRENABA et de ses partenaires, des visites guidées (de la Cocharde et de la mare de Neuvry + observatoire ornithologique ; le sentier du Bois Prioux restera en libre accès) ainsi que des ateliers de découverte et de création, notamment à destination des plus jeunes, proposés au sein du village des 20 ans.

D'autres réunions seront organisées dès début janvier afin d'affiner la stratégie de communication et débiter le démarchage des partenaires et invités à l'évènement.

Par ailleurs, afin de communiquer tout au long de l'année 2022 à propos des 20 ans, un **logo spécifique** a été conçu. Créé en décembre 2021 et ajouté dès la fin de l'année aux signatures de courriel de l'ensemble de l'équipe, il permettra de faire un rappel permanent des 20 ans. Ce logo sera également utilisé spécifiquement dans les supports de communication de 2022 et toute démarche liée à l'organisation des 20 ans.



Enfin, toujours dans la volonté d'avoir un rappel permanent de l'anniversaire de la réserve naturelle pendant l'année 2022, le **nouveau programme** d'animations annuel se veut original. En effet, il comporte des animations inédites (thématiques peu ou pas proposées jusqu'à maintenant), et fait appel à des intervenants extérieurs pour plusieurs animations : spécialistes naturalistes (du MNHN ou de l'Opie), conteur, dessinateur, ...). Des partenariats avec des acteurs locaux ont également été proposés : Office du Tourisme de Provins, association d'astronomie ABM. Comme en 2021, certaines animations de ce programme sont payantes.

● *Reconnaissance des acteurs de l'éducation*

Dans le cadre de la reconnaissance de nos activités de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires, **l'Education Nationale** a été sollicitée afin d'obtenir son agrément. Un pré-dossier a été rempli après un entretien téléphonique, et un dossier devra être soumis suite au passage en commission, vraisemblablement au printemps 2022 (cela dépend du nombre de dossiers).

Par ailleurs, afin de renforcer les liens avec **l'Académie de Créteil**, un rendez-vous a été organisé en

octobre avec Mme. Aline Bohly, chargée de mission à la DSDEN 77 (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale), qui s'occupe principalement des collèges. Cet entretien avait pour objectif de lui présenter la réserve naturelle ainsi que l'AGRENABA et ses missions, notamment celles concernant le pôle animation et la sensibilisation à l'environnement. Un second objectif prédominant de cette entrevue était de définir les moyens de travailler ensemble, et comment faire en sorte que nos actions et animations soient relayées au mieux par l'Académie. Ont ainsi été évoqués différents points : l'arrivée d'une nouvelle conseillère pédagogique départementale, le dispositif Collège nature, le relais de nos activités par Mme. Bohly et ses collègues au sein des établissements et auprès des enseignants, l'ATE (Aire Terrestre Educative) d'Everly, l'organisation d'une visite de la réserve pour les enseignants, le label E3D et la co-construction de projets pédagogiques avec les collègues.

Depuis 2020, l'AGRENABA adhère au **Graine IdF** (Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement), qui est le réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Cette adhésion nous permet d'être relayés par le Graine (carte des acteurs de l'EEDD en IdF et relais lors de divers événements de la structure), de participer à des groupes de travail et temps d'échanges sur différents sujets, ainsi que d'être informés des actualités de l'EEDD en Ile-de-France et de pouvoir au besoin créer du lien avec d'autres structures.

- *Reconnaissance des projets pédagogiques*

Certaines écoles ayant bénéficié d'animations ou de projets pédagogiques menés par l'AGRENABA demandent parfois la **labellisation E3D** (Ecole en Démarche Globale de Développement Durable). Ce label leur permet de bénéficier d'une reconnaissance des actions menées par l'école tout au long de l'année en faveur de l'environnement.

Lorsque des établissements sont labellisés, les structures ayant participé au projet sont conviées à la remise des labels. Ainsi, l'AGRENABA a assisté en novembre à la réunion en visio, qui consistait à présenter une partie des projets labellisés, car l'école des Ormes s'est vue octroyer la labellisation pour l'année 2020-2021.

- *Développer des partenariats avec des acteurs locaux*

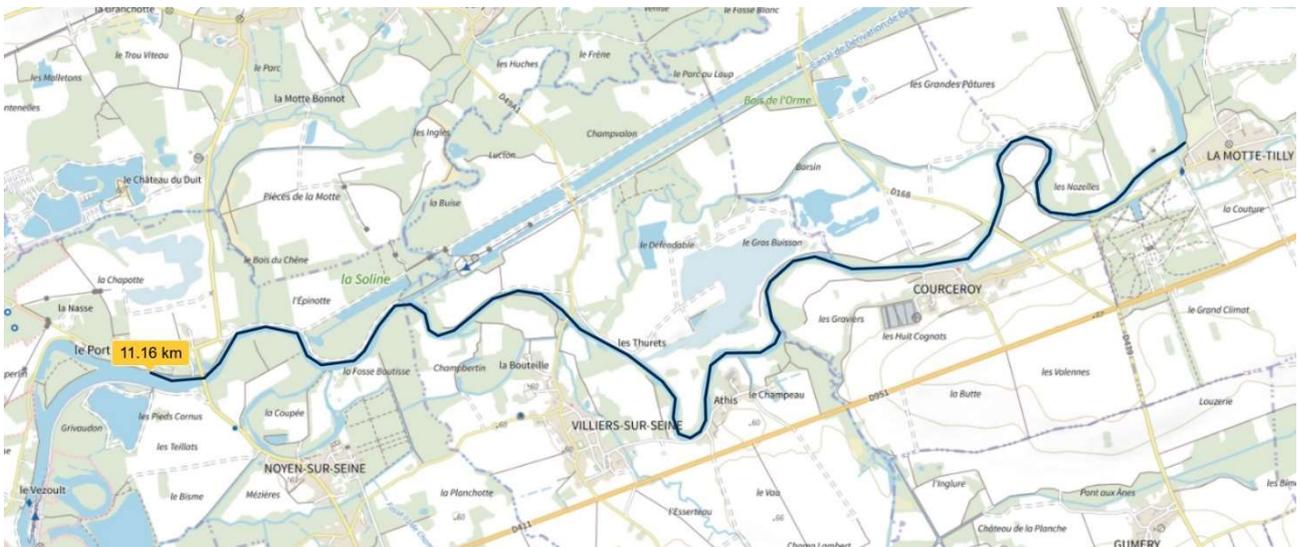
Partenariat avec le CNM – Club nautique de Marcilly-sur-Seine

Suite à des échanges menés à l'initiative de M. Loic Desselas, un nouveau bénévole de l'AGRENABA, a été évoquée fin 2020 la possibilité de monter des actions conjointes avec le Canoë Club de Marcilly-sur-Seine (CNM) pour l'année 2021. La volonté était de mettre en place des journées d'animations articulées autour d'une visite de la Réserve naturelle sur une matinée ainsi qu'une balade en canoë sur les boucles anciennes de la Seine, sur la partie non naviguée en amont de la réserve naturelle.

Une animation a d'abord été prévue début mai dans le programme annuel 2021, au prix de 30€ par personne. Puis, la proposition a pu être élargie à tous les week-ends entre le 15 mai et le 30 juin, période pendant laquelle le CNM pouvait nous mettre à disposition 8 canoës, stockés au Port-Montain. 3 dates ont donc été assurées sur cette période (départ assuré pour un minimum de 8 inscrits), avec entre 10 et 16 personnes par date, à un prix de 35€ par personne : le 29 mai, le 12 et le 13 juin. Les retours des participants ont été très positifs et encourageants.



En 2022, en raison de changements au sein du bureau du CNM et de l'implication demandée bénévolement à M. Desselas, le maintien de ce partenariat est incertain.



Carte représentant le trajet effectué en canoë durant cette animation (Source : IGN)

Partenariat avec l'EPMS (Etablissement Public Médico-Social) de Provins

Cette année, nous avons été contactés par l'EPMS de Provins qui souhaitait établir un partenariat avec l'AGRENABA afin de proposer des animations nature aux jeunes de leur établissement. Après avoir rencontré M. Eric Millet et Mme. Séverine Lebot, nous avons pu convenir d'une organisation afin de tester la compatibilité de nos animations dans ce contexte.

Un total de 6 dates d'animations a été programmé sur l'année scolaire 2021-2022, avec pour thématiques des visites de la Réserve naturelle et de l'accompagnement à la mise en place de gîtes pour la biodiversité, notamment des nichoirs. Une première date d'animation sur la réserve a été effectuée fin décembre (présentée précédemment).

Les animations se font en petits groupes et il sera vraisemblablement possible d'envisager un partenariat sur le plus long terme afin de continuer ces animations sur l'année scolaire 2022-2023.

Partenariat avec les RPE (Relai Petite Enfance) de Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly

Dans une volonté d'élargir les publics touchés et de développer les partenariats, nous avons mis en place des animations (4 séances doublées pour 2 groupes différents, soit 8 séances) en partenariat avec les Relais Petite Enfance en vue de donner des pistes d'animations et des idées d'activités « nature » à faire avec les tout-petits (1 à 3 ans). Ces temps d'animation se déroulent sur des créneaux de 2h en présence des assistantes maternelles et des enfants à charge. Le déroulé permet d'alterner entre nouvelles connaissances pour les assistantes maternelles et activités/manipulations pour les enfants. Les thèmes ont cette année été définis ainsi : découvrir la nature avec les sens, créer avec la nature, jouer et enfin observer dans la nature.



III. OPG08 : Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve

1. IP09 : Organiser des chantiers de bénévoles

6 chantiers bénévoles mobilisant **28 personnes** de l'équipe de bénévoles ont été réalisés cette année. En raison du contexte sanitaire, aucun chantier n'a été organisé avec des classes de Bac professionnel « gestion des milieux naturels et de la faune ».

Cela représente **17 jours hommes bénévoles**. Parmi ces 6 chantiers, 4 étaient des chantiers de gestion de milieux naturels (ramassage des déchets sur la prairie à œillets, entretien des abords de la Cocharde avec les bénévoles puis les pêcheurs, débroussaillage à la Sablière de Gouaix) et **2 chantiers** ont concerné les travaux de **construction du pont** au sentier du Bois Prieux.



Comme évoqué dans le point II-2, les bénévoles ont été sollicités afin de nous aider dans la construction d'un pont sur le sentier du Bois Prieux. Suite à un appel à mobilisation pour la constitution d'un groupe de travail, 11 personnes nous ont fait part de leur intérêt. En compagnie des deux agents de l'AGRENABA qui pilotaient le projet, une réunion de terrain a été organisée fin septembre, afin de découvrir le site de chantier et évoquer ensemble les aspects techniques du projet. Par la suite, les deux journées de construction en novembre et décembre ont rassemblé respectivement 8 et 4 membres de ce groupe de travail. Les bénévoles investis dans ce groupe de travail ont été motivés, moteurs et présents à toutes les étapes. Les échanges de groupe et la place qui a été laissée aux bénévoles dans la prise de décision a permis une belle émulation, pour un résultat à la hauteur de nos espérances. Tous les membres du groupe de travail seront conviés en 2022 pour l'inauguration du pont.



Développement du bénévolat

En 2021, l'équipe de bénévoles de la réserve est constituée d'environ 75 personnes. **15 nouveaux** bénévoles se sont inscrits cette année, et plusieurs d'entre eux sont rapidement devenus des membres actifs du groupe. Des actions variées leur sont proposées chaque année, en plus des chantiers de gestion : construction de nichoirs, inventaires d'amphibiens, suivis faune-flore (œillet superbe, vigne sauvage, libellules, chauves-souris ...), aide à la tenue de stands.

Ces rencontres favorisent l'échange de savoirs et de savoir-faire entre les bénévoles et les agents de la réserve.

Toutefois, sur ces 75 personnes inscrites au sein de l'équipe, seulement 30 personnes environ sont des bénévoles « *actifs* », participant régulièrement à nos activités. Le groupe de bénévoles a toujours besoin d'être dynamisé.

En 2021 comme en 2020, la crise sanitaire a fortement impacté les activités proposées aux bénévoles, nous contraignant à un calendrier d'actions restreint.

En juin 2021, un « *pique-nique* » des bénévoles a été organisé afin de permettre de favoriser les échanges entre les bénévoles, ainsi qu'avec l'équipe gestionnaire. En raison de la situation sanitaire, il n'a pas pu être organisé en début d'année, ni en intérieur.

Ce temps d'échange, apprécié comme chaque année, a permis à chacun de se rencontrer, aux nouveaux bénévoles de s'intégrer et de discuter ensemble des activités prévues pour l'année. Il a rassemblé **8 personnes**, ainsi que 2 agents de l'AGRENABA et son Président.

Ce pique-nique aux abords de la mare de Neuvry s'est poursuivi par une après-midi de prospection naturaliste, qui a rassemblé **7 personnes** et a été encadrée par 2 agents de l'AGRENABA. Cette prospection a été effectuée autour de la mare de Neuvry, puis le long de la Grande Noue d'Hermé à proximité, ainsi qu'aux abords de ces lieux. Ces temps de découverte naturaliste sont particulièrement appréciés par les bénévoles.



En plus de cette prospection naturaliste, deux soirées d'affût ont été organisées en septembre. Elles ont rassemblé **8 personnes**, le nombre de places à ce type d'activités étant limité pour permettre un affût dans des conditions optimales.

- Les suivis naturalistes ont ainsi représenté 6.25 jours-hommes-bénévoles (44h) grâce à la participation de 15 bénévoles à la prospection naturaliste de juin et aux deux soirées d'affût.

- La communication a représenté 0.7 JHM (5h) grâce à l'aide d'Anaïs Sommer, ancienne stagiaire, pour la tenue du stand de l'AGRENABA lors de l'Abrifest de l'association Abri au Vert à Villiers-Saint-Georges
- L'animation a représenté 1 jour-homme-bénévole (7h) grâce à la participation bénévole de Marc Auter lors de la soirée « les secrets de la Cocharde », en tant que conteur (et aide à l'installation/rangement).

D'autres formes de bénévolat sont également valorisées, en particulier assurées par :

- Le Président, les membres du bureau et du Conseil d'administration de l'AGRENABA avec plus de 425 heures bénévoles, soit 60 jours hommes bénévoles. (510 heures en 2020)
- Les salariés ont assuré 461 heures bénévoles, soit 66 jours hommes bénévoles. Ce chiffre particulièrement élevé en 2021 (comme en 2020) s'explique par la présence d'un agent de l'AGRENABA sur le plan d'eau de la Cocharde pendant 3 mois et demi d'été (417 heures), dans le cadre de la prestation de pâturage assurée par l'association Brebisaine. Cette présence en tant que berger lui a permis d'assurer en parallèle une surveillance quasi constante du site, ainsi que d'effectuer de nombreux relevés naturalistes et des actions de sensibilisation liées au sentier de la Cocharde et au respect de la réglementation. Les autres heures bénévoles effectuées par les salariés concernent principalement les suivis naturalistes (notamment amphibiens et rapaces nocturnes) et la participation à des animations (pour de l'aide et de la prise de photos).

Ces heures de bénévolats peuvent être valorisées financièrement, ceci représente donc plus de **10 000 euros** (135 jours). Cependant, l'ensemble des charges liées (matériels, charges sociales, ...) à ces journées de travail n'ont pas été prises en compte.

IV. OPG09 : Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve

1. EI01 : Encadrer la pêche sur le plan d'eau de la Cocharde

Selon la convention établie entre l'AGRENABA et l'AEV en 2015 concernant le droit de pêche sur le plan d'eau de la Cocharde, une liste de 15 personnes maximum est autorisée à pratiquer la pêche selon des conditions préalablement établies. L'AGRENABA en assure la gestion et le bon fonctionnement. En 2021, ce sont 14 personnes qui se sont inscrites, soit 3 de plus qu'en 2020.

2. PA03 : Sensibiliser les acteurs du territoire

L'AGRENABA assure une veille sur les projets d'aménagements divers et variés pouvant émerger sur le territoire (réserve et sa proche périphérie) et se tient à disposition des habitants et des élus et de tous les autres acteurs du territoire pour **les assister et les aider à monter des projets et dossiers en commun**.

Dans le cadre du projet de création d'une nouvelle réserve naturelle sur les départements de l'Aube et de la Marne, l'AGRENABA a intégré le COPIL en 2021 (Président et agents) et suit régulièrement les avancées en apportant son expertise.

SICA de Gouaix

En 2021, l'AGRENABA a été invitée, par la mairie de Gouaix, à une réunion de présentation d'un projet de revalorisation du site de l'usine de la SICA. En effet, lors de cette réunion, nous avons appris que l'activité de la SICA allait se terminer et que les lieux seraient peut-être revalorisés par l'installation de panneaux photovoltaïques. Cependant, le projet est en attente actuellement en lien avec le statut agricole des parcelles concernées. L'activité de l'usine s'est donc bien arrêtée en juin 2021 mais les bâtiments sont toujours présents.

3. EI03 : Mettre en place des conventions de gestion

L'AGRENABA a signé deux nouvelles conventions de gestion en 2021 concernant le plan d'eau de la Cocharde avec l'AEV et le nouvel itinéraire du sentier du Bois Prieux avec A2C Granulat. Dans le cadre de la mise en œuvre du PRAC pour la Vigne sauvage, des conventions d'occupations temporaires de parcelles ont été signées avec l'AESN et le CEN Champagne-Ardenne afin de nous permettre de planter les individus de Vigne sauvage, mais également de pouvoir y accéder pour le suivi durant 5 ans. Nous avons également signé un accord de prorogation d'une année de la convention financière avec l'AESN afin de nous permettre de compléter l'ensemble des actions prévues.

Une convention de partenariat a été signée avec **le centre des monuments nationaux** afin de pouvoir organiser des animations dans le parc du Château de la Motte Tilly (Aube) plusieurs fois dans l'année.

4. MS13 : Développer la maîtrise foncière du gestionnaire et/ou de ses partenaires

L'AGRENABA reste à l'écoute des propriétaires qui souhaitent vendre leurs parcelles et les oriente, le cas échéant. De plus, en 2020, l'AGRENABA avait reçu le concours financier de la DRIEAT pour lancer une procédure de recherche des biens vacants et sans maîtres dans le périmètre de la réserve. Ce projet a nécessité plusieurs rencontres avec les maires des communes concernées ainsi qu'avec la DRIEAT afin de pouvoir fixer les modalités exactes de la mise en œuvre de cette procédure. D'autres rencontres sont prévues en 2022.

5. SP01 : Faire des tournées internes

En 2021, 9 tournées de surveillance ont été réalisées par l'AGRENABA sur la période du 28 février au 27 novembre. 10 infractions ont été constatées, que ce soit lors de tournées de surveillance ou des visites de terrain de l'AGRENABA et concernaient 3 dépôts de déchets, 2 stationnements ou circulation de véhicules en dehors des voies publiques, 2 places de feu, 3 cueillettes. Les dépôts de déchets et les places de feu ont été systématiquement nettoyés par l'AGRENABA mais les contrevenants n'ont jamais été pris sur le fait.

6. SP02 : Faire des tournées interservices

En raison de la crise sanitaire et de la priorisation des actions de gestion, aucune tournée interservices n'a été organisée en 2020 entre l'AGRENABA, la gendarmerie et l'OFB.

7. Assurer l'assermentation de 2 gardes

Même si l'AGRENABA n'a pas 2 gardes assermentés, les tournées se font en binôme pour plus de sécurité. L'assermentation de Sophie Pochet devait se faire en 2020 mais malheureusement en raison de la crise sanitaire la formation avait été annulée. Aujourd'hui, la question de la nécessité d'un 2^{ème} garde se pose et le choix se fera lorsqu'un certain équilibre de fonctionnement sera atteint au sein de l'équipe gestionnaire.



I. OPG10 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve

1. MS14 : Animer et/ou participer aux instances consultatives et décisionnelles

Cette année, les élus de l'AGRENABA se sont réunis deux fois en Conseil d'administration et deux fois en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, notamment pour la modification des statuts de l'association. Des réunions préparatoires ont lieu chaque fois avant ces rendez-vous entre le Président, le Vice-président, la Conservatrice et les membres du bureau de l'association.

Le comité consultatif de gestion a eu lieu le 14 septembre et le Conseil scientifique s'est réuni le 2 décembre, tous les deux en présentiel.

2. MS15 : Assurer le montage et le suivi administratif et financier des opérations

Différents dossiers administratifs ont été montés (demandes d'autorisation de travaux, recherche de subventions, ...), notamment pour les projets suivants :

- Subvention de l'OFB pour l'animation de l'Aire Terrestre Educative d'Everly
- Passerelles et pont pour le sentier du Bois Prieux, auprès de la DRIEAT
- Projet gagnant-gagnant avec la commune de Gouaix et le CD77

3. MS16 : Assurer la gestion administrative

Cela concerne la comptabilité, la gestion des mails, la rédaction et l'envoi de courriers, le renouvellement des contrats avec les prestataires, le processus d'embauche de deux nouveaux agents dont un seul a été concluant, la rédaction de nouvelles conventions de gestion et/ou de partenariat, la mise en place des protocoles sanitaires en rapport avec la pandémie, etc.

4. MS17 : Assurer la formation permanente du personnel

Quatre agents ont reçu des formations afin d'améliorer et/ou de compléter leurs compétences dans le cadre de leurs missions. De même, ils assurent également leur formation permanente à travers des recherches d'informations sur internet, via le réseau RNF, les revues naturalistes, ...

Des temps de tuilage ont été prévus pour assurer la transmission des informations à la salariée qui a été recrutée.

5. MS18 : Organiser et participer aux réunions de service

Des réunions « d'équipe » ainsi que des réunions « de pôles » (animation et études & gestion) sont régulièrement organisées par la Conservatrice et par les Responsables de chaque pôle. Les réunions de pôles permettent de rentrer dans les détails des projets avec les agents concernés et les réunions d'équipe permettent que l'ensemble de l'équipe soit informé des projets menés par l'AGRENABA.

Par ailleurs, des réunions de travail régulières sont faites entre le Président et la Conservatrice pour s'assurer ensemble du suivi des actions prévues, entre autres, dans le plan de gestion et dans le plan de communication/animation.

6. MS19 : Assurer le recrutement des salariés et réaliser les évaluations annuelles de l'équipe

En 2021, l'AGRENABA a procédé à 1 recrutement pour palier à une croissance d'activités et une surcharge du personnel permanent soit :

- Le recrutement de Mme Louise HORVATH, en CDD de 6 mois au poste de chargée de mission communication, animation et gestion à compter du 04/10/2021.

Les évaluations annuelles de performance et de développement ont été réalisées début 2021.

7. MS20 : Assurer le recrutement et l'encadrement des stagiaires et apprentis

En 2021, l'AGRENABA a accueilli 4 stagiaires :

- Mme Marion Sfiligoi (4 semaines), en BTSA Gestion et Protection de la Nature en reconversion professionnelle, pour des missions d'inventaire.
- Mlle Julie PILLOUD (2 semaines), en seconde Nature Jardin Paysage Forêt pour des missions de découverte des métiers de l'environnement.
- Mr Paul DA CANCEICAO (1 semaine), en seconde Pro pour des missions de découverte des métiers de l'environnement.
- Mlle Anais SOMMER (2 semaine), en seconde pour des missions de découverte des métiers de l'environnement.

8. MS21 : Assurer l'entretien des locaux

Nous avons changé de prestataire pour le ménage, un nouveau contrat a donc été signé en 2021. De même, il est nécessaire, pour l'ensemble de l'équipe, d'assurer le rangement des bureaux et des espaces communs de travail. A cet effet, dans le cadre du nouveau recrutement, des bureaux ont été achetés et installés afin d'améliorer le fonctionnement interne de l'équipe.

9. MS22 : Gérer l'achat et l'entretien des équipements et matériels techniques

Il s'agit essentiellement du nettoyage et de l'entretien des outils et des véhicules. L'année 2021 a été un peu plus intense au niveau des travaux de gestion que 2020, par conséquent, l'entretien du matériel a été plus important et rigoureux comme souhaité par le Bureau.

La procédure de suivi d'utilisation et d'entretien des matériels et véhicule s'est poursuivie.

Une harmonisation de la signalétique sur le périmètre de la réserve a été étudiée et validée par le CD77. Les panneaux ont été livrés et installés en début d'année.

Pour les panneaux « Village de la réserve naturelle de la Bassée », une étude a été lancée avec le CD77. Cependant, la fabrication et la pose pourraient être envisagées en 2022.

II. OPG11 : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion

1. MS23 : Faire l'évaluation du plan de travail de l'année n et la programmation des opérations de l'année n+1

Il s'agit de la rédaction du rapport d'activités (DRIEAT), de l'établissement et le suivi des budgets annuels et de la planification des actions de 2022.

2. MS24 : Alimenter et gérer les bases de données et documentaires de la réserve

Les données sont saisies dans différentes bases de données (CETTIA, Géonature, SIG). La base de données photos est également régulièrement mise à jour.

III. OPG12 : Participer aux différents réseaux

1. MS26 : Participer aux réunions du réseau des réserves nationales et régionales d'Île-de-France

Un forum régional des gestionnaires d'espaces naturels a été organisé en visio les 10 et 11 juin 2021 auquel un de nos agents a participé. Une journée de rencontre devait également se faire en septembre mais a été finalement annulée en raison de la crise sanitaire.

2. MS27 : Participer au réseau "Réserves Naturelles de France"

L'AGRENABA prend part au réseau « Réserves naturelles de France » avec notamment :

- Participation au Congrès des réserves naturelles de France en visio
- Participation au Copil et séminaire de la commission « Territoire et Développement Durable »
- Participation au séminaire de la commission « Education et Sensibilisation à la Nature »
- Participation active au sein des groupes de travail « Nature, Bien-être et Santé », « Bonheur Naturel Brut » et « Ancrage ».
- Participation au COPIL et cycle de conférence de la commission « Patrimoine Biologique »

Participation aux réunions du réseau Natura 2000

- **3^{ème} journée annuelle régionale ZSC**

A l'échelle régionale, la DRIEE a lancé depuis plusieurs années une dynamique de réseau entre les différents acteurs Natura 2000. Elle organise pour cela des journées annuelles de découverte d'une ZSC ou d'une ZPS, permettant des temps d'échange pour les retours d'expériences entre animateurs.

En 2021, la journée annuelle spéciale ZSC a eu lieu en juin sur les sites Natura 2000 "Forêt de Rambouillet" et "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines" (78).



De plus, la première journée annuelle régionale spéciale ZPS a été organisée en septembre sur le site Natura 2000 "Boucles de la Marne" (77).

- **Journée d'échange - Cuivré des marais**

Nous avons participé, en août 2021, à une journée terrain de restitution du diagnostic de la population de Cuivré des marais du site Natura 2000 "Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin", organisée dans le cadre du partenariat entre la DRIEAT et l'OPIE. Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les partenaires autour de cette espèce, et voir les enjeux et les actions à mener pour le suivi et le maintien de l'état de conservation des populations franciliennes.

- **Rencontres nationales des élus Natura 2000**

Le 2 novembre 2021 a eu lieu la première édition des Rencontres nationales des élus Natura 2000, à laquelle étaient conviés les présidents de COPIL, les élus concernés par N2000, les animateurs et chargés de mission N2000, ainsi que les services de l'état.

Plus de 220 participants étaient réunis en présentiel et par visio-conférence pour échanger sur la gouvernance des sites Natura 2000, leur rôle dans la préservation de la biodiversité ainsi que sur leur plus-value dans les territoires.

- **Journée d'échange « Vertigos » - PNR du Gâtinais**

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne », le Parc naturel régional du Gâtinais français a organisé en juin une journée de sensibilisation à Boigneville (91) sur le thème « Reconnaître les Vertigos et leurs habitats. S'initier au suivi scientifique sur le terrain » à laquelle l'AGRENABA a participé....

- **Journée d'échange technique DOCOB**

L'OFB a organisé en mai une journée d'échanges techniques Natura 2000, en visio-conférence.

Cette journée traitait de la thématique suivante : « Vers des Docob 'nouvelle génération' - Appréhender l'évaluation et la révision des Docobs dans le cadre de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion ».

Les objectifs de cette journée étaient de :

- Porter à connaissance et acculturer les animateurs Natura 2000 et services de l'État déconcentrés à la nouvelle méthode d'élaboration/révision pour les Docob ;
- Illustrer par l'exemple de révision de Docob ;
- Identifier des problématiques de mise en œuvre de la révision et des besoins de compléments méthodologiques spécifiques.

1. DESCRIPTION DETAILLEE DES SITES

1. Everly

Les propriétés AESN - Commune d'Everly :

L'AESN est propriétaire d'une entité d'environ 20 hectares aux lieux-dits la Pièce au Prêtre et le Bois de Veuve à Everly. Elle est constituée principalement d'Aulnaies marécageuses et de Fourrés secs à humides puis de milieux ouverts :

- Au lieu-dit le Bois de Veuve, on note un secteur de Roselières sur environ 0,5 ha où sont présentement la Gesse des Marais et la Renoncule grande douve (dénommée Roselière du Bois de Veuve).
- Dans le secteur de la Pièce au Prêtre se développe des Cariçaiies des sols eutrophes sur 1,8 ha et des mégaphorbiaies mésotrophiles sur 0,7 hectares qui accueillent la Violette élevée et la Germandrée des Marais.

L'objectif est de maintenir et de restaurer les milieux ouverts sur les sites c'est pourquoi des travaux de bûcheronnage et débroussaillage ont débuté à partir de 2013. Depuis 2016, 3,9 hectares sont entretenus régulièrement pour l'entité globale que ce soit par pâturage avec des vaches Highlands ou de façon mécanique.

1. Gouaix

Plan d'eau de la Cocharde :

Le plan d'eau de la Cocharde est un site très prisé des pêcheurs. La forte fréquentation de ce site, malgré une interdiction de pêche, a conduit à un certain nombre d'incivilités (dépôts de déchets, stationnements de voiture, feux, campements, etc...). Le propriétaire actuel est l'Agence des Espaces Verts (AEV), pour le compte de la région Île-de-France. Avec leur accord, des aménagements légers ont été mis en place en mars 2012 (poteaux, chaînes, panneaux d'information). Associée à cela, une ouverture réglementée de la pêche a été organisée, indexée au respect de certaines règles de bonnes pratiques (pas d'utilisation d'engins flottants, pas de pêche de nuit, etc...). Ces mesures ont grandement amélioré la situation.

D'un point de vue écologique, bien qu'artificiel (ancienne carrière) ce site de 23 ha présente de belles potentialités. A noter notamment la présence de pieds de Violette élevée, qui ont conduit à la mise en place de mesures de gestion afin d'ouvrir deux sites en bord du plan d'eau, actuellement en cours de fermeture (dynamique d'embroussaillage). Ce site abrite d'importantes populations d'amphibiens et présentent également un intérêt au niveau odonatologique. Enfin, de belles observations d'oiseaux inféodés aux milieux humides ont également pu être réalisées (Blongios nain notamment).

Afin d'entretenir les milieux ouverts, le pourtour du plan d'eau a fait l'objet d'un pâturage ovin et de chantiers de gestion (interne et bénévoles) depuis 2013. Le nombre de pêcheurs autorisé est limité à 15.

Sablière et pelouse de Gouaix :

D'une surface de 0,6 ha la sablière se compose d'une partie centrale où était extrait du sable par la commune de Gouaix et où se trouve une mare temporaire. Les pourtours de ce site sont constitués en

partie de pelouse sèche. La partie que l'on nomme « pelouse de Gouaix » est une pelouse de 0,30 ha, enclavée en milieu boisé et situé en continuité de la sablière. Ces sites sont la propriété de la commune de Gouaix.

Pelouse AESN :

Cette pelouse embroussaillée d'une surface de 0,3 ha, propriété de l'AESN, est contiguë à la sablière de Gouaix.

Pelouse de Munch :

Cette pelouse embroussaillée d'environ 3 ha est la propriété de la société exploitante de granulats SYNEOS. En 2014, un chantier de bûcheronnage a permis de restaurer 1 ha de pelouse sur ce site. Depuis cette période le site est entretenu par pâturage ovin et lors de chantiers de débroussaillage.

Jachère Terre Poussin :

Cette parcelle de 2,2 ha a été cultivée par le passé. Elle est la propriété de l'AESN et se compose actuellement d'une friche sur sol sec.

La prairie à Œillet :

Propriété de l'AESN, cette prairie d'environ 1,2 ha a fait l'objet d'importantes mesures de restauration par le passé (coupe d'arbres, résineux notamment), du fait de la présence constatée d'une petite population d'Œillets superbes. L'entretien de ce site par fauche a été réalisé annuellement depuis. On constate à présent une population plus importante d'Œillets superbes. La présence de Bourdaine, qui pourrait potentiellement concurrencer l'Œillet, est néanmoins à surveiller. En 2018, afin d'agrandir la prairie, les arbres qui étaient présents dans la zone de fauche ont été coupés et des lisières boisées ont été bûcheronnées à l'automne sur 0,2 ha.

Prairie Seizelles :

Cette ancienne parcelle de peupliers de 1,1 ha (coupés en 2012) est la propriété de M. Le Groumellec. Un broyage a été réalisé à l'automne 2018 avec pour objectif de restaurer une prairie humide.

2. Grisy-sur-Seine

Pâtûre Noue d'Isle :

Ce site est une pâture longeant la noue d'Isle sur la commune de Grisy sur Seine de 2.28 ha (dont 1,3 ha sont situés dans la réserve naturelle), entretenu par broyage sans export et pâturage (ce site fait partie d'une pâture beaucoup plus vaste de 14 ha située autour de l'ancienne carrière de Pormain et dont la majeure partie se situe à l'Est de la Noue sur la commune Noyen-sur-Seine en dehors de la réserve naturelle). La gestion du site est réalisée par l'entreprise A2C granulats.

3. Jaulnes

Pelouse Pro Natura :

Cette pelouse embroussaillée d'environ 1,4 ha (zones arbustives comprises), propriété de l'association Pro Natura Île-de-France, est située au lieu-dit le Bois Prieux.

ENS Petit Gué, Grande prairie (Gazoduc) et Petite prairie (Grande noue) du CD77 - Commune de Jaulnes et de Mouy-sur-Seine :

Ces sites (4,1 ha au total), propriétés du Conseil Départemental de Seine et Marne, font l'objet de mesures de gestion (fauche annuelle avec exportation), réalisées et prises en charge par le Conseil départemental. En 2015 des travaux de bûcheronnage ont permis d'étendre les milieux de prairies sur les ENS Petit Gué et Grande prairie pour une surface d'un hectare au total. Ces sites ont une très forte valeur écologique puisque plusieurs espèces végétales menacées de disparition en Ile-de-France s'y développent. L'ENS Grande prairie accueille notamment les seules stations d'Ail anguleux et de Violette naine de la réserve naturelle.

Prairie Pro Natura :

Cette prairie d'environ 0.12 ha, située au lieu-dit le Bois Prieux, est fauchée tous les ans (avec export de la matière) lors d'un chantier de bénévoles organisé par l'ANVL et Pro Natura Île-de-France depuis de nombreuses années.

Layons de chasse du Bois Prieux :

Ce site est une propriété du Centre Hospitalier de Provins, représente un secteur de 11,7 ha à fort intérêt écologique. En effet, même s'il est actuellement essentiellement boisé, ce site accueille des reliques de prairies et de pelouses au sein desquelles se développent des plantes menacées de disparition en Ile-de-France comme la Violette élevée ou le Polygale amer.

Mare de Neuvry (hors réserve) :

Cette mare communale d'environ 0.4 ha se situe dans le hameau de Neuvry. En 2017, elle était envahie par les arbustes (saules) et était très envasée. A l'automne de cette même année, des travaux de bûcheronnage ont été réalisés pour apporter de la lumière au niveau de la mare. En 2018 un dessouchage des saules coupés ainsi qu'un curage et un reprofilage des berges de la mare ont été réalisés par une entreprise spécialisée. L'objectif est d'avoir des dépressions en eau toute l'année et des pentes douces plus favorables à la biodiversité mais aussi à la réalisation d'animations sur ce site. Une haie a également été plantée entre la mare et le champ cultivé. Les plants ont été fournis gracieusement par la FDC 77 et plantés par une classe de l'école élémentaire de Jaulnes. La plantation a été co-encadrée par des Bac Pro en gestion des milieux naturels et de la faune du lycée TECOMAH (78) et l'AGRENABA.

4. Mouy-sur-Seine

Grande portée RTE :

Cette portée, comme les autres, est gérée par RTE. RTE se doit de garder les emprises des lignes à haute tension en milieux ouverts, tout du moins à surveiller à ce qu'il n'y ait aucun arbre qui menace de prendre de la hauteur et de s'approcher des lignes. Depuis 2007, un partenariat a été mis en place entre RTE et la réserve naturelle de la Bassée, afin de pouvoir réaliser les objectifs du plan de gestion, à savoir restaurer et entretenir des milieux ouverts typiques de zones humides sous les portées situées dans la réserve.

En ce qui concerne la Grande Portée, il s'agit de 2,4 ha de milieux de types roselières et magnocariçaises et d'un peu de prairie humide. Du dessouchage et du broyage ont été réalisés à partir

de 2007, mais très vite ces actions se sont arrêtées ou ont été réalisées sans concertation avec la réserve naturelle. Néanmoins, depuis 2012, RTE a réussi à obtenir la mise en place d'un programme Life pour réaliser de la fauche avec exportation sur la Grande Portée de Mouy-sur-Seine, portée présentant des enjeux intéressants au niveau de la flore, avec la présence d'Œillets superbes de Scirpes à une écaille et de Sanguisorbes officinales. Le projet Life s'est orienté vers du pâturage en 2014 et 2015 mais qui n'a pas pu être poursuivi. Toutefois, dans la perspective de pérennité du projet Life sur la Grande Portée qui se terminait en 2017, un retour à la fauche a été préconisé, la situation étant trop compliquée pour qu'un éleveur soit intéressé pour emmener ses bêtes sur ce site (isolement géographique, végétation comprenant encore beaucoup de repousses de ligneux). Un broyage simple a donc été réalisé en 2016 pour préparer les opérations de fauche prévues à partir de 2017. Depuis 2017 une fauche avec exportation est réalisée annuellement sur 1,4 ha. Dans la continuité de la zone de fauche, 0,5 ha supplémentaire a été broyé à l'automne 2019 pour permettre à terme d'agrandir la partie fauchée à 1,9 ha au total.

Mare communale de Peugny (hors réserve) :

Située à l'entrée du hameau de Petit Peugny, cette mare de 3,7 ares se situe sur une parcelle communale de 14,6 ares. Prospectée il y a quelques années de cela, elle représente un site intéressant pour la reproduction des amphibiens (présence de Triton crêté et de Rainette arboricole). En 2015, avec l'accord de la commune, cette mare a été réouverte sur la moitié de sa circonférence, afin d'y apporter de la lumière. En 2018 un reprofilage des berges et un curage partiel ont été réalisés afin d'obtenir des pentes douces et de permettre le maintien de secteurs en eau une grande partie de l'année.

5. Noyen-sur-Seine

Roselière du Bois de Chenevière :

Cette roselière fortement embroussaillée est située sur la commune de Noyen-sur-Seine au lieu-dit le Bois de Chenevière. Elle représentait, en 2004, selon le bureau d'études Ecosphère une entité homogène de 1,6 ha de roselière comprenant des buissons de Saules (surface en roseaux de 1,4 hectare) que nous considérerons comme la surface initiale du site. En 2014, cette zone n'est plus composée que de 0,3 ha de roselières mais accueille encore la Gesse des Marais, plante menacée au niveau régional. En 2015, afin d'endiguer la fermeture du site nous proposons au propriétaire ainsi que la société de chasse de Grisy, un projet de débroussaillage de la zone sur 1 hectare (objectif de restaurer une moitié en roselière et l'autre moitié en prairie humide). Après avoir obtenu leurs accords nous organisons à l'automne, deux chantiers de gestion qui ont permis le débroussaillage de 0,2 ha du site. En 2017, des travaux de bûcheronnage sont réalisés sur 0,8 ha et en 2018 les arbres sont évacués et les rémanents restants sont broyés. En 2019 et 2020, un broyage sans exportation a été réalisé sur 0,5 ha.

Boucle de Noyen (nord) :

Il s'agit d'un ancien méandre de la Seine déconnecté du fleuve depuis le 19^{ème} siècle, situé en contexte forestier.

Champerlin :

Ce site de 2,5 ha constitué de fourrés arbustifs a été broyé en 2017 afin de restaurer des milieux ouverts de type « prairies »

Prairie de Champ blanc (hors réserve) :

Cette prairie de 2,2 ha, est située près du hameau du Vezoult et entretenu par pâturage ovin par les Champs des possibles.

Etang communal de Grisy – Commune de Noyen-sur-Seine :

Cette roselière de 0,2 ha est située en queue d'étang. Cette pièce d'eau, située sur la commune de Noyen-sur-Seine, est la propriété de la commune de Grisy-sur-Seine. C'est sur ce site que les premières observations de la Leucorrhine à large queue ont pu être réalisées en 2009. La restauration et l'entretien de cette roselière, qui subit un embroussaillement important, pourraient ainsi être extrêmement profitables à la faune et à la flore. Cette partie en roselière est cependant détenue par plusieurs propriétaires privés. Le travail de contact et de mise en relation, préalable aux travaux, peut par conséquent s'avérer relativement long mais nécessaire.

Mare du Port Montain :

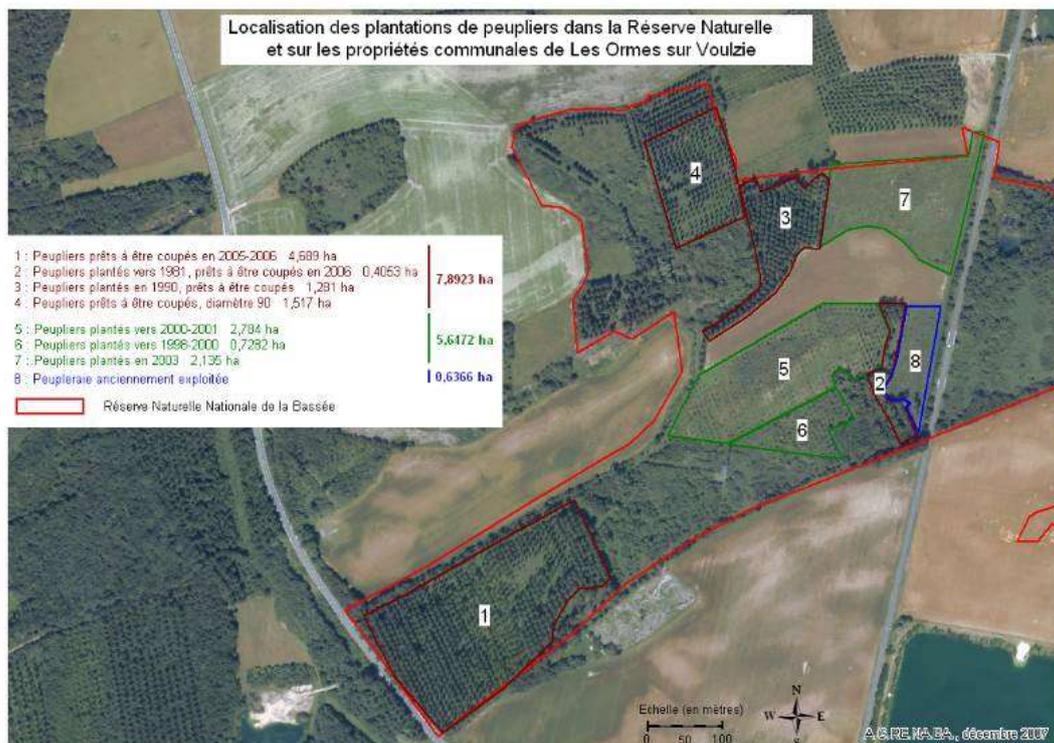
Un projet de restauration a été proposé à la mairie en 2018. Afin de pouvoir le mettre en œuvre, la commune a procédé à l'achat des parcelles ne lui appartenant pas en 2019, ce qui a permis de relancer le projet en 2020.

En 2020, le projet a été réétudié et chiffré afin de déposer une demande de subvention au Département de Seine-et-Marne. Si le projet est accepté, le Département pourrait le subventionner à hauteur de 80%. Cependant, la commune a eu une autorisation d'anticiper les travaux, ce qui lui a permis de faire ouvrir la mare par l'entreprise Legret en octobre 2020. De même, une plantation de haie a été réalisée par « les jardins de la Brie » en novembre 2020.

6. Ormes-sur-Voulzie

Le site communal des Ormes :

La commune des Ormes-sur-Voulzie est propriétaire de 32 hectares situés dans la partie Ouest de la réserve naturelle. Elle délègue la gestion de ces propriétés à l'Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée (AGRENABA) le 20 décembre 2007 par la signature d'une convention de gestion d'une durée de 24 ans. A cette époque, des plantations de peupliers (zones 1 à 8) étaient présentes dans la propriété communale et couvraient une surface de 14 hectares.



Ces plantations étant très homogènes et peu intéressantes en termes de biodiversité il est alors envisagé (au vu de la végétation déjà présente en sous-étage et du caractère inondable du site), une fois les arbres coupés, de les restaurer en mégaphorbiaies, roselières et magnocariçaies comme le préconise le plan de gestion 2005-2009 de la réserve naturelle, le plan de gestion 2017-2021 poursuit l'objectif de maintenir et d'augmenter la surface de milieux ouverts au sein de la réserve naturelle. Dans le cadre de la convention de gestion entre la commune des Ormes-sur-Voulzie et l'AGRENABA il est convenu que la commune se chargera de l'exploitation des peupliers âgés de plus de 15 ans (arbres mûres) soit environ 8 hectares et que l'AGRENABA prendra en charge la coupe des peupliers âgés de moins de 10 ans soit 5, 6 hectares (âges des peupliers à la date de la signature de la convention). La commune est alors dédommée financièrement par l'AGRENABA par rapport aux investissements (achat des plants, broyage) réalisés sur les parcelles de peupliers âgés de moins de 10 ans (que la commune ne récoltera pas).

En 2009, dans le cadre de l'exploitation de carrières alluvionnaires situées en périphérie de la réserve naturelle, les sociétés A2C Granulat, GSM et BGIE (sociétés exploitantes) sont autorisées par arrêté préfectoral à mettre en place un convoyeur à bandes et sa piste d'entretien associée, dans la réserve naturelle, à l'extrémité Ouest des parcelles communales (nommée zone 1). En contrepartie du passage du convoyeur dans la réserve naturelle ces sociétés se sont engagées, dans le cadre d'un protocole d'accord signé en 2011 entre celles-ci et l'AGRENABA, à mettre à disposition les moyens techniques et humains pour entretenir les zones 1 à 8 en milieux ouverts (roselières et cariçaies...) et ceci pendant la durée d'exploitation du convoyeur, soit environ jusqu'en 2030. Une ligne haute tension dénommée « Portée des Ormes » située au sud des zones 5 et 6, traverse la propriété communale. L'emprise située sous la ligne haute tension est entretenue régulièrement par broyage par le Réseau Transport Electricité (RTE). En 2016, l'AGRENABA et les sociétés exploitantes étudient la mise en place d'un pâturage sur les zones 5 et 6 et il est alors envisagé en partenariat avec RTE d'étendre cette pâture sous la portée des Ormes ce qui se concrétise en 2019 avec l'installation d'un enclos d'environ 4 ha.

Roselière les Chintres :

Notons également à l'Est de la propriété communale, le site « Roselière les Chintres », roselière très embroussaillée de 4.9 ha qui accueille la Gesse des Marais, espèce végétale à fort enjeu de conservation pour la réserve naturelle. En 2011, 1,8 ha du site a été débroussaillé pour restaurer des milieux de Roselières. Depuis quelques layons sont broyés annuellement par la société de chasse des Ormes-sur-Voulzie.

Le Marais Augé (lieu-dit Chasse-Foin) :

Ce site de 4.25 ha se compose de fruticées alluviales accompagnées de phragmitaies et de magnocariçaises, ainsi que d'une plantation de peupliers (sur une surface d'environ 1.46 ha) qui a été coupée à l'automne 2011. Ce site accueille notamment la Gesse des marais et une importante population de Leste des bois. Il appartient à des propriétaires privés : le groupement foncier agricole des Aulins. Afin de formaliser le partenariat, une convention de 5 ans a été signée entre les propriétaires et l'AGRENABA en 2012 qui a permis de restaurer ce marais depuis 2013 (débroussaillage et débardage à l'aide d'un cheval). Le propriétaire entretient annuellement une partie du site par broyage et des chantiers de bûcheronnage permettent également d'agrandir certaines zones chaque année. Depuis 2017, un essai de restauration d'une prairie par fauche avec exportation est réalisé sur 0,1 ha.

2. BILAN DU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION « SCOLAIRES » 2020-2021



Bilan des questionnaires de satisfaction



Animations scolaires 2020 - 2021

« Depuis plusieurs années, je travaille avec vous et je suis très satisfaite, les enfants aussi et à chaque fois, il reste des notions. »



« L'animation s'est très bien passée. Les enfants ont beaucoup apprécié notamment les recherches d'empreintes. »



1244 élèves sensibilisés !

« Tout était parfait, les enfants ont été actifs. Certains sont retournés avec leurs parents sur les lieux. »



Les thématiques abordées sont variées :

Les insectes, les bêtes de la mare, les oiseaux, les zones humides, le jardin potager et d'autres thématiques développées pour diverses occasions.

84 interventions
49 classes sensibilisées
dans 29 écoles
et
13 projets annuels

Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? *

- Tout à fait
- En partie
- Pas du tout

La durée de l'animation était-elle adaptée ? *

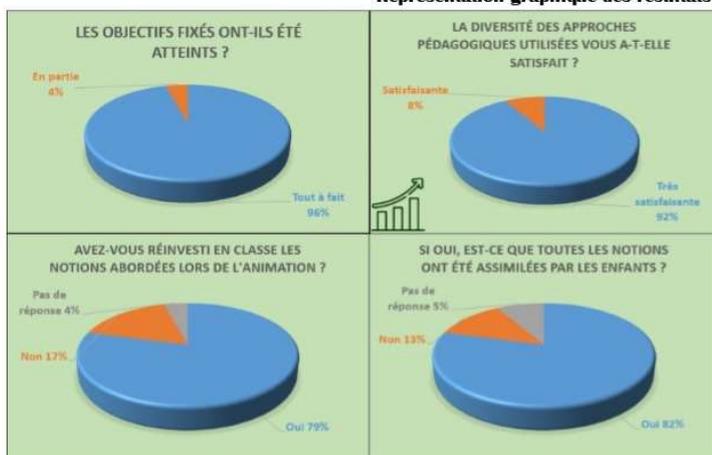
- Oui
- Non

La diversité des approches pédagogiques utilisées vous a-t-elle satisfait ? *

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Peu satisfaisante
- A revoir

Extrait du questionnaire

Représentation graphique des résultats



Globalement, les classes ayant participé sont **satisfaites (6%)** ou **très satisfaites (93%)** de ces animations.

(24 questionnaires analysés au total, soit environ 49% de réponse)

Nous n'avons pas reçu d'avis négatifs pour les paramètres évalués.



3. BILAN DU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION « GRAND PUBLIC » 2021



Bilan des questionnaires de satisfaction



Animations grand public 2021

841 personnes sensibilisées !
95% de public très satisfait

« Merci d'avoir su vous adapter à la diversité du public, tout le monde est revenu enchanté ! »



« Vraiment une superbe animation avec une excellente animatrice qui a su transmettre sa passion des insectes. Elle a captivé notre attention et nous fait apprécier le monde des insectes, ce qu'on a fortement aimé !!! »



« Ma fille veut refaire ce stage nature et nous emmener en randonnée avec elle ! »

Les thématiques abordées sont variées :

Photo nature, découverte des rapaces nocturnes, ciné débat, vannerie buissonnière, formation ornithologique, balade nocturne ...



Extrait du questionnaire

<p>Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? *</p> <p><input type="radio"/> Tout à fait</p> <p><input type="radio"/> En partie</p> <p><input type="radio"/> Pas du tout</p>	<p>La durée de l'animation était-elle adaptée ? *</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
<p>La diversité des approches pédagogiques utilisées vous a-t-elle satisfait ? *</p> <p><input type="radio"/> Très satisfaisante</p> <p><input type="radio"/> Satisfaisante</p> <p><input type="radio"/> Peu satisfaisante</p> <p><input type="radio"/> A revoir</p>	



47 animations sur l'année
15 séances de Club Nature
242 participant(e)s dans le cadre du programme annuel
216 enfants hors cadre scolaire



Globalement, les personnes ayant participé aux animations et répondu au questionnaire sont **satisfaites (5%)** ou **très satisfaites (95%)**.
(48 questionnaires analysés au total)

Les animations sont celles du programme annuel auxquelles d'autres ont été ajoutées dans l'année ainsi que celles pour les enfants hors cadre scolaire (Club nature, mini-stage ...).

Représentation graphique des résultats

